

UNIVERSITE PARIS 3 - SORBONNE NOUVELLE
LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES

Doctorat
Linguistique iranienne

Sandrine TRAUDIA

**ÉTUDE MORPHO-SYNTAXIQUE
DES VERBES COMPOSÉS**
(nom -verbe)
en kurde
(dialecte *soranî*)

Thèse dirigée par **Monsieur le Professeur Pierre LECOQ**

Soutenue le ...

Jury :

Noce Blau

UNIVERSITE PARIS 3 - SORBONNE NOUVELLE
LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES

Doctorat
Linguistique iranienne

Sandrine TRAUDIA

**ÉTUDE MORPHO-SYNTAXIQUE
DES VERBES COMPOSÉS**
(nom -verbe)
en kurde
(dialecte *sorani*)

***Thèse dirigée par* Monsieur le Professeur Pierre LECOQ**

Soutenue le **25-09-2007**

Jury :

*« - Il n'y a pas de Kurdistan. C'est bien pour ça que les Kurdes s'en vont de chez eux.
- Comment peuvent-ils s'en aller d'un pays qui n'existe pas ?
Fernando n'eut pas la force de lui expliquer comment un pays qui n'existait pas pouvait exister
quand même. Il agita la main d'un air définitif. »*

Henning Mankell

*« Est-ce qu'on doit s'unir sur la base du mensonge et de l'ignorance ou bien sur celle de la
connaissance et de l'espérance ? Il faut poser le problème comme ça. Est-ce qu'on doit s'unir
pour tuer une langue ou pour la faire vivre ? »*

KatebYacine

*« Et je leur donnerai, dans ma maison et dans mes murs, un mémorial (Yad) et un nom (Shem)
qui ne seront pas effacés »*

Bible, Isaïe 56

Au peuple de Halabja ...

Monsieur Halkawt Hakim, maître de conférences en kurde pour leur enseignement du kurde.

Daniel Septfonds et Christine Allison, maîtres de conférences en pashto et en kurde à l'INALCO ont également bien voulu mettre certains articles à ma disposition, qu'ils en soient ici remerciés. Monsieur Geoffrey Haig de l'université de Kiel et Monsieur Gholamhossein Karimi-Doostan de l'université de Sanandadj ont aussi eu la gentillesse de m'envoyer de précieux documents : un grand merci pour leur aide. Merci également à Monsieur le Professeur Georges Rebuschi pour son accueil cordial à l'ILPGA (Institut de Linguistique et de Phonétique générale appliquées).

La liste serait incomplète si j'oubliais de mentionner Monsieur Kendal Nezan, président de l'Institut kurde de Paris, qui m'a offert l'opportunité inouïe de participer, en pays kurde, au premier colloque international de kurdologie.

Pour finir, je tiens à adresser toute ma gratitude envers Rêbwar pour son sens de l'hospitalité, sa bonté sans pareil et ses encouragements...

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

REMERCIEMENTS		3
TABLE DES MATIERES GENERALE		5
TABLE DES MATIERES DETAILLEE		6
ABREVIATIONS		13
TRANSCRIPTIONS		15
INTRODUCTION		17
Chapitre I	Les verbes composés : état des lieux et définitions générales	33
Chapitre II	Les verbes composés en kurde central : état des lieux	47
Chapitre III	Analyse morphologique des verbes composés	58
Chapitre IV	La fonction objet en kurde	87
Chapitre V	Analyse syntaxique des verbes composés	107
Conclusion Générale		225
Bibliographie		230
Annexe	Corpus de verbes composés	243

TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIERES GENERALE	5
TABLE DES MATIERES DETAILLEE	6
ABREVIATIONS	13
TRANSCRIPTIONS	15
INTRODUCTION	17
1. Considérations générales sur la langue kurde	17
1.1. Préliminaires : Les Kurdes et le Kurdistan	17
1.2. Les dialectes kurdes	19
1.2.1. Les trois groupes dialectaux	19
1.2.2. Différenciations entre les dialectes	21
1.2.3. Le guranî et le zaza	23
1.3. L'enseignement du kurde	23
2. Objet de la recherche	24
2.1. Choix du sujet : les verbes composés (nom-verbe)	24
2.2. Choix du dialecte	25
2.3. Choix du corpus	26
3. Objectifs fixés	27
3.1. Perspectives morphologiques	27
3.2. Perspectives syntaxiques	28
3.3. Perspectives sémantiques	29
4. Le cadre théorique	31
5. L'organisation des chapitres	32
Chapitre I Les verbes composés : état des lieux et définitions générales	33
1. La coalescence verbo-nominale : panorama des recherches menées	33
2. La valse des « étiquettes » ou comment définir un verbe composé?	34
3. La composition verbale	35

4. L'incorporation : « un type spécial de composition »	37
5. L'incorporation morphologique et ses propriétés	39
6. L'incorporation syntaxique et ses propriétés	43
7. Incorporation syntaxique et statut syntaxique du nom incorporé	44
8. Incorporation syntaxique et « intransitivation »	45
Chapitre II Les verbes composés en kurde central : état des lieux	47
1. Les verbes composés en kurde	47
1.1. Nécessité, dynamisme et fréquence	47
1.2. Types de verbes composés	47
2. Études sur les verbes composés en kurde	49
2.1. L'analyse de Saeed (1997)	49
2.2. L'analyse de Karimi-Doostan (1997)	50
2.3. L'approche de Haig (2002)	51
3. Verbes composés et langues iraniennes	52
4. Quelle terminologie pour les verbes composés en kurde?	52
4.1. La terminologie kurde : <i>kirdarî lêkdiraw</i> versus <i>kirdarî darêjraw</i>	53
4.2. La terminologie anglaise	55
4.3. La terminologie française	56
4.3.1. <i>Verbes composés</i> versus <i>locutions verbales</i>	56
4.3.2. Du choix de l'étiquette « <i>verbe composé</i> »	57
Chapitre III Analyse morphologique des verbes composés	58
1. Caractéristiques formelles de N	59
1.1. Nom simple	59
1.2. Nom composé	60
1.2.1. Composés copulatifs	60
1.2.1.1. Juxtaposition	60
1.2.1.2. Coordination	61

1.2.1.3. Répétition	63
1.2.2. Composé déterminatif	64
1.3. Noms dérivés	65
1.3.1. Noms dérivés de noms	65
1.3.2. Déverbal	66
1.4. Nom emprunté	66
1.5. Onomatopée	69
2. Remarques sur la nature du verbe	70
3. Propriétés morphologiques générales des suites (N-V)	74
3.1. Opérations de dérivation morphologique	74
3.1.1. Nominalisation de l'infinitif de la suite (nom-verbe)	74
3.1.2. Formation de noms d'agent	77
3.1.3. Formation de noms abstraits	78
3.1.4. Formation de participe passé passif	79
3.1.5. Formation d'adjectifs dérivés	79
3.2. Insertion de matériel morphologique entre les deux éléments de la suite (N-V)	80
3.2.1. Les morphèmes flexionnels verbaux	81
3.2.2. Les morphèmes de négation	82
3.2.3. Les pronoms personnels enclitiques	83
4. Conclusion	85
Chapitre IV La fonction objet en kurde	87
1. L'objet prototypique en kurde	87
1.1. L'objet : sa position dans la phrase simple	87
1.2. L'objet au passé : la construction agentielle	88
1.3. L'insertion de matériel morphologique entre l'objet et le verbe	89
1.3.1. L'insertion de préfixes modo-temporels	89
1.3.2. L'insertion du morphème de négation	90
1.3.3. L'insertion de pronoms personnels enclitiques	90
2. Propriétés syntaxiques de l'objet prototypique	91

2.1. La détermination (ou l'adjonction de déterminant)	92
2.1.1. Déterminants définis	93
2.1.1.1. Le suffixe de définitude	93
2.1.1.2. Le possessif	94
2.1.1.3. Le démonstratif	94
2.1.2. Déterminants indéfinis	95
2.1.2.1. Le suffixe d'indéfinitude	95
2.1.2.2. Détermination au moyen d'un indéfini	95
2.1.2.3. Détermination par un numéral	96
2.2. L'adjonction de qualificatif	97
2.3. L'expansion par un complément du nom (CN)	97
2.4. La relativation	98
2.5. Le détachement	98
2.6. Insertion d'un syntagme adverbial	99
2.7. La coordination	99
2.8. La pronominalisation	100
2.9. La passivation	101
2.10. L'emploi de l'interrogatif portant sur le c.o.d.	103
2.11. Remarques sur les opérations syntaxiques	104
Chapitre V Analyse syntaxique des verbes composés	107
1. Types de constructions syntaxiques dans les verbes composés (nom-verbe)	107
1.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	109
1.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	110
1.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	111
1.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	113
2. Enjeux des tests syntaxiques	116
3. Application des tests syntaxiques	119
3.1. La Détermination	120
3.1.1. Déterminants définis	122
3.1.1.1. Le suffixe de définitude	122
3.1.1.1.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	122
3.1.1.1.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	125

3.1.1.1.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	125
3.1.1.1.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	127
3.1.1.2. Le possessif	129
3.1.1.2.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	129
3.1.1.2.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	129
3.1.1.2.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	130
3.1.1.2.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	131
3.1.1.3. Le démonstratif	131
3.1.1.3.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	134
3.1.1.3.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	136
3.1.1.3.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	137
3.1.1.3.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	139
3.1.2. Déterminants indéfinis	140
3.1.2.1. Le suffixe d'indéfinitude	140
3.1.2.1.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	140
3.1.2.1.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	142
3.1.2.1.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	143
3.1.2.1.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	144
3.2. L'adjonction de qualificatif	144
3.2.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	145
3.2.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	146
3.2.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	146
3.2.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	146
3.3. L'expansion par un complément du nom (CN)	147
3.3.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	148
3.3.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	148
3.3.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	151
3.3.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	152
3.4. La relativation du nom	152
3.4.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	153
3.4.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	154
3.4.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	155
3.4.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	157
3.4.5. Conclusion	160
3.5. Le détachement (ou thématization)	162
3.5.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	163
3.5.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	163
3.5.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	163
3.5.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	165

3.5.5. Conclusion	166
3.6. Insertion d'un adverbe	166
3.6.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	166
3.6.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	167
3.6.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	167
3.6.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	168
3.6.5. Conclusion	168
3.7. La coordination	170
3.7.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	172
3.7.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	173
3.7.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	174
3.7.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	175
3.8. La pronominalisation du nom	176
3.8.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	176
3.8.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	177
3.8.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	179
3.8.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	181
3.8.5. Conclusion	184
3.9. La passivation	184
3.9.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	185
3.9.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	186
3.9.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	187
3.9.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	191
3.9.5. Conclusion	193
3.10. L'emploi de l'interrogatif	194
3.10.1. Verbes du type <i>areq kirdin</i>	195
3.10.2. Verbes du type <i>arezû kirdin</i>	196
3.10.3. Verbes du type <i>hez lê kirdin</i>	197
3.10.4. Verbes du type <i>nîşan dan</i>	197
3.10.5. Conclusion	199
3.11. La nominalisation	202
3.11.1. La nominalisation des verbes composés transitifs	204
3.11.2. La nominalisation des verbes composés intransitifs	205
4. Bilan des manipulations syntaxiques : les différents traitements de N	207
4.1. Le traitement syntaxique de N dans les verbes composés intransitifs	208
4.1.1. Caractéristiques des verbes du premier groupe	209

4.1.2. Caractéristiques des verbes du deuxième groupe	211
4.1.3. Caractéristiques des verbes du troisième groupe	213
4.2. Le traitement syntaxique de N dans les verbes composés transitifs (verbes du quatrième groupe)	214
4.2.1. L'analyse en termes de construction à double objet	216
4.2.2. L'analyse en termes d'incorporation syntaxique	216
4.2.3. L'analyse en termes de « quasi » incorporation syntaxique	219
4.3. Focus sur le traitement syntaxique de N ₁	219
4.4. Le cas des verbes composés à « constructions mixtes »	221
4.4.1. Variations de structures au sein des verbes composés intransitifs	221
4.4.2. Perméabilité de la frontière entre composés transitifs et intransitifs	222
CONCLUSION GÉNÉRALE	225
BIBLIOGRAPHIE	230
ANNEXE Corpus de verbes composés	243

ABRÉVIATIONS

1. Abréviations grammaticales

1	=	1 ^{ère} personne
2	=	2 ^{ème} personne
3	=	3 ^{ème} personne
Adj :	=	adjectif
Adv :	=	adverbe
ar.	=	arabe
CC.	=	complément circonstanciel
cf.	=	confer : se reporter à
Clit.	=	pronom personnel enclitique (clitique)
CN.	=	complément du nom
c.o.d.	=	complément d'objet direct
c.o.i.	=	complément d'objet indirect
Déf.	=	suffixe de définitude
Dém	=	démonstratif
Dét :	=	déterminant
ERG	=	marque du sujet d'une construction transitive, dans un système de type ergatif
etc.	=	et cetera
Ex.	=	exemple
Ez	=	ézafe
IMP	=	imparfait
Impér.	=	impératif
Indéf.	=	suffixe d'indéfinitude
Inf.	=	morphème d'infinitif
INTER	=	marque d'interrogation
INTR	=	intransitive
litt.	=	littéralement
N	=	nom formant un verbe composé (N-V)
N ₀	=	sujet
N ₁	=	le premier complément (dans l'ordre d'apparition dans la phrase base) (éventuellement CN de N)
de		
N ₂ :	=	le deuxième complément (dans l'ordre d'apparition dans la phrase de base)
Nég.	=	morphème de négation
Npr :	=	nom propre
Ø	=	marque zéro
OBL	=	cas « oblique »
Parf.	=	parfait
Pas.	=	passé
Pl.	=	pluriel
Poss :	=	possessif

Postp :	=	postposition
Postv.	=	postverbe
pp.	=	pages
PQP	=	plus-que-parfait
Prép :	=	préposition
Prés.	=	présent
Pron.	=	pronom personnel
Pv	=	préverbe
Réfl.	=	pronom personnel réfléchi
Rel	=	relative
RI	=	radical verbal du présent
RII	=	radical verbal du passé
S.Adv.	=	Syntagme adverbial
S.N.	=	Syntagme nominal
S.P.	=	Syntagme prépositionnel
SA.	=	syntagme adjectival
sg.	=	singulier
Suf	=	suffixe
SV.	=	syntagme verbal
tam.	=	marque de temps-aspect-mode
TR	=	transitive
V	=	verbe
vs.	=	versus

2. Abréviations relatives aux exemples et à la bibliographie

ASK	=	Académie scientifique kurde (<i>Kor-î Zaniyar-î Kurd</i>)
ASIK	=	Académie Scientifique Irakienne-Section Kurde (<i>Kor-î Zaniyar-î 'Eraq- Deste-y Kurd</i>)
fasc.	=	fascicule
Hakim	=	cf. biblio. Hakim (1996).
Sharezoor	=	cf. biblio. Qazzaz (2000).
t.	=	tome

TRANSCRIPTIONS

La transcription adoptée reprend pour l'essentiel la translittération de l'alphabet arabo - persan modifié, telle qu'elle est utilisée par les deux éminents kurdologues que sont Wahby et Edmonds dans leur dictionnaire *A Kurdish -English Dictionary* (cf. biblio). Nous y avons toutefois apporté de légères modifications : dans notre propre transcription, nous avons choisi de remplacer 'ch' par 'ç' et 'sh' par 'ş'.

ا	a
ب	b
پ	p
ت	t
ج	c
چ	ç
ح	<u>h</u>
خ	x
د	d
ر	r
ړ	<u>r</u>
ز	z
ژ	j
س	s
س	ş
ع	'

غ	gh
ف	f
ڤ	v
ق	q
ك	k
گ	g
ل	l
ل	ḷ
م	m
ن	n
و	u / w
ؤ	o
وو	û
ه ، ه	h
ه	e
ى	î / y
ئ	ê
وى	ö

Remarque : Les transcriptions de données empruntées à d'autres auteurs et citées dans le corps du texte ont parfois subi une légère modification. Ceci, dans un souci de cohérence avec notre propre transcription.

INTRODUCTION

1. Considérations générales sur la langue kurde

1.1. Préliminaires : Les Kurdes et le Kurdistan

La population kurde compte, selon les estimations, entre 30 et 40 millions de personnes, présentes, dans leur écrasante majorité sur un territoire montagneux à peine plus grand que la France, appelé *Kurdistan*, « terre des Kurdes ». Le Kurdistan se partage entre quatre Etats qui sont la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. Le fractionnement politique de la population kurde¹ ainsi que le manque de statistiques officielles fiables expliquent, entre autres, la grande disparité des estimations. Dans un souci d'objectivité, nous avons donc pris le parti de ne donner que des fourchettes d'estimations.

La plus grande partie des Kurdes se trouve concentrée en Turquie, où ils représentent bon an mal an 15 à 18 millions de personnes², puis vient l'Iran, qui compte grosso modo 6 à 7 millions de Kurdes, soit environ 10 % de la population. En Irak, on compte environ 4 à 5 millions de Kurdes, soit $\frac{1}{4}$ de la population irakienne³. Le kurde est la langue officielle de la région autonome du Kurdistan d'Irak et c'est également l'une des deux langues officielles de l'Irak, aux côtés de l'arabe. Enfin, en Syrie, la population kurde totalise autour d'un million d'âmes.

¹ Pour une étude de la population kurde dans une perspective politique, cf. l'ouvrage de Bozarslan, Hamit, 1997, *La question kurde : Etats et minorités au Moyen-Orient*, Presses de Sciences Po, Paris.

² Source : Le Monde (14 Mai 2005, p. 2).

³ Il convient ici de préciser qu'en l'absence de recensement fiable et récent et au vu des conditions socio-politiques du pays, il est difficile de donner une estimation exacte de la population irakienne.

Notons qu'à l'intérieur même de ces Etats, on trouve des îlots de peuplement kurde hors du Kurdistan : c'est le cas par exemple des provinces iraniennes du Khorassan et du Baloutchistan. Dans la première, on dénombre plus d'un million de locuteurs kurdophones⁴. C'est aussi le cas en Turquie où l'on recense des îlots de peuplement kurde en Anatolie centrale ainsi que dans la ville d'Istanbul, dans laquelle réside une importante communauté kurde. Istanbul, qui compte environ deux millions⁵ de Kurdes est d'ailleurs qualifiée de « plus grande ville kurde du monde ».

En dehors des frontières de ces États, on trouve des communautés kurdes périphériques dans quelques ex-républiques soviétiques - plus de 400.000 kurdes concentrés principalement en Arménie⁶ et en Azerbaïdjan^{7/8}- ainsi que dans la diaspora kurde. Cette diaspora est établie aussi bien en Occident (plus de 850.000 kurdes vivent aujourd'hui en Europe et aux États Unis dont plus de 700.000⁹ en Europe - 300.000¹⁰ en Allemagne et 150.000 en France¹¹) que dans les grandes villes et mégapoles du Proche et Moyen-Orient (Istanbul, Ankara, Izmir, Téhéran, Bagdad, Mossoul, Damas, Alep, Beyrouth rassemblent plusieurs millions de Kurdes) voire en Israël ou encore en Afghanistan où plus de 250.000 kurdes vivent dans la région d'Hérat¹².

⁴ Cf. Fattah (2000 : 1).

⁵ Cf. Bassols (1995 : 28).

⁶ Notons que les kurdes yézidis vivant en Arménie ont un rapport assez particulier à ce qu'il est convenu d'appeler la « kurdicité ». Certains d'entre eux vont même jusqu'à appeler « yézidi » la langue qu'ils parlent (qui est en fait du kurde kurmanci).

⁷ Cf. à ce sujet Mc Dowall, 1996, *A modern history of the kurds*, I.B. Tauris (p.4).

⁸ Cf. Oranskij (1977) ainsi que MacKenzie (1961) et Lecoq (1997).

⁹ Cf. McDowall (1996 : 4).

¹⁰ Cf. Fattah (2000 : 1).

¹¹ Source : Institut kurde de Paris, 2003.

¹² Cf. Fattah (2000 : 1).

Nous souhaitons insister ici sur le fait que le nombre exact de kurdophones est extrêmement difficile à connaître, largement sous-estimé par certains, clairement exagéré par d'autres. Compte tenu du fait que la manipulation des chiffres est aussi une arme politique, les sources auxquelles on se réfère peuvent considérablement varier suivant l'intérêt politique de ceux qui les diffusent. Pourtant, tout en tenant compte de cela, on peut affirmer sans prendre trop de risques que le kurde occupe le rang de deuxième langue iranienne après le persan et de quatrième langue du Moyen-Orient après l'arabe, le turc et le persan.

1.2. Les dialectes kurdes

1.2.1. Les trois groupes dialectaux

Le kurde est une langue indo-européenne appartenant à la branche nord-occidentale des langues iraniennes¹³. Les kurdologues s'appuient généralement sur une répartition du kurde en trois grands dialectes, eux-mêmes divisés en une multitude de sous-ensembles.

Le kurde septentrional ou *kurmancî*¹⁴ est le dialecte kurde le plus important par le nombre de ses locuteurs puisque parlé par un peu plus de la moitié des Kurdes. Il est subdivisé en deux sous-groupes : le *kurmancî occidental* et le *kurmancî oriental*. Le *kurmancî occidental* est parlé en Turquie (dans les provinces de l'Est et du Sud-Est), en Iran (dans l'Azerbaïdjan iranien et dans le Khorassan entre autres), en Syrie, au

¹³ Rappelons ici pour mémoire que le persan appartient quant à lui à la branche Sud-Ouest du groupe des langues iraniennes.

¹⁴ Pour plus de détails, cf. Blau (1989 : pp 327-28).

Liban, en Afghanistan. On compte également (du fait de la diaspora) 500.000 locuteurs du *kurmançî* en Europe de l'Ouest, principalement en Allemagne et en France.

Quant au *kurmançî oriental*, il est en usage chez les Kurdes d'Asie Centrale et du Caucase (Arménie, Azeïbaïdjan, Géorgie, Kirghizstan, Kazakhstan, Turkménistan) ainsi qu'au Nord de l'Irak où il est appelé *bahdinanî* ou *bahdinî* : dans la province de Mossoul ainsi que dans les provinces de Dohuk et de Zakho au Nord du Kurdistan d'Irak, où il est d'ailleurs langue officielle. (1)

On recense ensuite le kurde central ou kurde *soranî* parlé par 25 à 30 % des kurdophones selon les sources. En Irak, il est parlé dans les provinces de Suleimani, d'Erbil, de Kirkouk, ainsi qu'au Nord-Est de la région de Khanaqîn. Le kurde *soranî* est la langue officielle de la région autonome du Kurdistan d'Irak aux côtés du *kurmançî oriental* ou *bahdinî*. On le parle également en Iran (province du Kordestan). (2)

A l'instar du kurde *kurmançî*, le kurde *soranî* a lui aussi donné naissance à une langue littéraire. Il est également utilisé dans la diaspora kurde d'Europe et parfois même enseigné de façon plus ou moins officielle : en Suède, le kurde est enseigné aux enfants kurdes scolarisés dans le primaire. (3)

Enfin, le troisième groupe est le groupe des dialectes méridionaux qui regroupe 10 % des kurdophones, principalement en Iran (Ilam et Kermanshah) et en Irak (Khanaqîn, Bagdad...). Ce groupe n'a pas donné naissance à une littérature écrite, (4)

mais l'on trouve néanmoins quelques recueils de poèmes établis dans différentes variantes des dialectes méridionaux.

A l'intérieur de chacun de ces dialectes, on dénombre une multitude de sous-dialectes : dans le cas du kurde méridional, Fattah (2000), dans son ouvrage sur les dialectes kurdes méridionaux en dénombre au moins une quinzaine.

1.2.2. Différenciations entre les dialectes

Il n'existe pas de ligne d'isoglose précise entre les dialectes kurdes¹⁵. En effet, Hassanpour (1992: 24) montre que certains sous-dialectes du kurde soranî comme le *sûrçî* sont plus proches du *kurmançî* que du *soranî* au niveau morphologique alors qu'ils se rapprochent du *soranî* au niveau phonologique.

Pour Bynon (1980 : 154), la survivance ou la perte des clitiques est l'un des isoglosses majeurs divisant les dialectes kurdes septentrionaux et centraux en Irak et nous pouvons ajouter que cela peut s'appliquer à l'échelle de tout le Kurdistan. Signalons également que les dialectes méridionaux ne connaissent pas de construction ergative à la différence du *kurmançî* qui suit une ergativité « scindée ». Quant au *soranî*, Bynon émet des réserves quant à son « ergativité », on parlera plutôt de construction agentielle dans le cas du soranî.

Il existe également quelques différences d'ordre phonologique entre le *soranî* et le *kurmançî*, mais dans l'ensemble, il s'agit surtout de différences d'ordre morpho-

¹⁵ Pour de plus amples informations, cf. MacKenzie (1961a : 220-225).

syntaxique : absence de marquage casuel en *soranî*, absence du pronom personnel enclitique en *kurmançî*, divergence dans la formation du passif...

Ajoutons que parmi ces trois principaux dialectes, le plus proche du persan est le dialecte méridional comme l'évoque Karimi-Doostan (1997) dans les termes suivants : « *By Kurdish in this study, we mean a dialect of this language prevalent in Ilam and Kermanshah; two provinces in the western part of Iran. This dialect has recently borrowed many words from Standard Persian. Therefore, it is the closest Kurdish dialect to Persian* ».

Nous n'irons pas plus avant dans ce débat, puisqu'il nous ^{fait} dévie²/de notre postulat de départ, mais nous souhaitons quand même signaler l'existence de controverses entre les chercheurs, certains allant jusqu'à qualifier les deux principaux dialectes kurdes de deux langues différentes ou à parler, à l'image de Hassanpour (1992 : 436) de langue bi-standard : « *Is Kurdish a Bi-standard Language?* »

Remarque : On observe naturellement une meilleure intercompréhension aux points de passage des *lignes d'isoglosse*, zones de « frontières linguistiques » entre les dialectes, ce que Fattah (2000 : 53) traduit dans les termes suivants : « *les dialectes kurdes, du nord au sud, se distinguent les uns des autres suivant une chaîne continue et progressive, de proche en proche* ».

1.2.3. Le guranî et le zaza

Le guranî et le zaza sont deux dialectes appartenant tous deux à la branche nord-occidentale¹⁶ des langues iraniennes. Leur classement suscite parmi les chercheurs une controverse nourrie, basée à l'origine sur une divergence de points de vue, voire de perspectives.

supprimer ce passage

En effet, tandis que certains spécialistes kurdes spéculent sur l'existence d'un tronc commun entre le groupe « gurânî-zâzâ » et les trois autres groupes dialectaux kurdes, les chercheurs occidentaux classent habituellement ces dialectes hors du groupe des dialectes kurdes. Cette divergence de position¹⁷ soulève en fait le problème de la définition précise de la langue kurde et du choix des critères invoqués par les uns et les autres pour étayer cette définition. Nous n'irons pas plus avant dans cette controverse, mais nous jugions néanmoins utile de préciser que dans ce domaine, le choix des termes est plus que de rigueur...

1.3. L'enseignement du kurde

C'est en Irak que la langue kurde jouit de nos jours du statut le plus favorable¹⁸ : le kurde *soranî* est l'une des langues officielles de l'Irak et c'est également la langue

¹⁶ Fattah (2000 : 65) nous indique que les dialectes dits « gurânî-zâzâ » ont également été classés par certains chercheurs dans le groupe central des langues iraniennes. L'auteur postule pour sa part pour un classement du groupe « gurânî-zâzâ » dans « le groupe nord-ouest au sein de la langue kurde, dans une branche qu'on peut nommer « kurdo-caspienne » ».

¹⁷ Pour un exposé détaillé sur la question, cf. Fattah (2000 : 62-70) et Leezenberg (1993).

¹⁸ Cf. également à ce sujet Hakim (2006) in *Studia Iranica*.

officielle de la région kurde administrée par le gouvernement autonome du Kurdistan irakien.

Contrairement à la situation de la langue kurde dans les autres parties du Kurdistan, où les enfants kurdes ne reçoivent pas d'éducation dans leur langue maternelle comme l'évoque Haig (2002 : 17) à propos du kurde kurmancî : « *It is important to note that the overwhelming majority of Kurds receive their formal education in childhood through the medium of another language, while literacy in Kurdish is a skill learned in adulthood, and usually in the diaspora* », la région autonome du Kurdistan d'Irak peut se prévaloir d'offrir aux enfants kurdes une éducation dans leur langue maternelle, de l'école primaire à l'université¹⁹. De ce fait, dans la région kurde, les jeunes enfants ont accès dès leur plus jeune âge au patrimoine littéraire kurde.

2. Objet de la recherche

2.1. Choix du sujet : les verbes composés (nom-verbe)

On observe en kurde un phénomène très vivace et très productif qui est le recours incontournable à des suites (nom-verbe), qualifiées habituellement de locutions verbales dans la littérature française. Ces verbes composés posent différents

¹⁹ On compte aujourd'hui cinq universités publiques au Kurdistan d'Irak. Les plus importantes sont l'université Salahaddin à Erbil (installée en 1968 à Suleimani avant d'être déplacée vers la capitale de la Région kurde en 1992), ainsi que les universités de Suleimani et de Dohuk (toutes deux fondées en 1992). Viennent ensuite les universités plus récentes de Koya et l'université de Médecine de Erbil. Enfin, une université privée « The University of Kurdistan » (dont l'anglais est l'unique langue d'enseignement) vient d'ouvrir ses portes en Septembre 2006 à Erbil.

Université américaine 17 Oct à Suleimani
ou parle de ces
université franco-libana

problèmes d'analyse, tant au niveau lexicographique²⁰, compte tenu des problèmes de classement qu'ils suscitent, qu'au niveau morpho-syntaxique ou encore sémantique. Cette recherche se propose d'étudier, d'un point de vue morpho-syntaxique, la relation de composition (nom-verbe) dans ce type particulier de verbes composés.

2.2. Choix du dialecte

La présente étude se focalise sur le kurde soranî standard. Si l'on prend comme critère le nombre de locuteurs, ce dialecte n'est certes pas le plus important mais il occupe néanmoins une place de tout premier ordre si l'on se base sur la richesse de sa production littéraire²¹ et le niveau de maîtrise qu'en ont ses locuteurs. Ce dialecte a d'ailleurs donné lieu à un nombre considérable de publications dans les domaines les plus divers.

Ensuite, compte tenu du fait de son enseignement au Kurdistan d'Irak, de l'école primaire à l'Université, il a pu acquérir une place de choix parmi les dialectes kurdes²². Sa position privilégiée et un niveau de standardisation plus élevé que pour le kurmançî font que les données du soranî dont on peut disposer sont beaucoup moins sujet à caution que celles du kurmançî dont Haig (2002) nous dit la chose suivante :

²⁰ Au niveau lexicographique, se pose en effet le problème de leur inventaire et de leur description dans les dictionnaires qu'on peut résumer par les questions suivantes :

1) Comment distinguer de manière précise les verbes composés pouvant entrer dans un dictionnaire de ceux - suites occasionnelles (verbe + cod) - qui n'y ont pas leur place?
2) Doit-on classer ces verbes en fonction de leur constituant nominal, de leur constituant verbal ou doit-on réserver des entrées indépendantes pour chaque verbe composé ? Du choix de classement dépend aussi la fonctionnalité d'un dictionnaire...

²¹ Sur la production littéraire et ses développements récents, cf. Pirbal, Ferhad, 2000, « Quelques considérations sur le développement de la littérature kurde au Kurdistan d'Irak entre 1991 et 1999 », *Etudes kurdes*, II, Paris : L'Harmattan, pp. 35-42.

²² Sur la place du soranî, cf. également Hassanpour (1992 ; 272).

« Thus while Kurmanjî Kurdish is the natural L1 of many millions of speakers, it is the “written L1” for very few. Today’s emergent standard is largely determined by speakers who in a real sense are learning as they go (Dorlejin & Leezenberg, 2000). As a result, judgements on certain constructions often vary dramatically from speaker to speaker ». Je tiens cependant à ajouter ici, qu’au cours de mes enquêtes linguistiques, j’ai pu néanmoins relever de temps à autre des différences d’acceptabilités parmi mes informateurs soranophones.

2.3. Choix du corpus

Le corpus de cette recherche est formé d’extraits de la littérature kurde soranî contemporaine, aussi bien de romans²³, de récits que de nouvelles. Mon choix s’est porté vers l’incontournable *Janî gel* [Mal du peuple], roman d’Ibrahim Ahmad ainsi que vers *Zindanî gever* [La prison Gever], roman ayant connu récemment un succès littéraire retentissant dans la région autonome du Kurdistan d’Irak. Les nouvelles extraites du recueil *Pê kenîn-î geda* [Le rire du mendiant] composé par Hassan Qizilcî ainsi que les ouvrages *Hewarî xalî* [Le camp vide] de Hêmin et *Çêstî micêwir* [Le repas du serviteur de la mosquée] de Hejar ont aussi alimenté ma « base de données ». Enfin, j’ai également consulté la traduction kurde de *L’étranger* d’Albert Camus (*Bêgane*). *Handicîk far qeî*

²³ Pour une étude sur le roman kurde, cf. avec intérêt Ahmedzadeh, Hashem, 2003, *Nation and Novel (A Study of Persian and Kurdish Narrative Discourse)*, Stockholm : Uppsala University.

Les principaux dictionnaires ainsi que les grammaires kurdes et la littérature sur les verbes composés en kurde ont également été consultés. Il va sans dire qu'on ne peut pas tout trouver dans un corpus. C'est pourquoi, j'ai naturellement fait appel, quand cela s'avérait nécessaire, à des locuteurs natifs kurdes soranophones. Certains d'entre eux ont reçu une éducation primaire, secondaire voire universitaire au Kurdistan d'Irak, d'autres sont originaires des régions kurdes d'Iran. Il va sans dire que leur aide a été très précieuse dans l'élaboration du corpus qui figure en annexe du présent travail et qui est formé d'une liste de près de trois cents verbes composés (nom-verbe) analysés d'après leur structure distributionnelle.

3. Objectifs fixés

3.1. Perspectives morphologiques

Au niveau morphologique, nos attentes dans le cadre de cette recherche consistent dans un premier temps à analyser la nature morphologique respective des deux éléments entrant dans la composition d'une suite (nom-verbe). Dans un second temps, nous nous intéresserons aux propriétés morphologiques desdites suites dans leur ensemble et essaierons de voir si un verbe composé (nom-verbe) forme oui ou non une **unité morphologique**.

3.2. Perspectives syntaxiques

Au niveau morpho-syntaxique, ces constructions (nom-verbe) représentent un type particulier de complémentation verbale en kurde qui pose un certain nombre de problèmes théorico-syntaxiques. La question qui se pose en fait, c'est la question de la nature précise de la relation syntaxique entre le nom et le verbe dans un verbe composé (nom-verbe).

Il s'agira également de voir si l'on peut observer une relation syntaxique identique au sein de tous les verbes composés (nom-verbe) ou bien si, en se basant sur des critères de construction syntaxique, il est possible d'établir différents types de relation entre le nom et le verbe dans les verbes composés (nom-verbe) en kurde.

Dans le cadre d'une optique syntaxique, les questions récurrentes peuvent se résumer en trois points :

(1) Montrer, en partant d'une analyse contrastive, en quoi se différencie un verbe composé (nom-verbe) d'une construction [verbe + cod] régulière et définir ainsi un / (des) statut(s) syntaxique(s) imputable(s) à l'élément nominal d'un verbe composé. L'entreprise consiste donc à tracer une ligne de démarcation entre un syntagme [verbe-objet] libre et une véritable composition (nom-verbe).

(2) La suite (nom-verbe) forme-t-elle une **unité syntaxique**? Répondre à cette question implique de mettre en lumière la **nature « duelle »** des verbes composés

(nom-verbe), assimilable soit à celle d'un mot - dans ce cas, le verbe composé fonctionne syntaxiquement comme un mot, comme une sorte de bloc syntaxique soudé -, soit à celle d'une phrase, auquel cas le verbe composé forme alors un syntagme verbal ne manifestant pas d'unité syntaxique (mais manifestant tout de même une unité sémantique).

(3) Établir les différents types de relation (verbe - objet) en kurde dans le cadre d'un verbe composé (nom-verbe) dont le verbe est transitif.

3.3. Perspectives sémantiques

La perspective sémantique nécessite d'entreprendre une étude des propriétés syntaxiques des verbes composés en fonction des typologies sémantiques des noms qui y participent. En d'autres termes, il convient de réaliser un corpus suffisamment exhaustif et représentatif de verbes composés et de procéder à l'établissement de classes de verbes composés (nom-verbe) en fonction du sémantisme des de leur élément nominal. L'entreprise consiste par la suite à chercher un rapport de cause à effet entre la nature sémantique de N et le comportement syntaxique du verbe composé, de voir l'influence de la nature sémantique de N peut sur le comportement syntaxique du verbe composé ou autrement dit de montrer les régularités entre les propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes composés.

Des démarches similaires sont en œuvre chez Karimi-Doostan 1997 ou Mathieu (2000). Pour Karimi-Doostan, dans le cadre d'un verbe composé, certaines manipulations syntaxiques ne sont autorisées que sur un type particulier d'élément nominal, qu'il appelle *process nouns* : « *only process nouns can satisfy the requirements to function as N head and to develop into DPs. Therefore, only LVCs with process nouns can be separated by the mentioned syntactic processes* ».

Quant à Mathieu, qui a travaillé sur les verbes de sentiments en français, elle fonde d'entrée de jeu sa description sur la sémantique des verbes, qu'elle regroupe en classes homogènes du point de vue du sens. Puis, en étudiant le comportement formel de ces classes, elle essaie de localiser des régularités entre les propriétés syntaxiques et sémantiques desdits verbes.

Parallèlement aux perspectives syntaxique et morphologique, une perspective sémantique avait été envisagée pour ce travail mais deux raisons au moins m'en ont dissuadée :

(1) On peut s'interroger sur le fait de savoir si ce type de recherches axée sur le sémantisme des noms n'est pas plutôt à réserver aux locuteurs natifs.

(2) Ensuite, cette analyse, pour le moins séduisante, aurait largement dépassé le cadre de notre étude.

Il convient toutefois de préciser ici que la perspective sémantique n'a néanmoins pas été totalement écartée de cette étude. Consciente du fait qu'on ne peut pas parler des verbes composés en occultant cette donnée, je l'ai ponctuellement abordée au cours du travail, sans que cela ne constitue pour autant une démarche systématique.

4. Le cadre théorique

Je tiens d'ores et déjà à préciser que mon but est plus de fournir une étude descriptive de ce phénomène précis en kurde soranî, qui, à ma connaissance n'a pas encore fait l'objet d'une étude en Occident, plutôt que de me livrer à des spéculations théoriques dont la pérennité serait plus qu'hasardeuse. Émettre des spéculations théoriques à tout va, telles qu'elles se pratiquent très couramment dans certains cercles linguistiques, pour ensuite les voir s'effondrer à la manière d'un château de cartes au bout de quelques mois si ce n'est de quelques semaines ne correspond pas, loin s'en faut, à mes aspirations premières quant à l'étude du kurde.

Par ailleurs, dans le cas d'une langue si peu décrite, ce genre de constructions, si séduisantes fussent-elles au premier abord, auraient représenté un luxe, d'où le sens de mon approche, qui ne se circonscrit pas à une école linguistique en particulier mais qui s'est voulue plus descriptive et empirique que spéculative, et qui, j'ose l'espérer, trouvera sa place dans une stratégie plus productive.

5. L'organisation des chapitres

La présente recherche s'articule autour de cinq chapitres. L'introduction, après un exposé rapide sur la langue kurde et son contexte géo-politique, présente l'objet et les objectifs de cette recherche et se conclut par quelques considérations sur le cadre théorique adopté. Le premier chapitre dresse un état des lieux général sur les suites (nom-verbe) tandis que le second chapitre offre un tour d'horizon sur les différents types de verbes composés en kurde ainsi qu'un récapitulatif des précédents travaux leur étant consacrés. Le troisième chapitre aborde les caractéristiques morphologiques des verbes composés (nom-verbe) en kurde. Le quatrième chapitre traite des propriétés de l'objet prototypique en kurde. Enfin le cinquième et dernier chapitre examine les verbes composés kurdes dans une optique syntaxique et procède à une comparaison entre les différents groupes de verbes composés (nom-verbe) face aux opérations transformationnelles. La conclusion établit une évaluation des résultats obtenus et propose une ouverture sur des recherches ultérieures.

CHAPITRE I

LES VERBES COMPOSES : ETAT DES LIEUX ET DEFINITIONS

GENERALES

1. La coalescence²⁴ verbo-nominale : panorama des recherches menées

Le phénomène des verbes composés et plus particulièrement celui de la *coalescence verbo-nominale* telle qu'on peut la voir en œuvre en français dans les suites « prendre langue », « prendre place », « prendre la tangente », « prendre la mouche », « faire mouche » ou encore « faire retraite » affecte de façon plus ou moins semblable un très large panel de langues.

Ces dernières années témoignent d'une progression fulgurante des recherches linguistiques sur ce phénomène, conduites dans des approches théoriques et des perspectives les plus variées : les investigations menées aussi bien dans le cadre du générativisme que du fonctionnalisme adoptent des perspectives d'ordre syntaxique, lexical, lexicographique, sémantique etc...

Parmi les langues étudiées figurent des langues aussi variées du point de vue typologique que l'allemand (Bresson 1988), l'arabe (Ibrahim 2002), le basque (Alonso Ramos 2001), le berbère (Tilikete 1999), le catalan (Gracia & Fullana 1999), le persan (Karimi Doostan 1997, Samsam Bakhtiari 2000, Megerdooomian 2002), les langues

²⁴ La *coalescence* est définie par Lazard (1994 :15) comme « la fusion plus ou moins poussée du verbe et d'un nom » qui peut d'ailleurs aboutir à « l'incorporation proprement dite, c'est à dire l'intégration du nom au sein de la forme verbale ».

polynésiennes (Rosen 1989), ou encore l'hindi (Montaut 1997) et l'ourdou (Montaut 1997 et Butt 1995) ... Le français a lui aussi donné lieu à de nombreuses recherches sur « *les constructions à verbe support* » dans le cadre du lexique grammaire.²⁵

2. La valse des « étiquettes » ou comment définir un verbe composé?

Dans le monde de la littérature linguistique, dès lors qu'on entreprend une recherche sur les verbes composés, on se trouve très vite confronté à un problème de terminologie.

Pour rendre compte de cette réalité, les formulations les plus diverses sont tour à tour utilisées. On rencontre au fil des pages les qualificatifs de *coalescence*, *locution verbale*²⁶, *lexie complexe*, *expression verbale idiomatique*, *prédicat nominal à verbe support*, *construction nominale à verbe support*²⁷, *prédicat complexe* ou les formules *light verb*²⁸ *constructions*, *complex predicates*²⁹, *composite predicates*, *compound*

²⁵ Le terme de *lexique-grammaire* a été introduit par Maurice Gross en 1984, le cadre méthodologique dont il s'accompagne a été élaboré au sein du L.A.D.L. (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique). Son objectif est de recenser, en grandeur réelle, les structures syntaxiques élémentaires.

²⁶ Pour Alonso Ramos (1988 : 15) « *Dans la tradition linguistique espagnole, et encore plus dans celle du français, il y a eu une certaine tendance à assimiler les CVS [constructions à verbes support] à ce qu'on appelle « locutions verbales ».* On trouve inclus sous ce terme tout ce qui, grosso modo, a une certaine nature figée et phraséologique ». Quant à Gross G. (1996 : 154), il définit une *locution verbale* comme étant « *un syntagme verbal dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement et qui forme un concept autonome, que le sens global soit figé ou non.* »

²⁷ « On appelle **verbes supports** des verbes comme *faire, donner, mettre, etc.*, qui, à côté de leurs emplois ordinaires, se combinent avec un nom, un adjectif ou un groupe prépositionnel pour construire une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe. » [Grammaire inévidente du français, (2002 : 232)]. Concernant maintenant la fonction des verbes supports, Alonso Ramos 1998 remarque que « *la fonction principale des verbes qui apparaissent dans les CVS [constructions à verbe support] consiste à servir de support syntaxique au nom qui exprime un prédicat sémantique.* »

²⁸ Nous voulons signaler ici que, comme nous le fait justement remarquer Alonso Ramos (1998 : note 31), dans la littérature anglaise, le terme *light verb* n'est pas toujours équivalent à *verbe support*, il est aussi parfois traduit par « *verbes légers* ».

²⁹ Complex Predicates : « *predicates that are composed of more than one grammatical element but behave as a simple predicate* » (Megerdoomian 2002).

verbs dans la littérature anglaise ou encore *funktionsverben* [verbes fonctionnels] dans la littérature allemande. Ces expressions contribuent dans leur ensemble à alimenter une certaine confusion pour ne pas dire une confusion certaine.

C'est pourquoi, afin d'éviter cette sensation de vague, de flou, provoquée par « la valse des étiquettes », nous souhaitons avant toute chose définir ce que nous entendons par l'étiquette « *verbe composé* » en expliquant également en quoi elle s'oppose à une construction libre. En effet, comment différencier un verbe composé d'une suite, d'une combinaison occasionnelle [verbe + c.o.d.] ? Comment dès lors tracer une ligne frontière, une ligne de démarcation claire entre ces deux types de séquences ?

3. La composition verbale

Pour tenter de définir ce processus, nous prendrons appui sur deux définitions qui ont, me semble-t-il le mérite de recouvrir assez précisément le sens que prend la formule *verbe composé* dans la présente recherche.

La première définition est empruntée à Samvelian (2001 : 351) qui a travaillé sur les verbes composés en persan. L'auteur fournit une définition assez large de ce qu'il comprend par la formule *verbes dits « composés »* appliquée à cette langue : *une dame*
« L'étiquette "verbe composé" regroupe en persan un ensemble d'éléments hétéroclites ayant des propriétés syntaxiques et sémantiques fort variées. Elle désigne

traditionnellement une séquence contenant un verbe précédé d'un nom, d'un adjectif ou d'une préposition (ou une combinaison de ces éléments) et se comportant comme une seule unité de sens. Cette définition sémantique assez vague et intuitive est généralement en corrélation avec d'autres propriétés :

- (a) *La séquence met en jeu des phénomènes de collocation ou de figement³⁰*
- (b) *Le sens de l'ensemble n'est pas compositionnel³¹ ou pas totalement compositionnel. »*

Nous y ajouterons la définition de Samsam Bakhtiari (2000 : 215) dans laquelle cette dernière, auteur d'une thèse traitant des verbes composés en persan, se restreint aux seuls verbes composés (nom-verbe) - sur lesquels se concentre notre recherche - qui sont ainsi définis : « *toutes les constructions où il y a une association syntaxique et sémantique plus ou moins forte entre un substantif et un verbe transitif* ».

Partant de là, dès lors que nous serons confrontés à une séquence (nom-verbe) manifestant une **cohésion syntaxique** plus ou moins forte entre ses deux membres - mais dans tous les cas supérieure à celle d'un syntagme libre - s'additionnant d'une **unité sémantique** de ladite séquence, on pourra parler de « verbe composé ».

³⁰ « Une séquence est *figée* du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type. Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire quand il ne peut pas être déduit du sens de ses éléments composants. Le figement peut être partiel si la contrainte qui pèse sur une séquence donnée n'est pas absolue, s'il existe des degrés de liberté. » (Gross G. 1996 :154)

³¹ « Une construction est dite *compositionnelle* quand on peut déduire son sens de celui de ses éléments composants reliés par une relation syntaxique spécifique. La non-compositionnalité de sens va de pair avec des facteurs syntaxiques. » (Gross G. 1996 :154)

C'est ainsi qu'au niveau syntaxique, les différences entre une construction libre et un verbe composé (N-V) se traduiront par le manque d'autonomie, à un degré plus ou moins important, de N ainsi que par la résistance (pouvant aller jusqu'au figement syntaxique) de la suite (N-V) face aux possibilités transformationnelles.

Le stade ultime de la composition aboutit, dans une perspective syntaxique, à une **incorporation syntaxique** et dans une perspective morphologique, à une **incorporation morphologique**.

4. L'incorporation : « un type spécial de composition³² »

Pour tenter de définir l'incorporation, qui est, comme il a été dit, un type spécial de composition, nous avons choisi de relever, parmi les différents travaux consultés, la définition suivante de Samsam Bakhtiari (2000 : 12) : « *L'incorporation peut être définie comme un processus morpho-syntaxique qui aboutit à la fusion d'un des constituants nominaux de la phrase avec le verbe. Ce terme peut être le sujet, l'objet ou un autre complément (locatif, instrumental, but)* ».

De manière générale, le constituant le plus souvent incorporé est l'objet tandis que le sujet s'avère être le constituant le moins souvent incorporé³³. Notons qu'on peut aussi rencontrer des cas d'incorporation multiple, c'est le cas du nahuatl classique,

³² Formule empruntée à Alonso Ramos (1998).

³³ Pour une piste d'analyse sur les raisons ce phénomène, cf. Samsam Bakhtiari (2000 : 16-17).

langue amérindienne, où il arrive que plusieurs substantifs soient incorporés simultanément à un seul verbe.

Comme le remarque Alonso Ramos (1998), le terme d'incorporation, traditionnellement plutôt réservé à l'incorporation morphologique³⁴ voit actuellement son spectre de plus en plus élargi à une perspective syntaxique³⁵. Compte tenu du fait que nous sommes en présence d'un phénomène morfo-syntaxique, il s'agit là de rendre compte des propriétés de l'incorporation, tant au niveau morphologique qu'au niveau syntaxique.

Ensuite, mis à part des problèmes d'ordre morphologique et syntaxique, nous ne sommes pas sans savoir que le phénomène de composition ou d'incorporation peut aussi soulever des problèmes d'ordre sémantique qui dépassent cependant le cadre de notre recherche, que nous avons choisi de délimiter à une stricte étude *morpho-syntaxique* du processus de la composition (nom-verbe) en kurde.

Signalons néanmoins deux remarques d'importance relevant des caractéristiques sémantiques de la composition ou de l'incorporation : tout d'abord, concernant le cas particulier des *constructions à verbe support*, il est intéressant de noter que c'est le « nom prédicatif » (nom d'action ou nom d'état) et non le verbe, qui donne sa structure argumentale à la phrase. Le verbe « support » n'a pas de fonction prédicative, n'étant plus qu'un support de la phrase, il se contente d'actualiser le

³⁴ Sur l'incorporation morphologique cf. Sapir (1911), Mithun (1984) et Melçuk (1997).

³⁵ Pour des travaux récents sur l'incorporation nominale, cf. Sadock (1986), Rosen (1989) et surtout Mithun (1984) et Baker (1988).

prédicat nominal en apportant les informations de temps et de personne.

Pour en finir avec les caractéristiques sémantiques du nom incorporé, signalons que pour Samvelian (2004 :7), ce dernier « *s'interprète comme un indéfini à portée étroite, sans possibilité de lecture anaphorique* ».

5. L'incorporation morphologique et ses propriétés

La question à laquelle nous nous proposons maintenant de répondre est de savoir ce que nous entendons par *incorporation morphologique*. On parlera d'*incorporation morphologique* quand dans un processus de composition, la cohésion, l'amalgame existant entre le nom (N) et le verbe (V) est si fort que le nom (N) va jusqu'à perdre son autonomie et son intégrité morphologique en fusionnant avec le verbe pour former **une seule unité lexicale**. Ce phénomène, assez rare, se rencontre notamment dans des langues telles que le tchouktchi, langue paléo-sibérienne ou le nahuatl, langue amérindienne.

Les données suivantes montrent un exemple d'incorporation morphologique en tchouktchi [les données ont été glosées au français par Alonso Ramos (1998 : 63)]:

Ex. Syntagme « normal » [verbe transitif et c. d'objet] :

Elmuck coupe des arbres.

Ex. Forme verbale à nom incorporé :

Elmuck arbres-coupe ('Elmuck est bûcheron').

Suite à cet exemple, Alonso Ramos conclut en ces termes : « *le résultat de l'incorporation morphologique est un mot-forme où le nom arbres est devenu une partie du mot-forme verbal* ».

En français, on peut trouver des « traces » de la lexicalisation d'anciens « composés verbaux » dans des verbes comme *saupoudrer* (de *sau*, forme atone de *sel* et *poudrer*), *maintenir* (du latin populaire « *manutenire* », « tenir avec la main ») ou encore *culbuter* « buter sur le cul », qui résultent en effet d'un processus ancien d'incorporation morphologique (Benveniste 1974, 105-106).

En kurde contemporain, nous n'avons pas rencontré de cas d'incorporation morphologique. Il est cependant également tout à fait possible que l'incorporation morphologique ait été productive à date ancienne et qu'elle ait laissé des traces dans la langue actuelle.

En persan, bien qu'il ne soit pas possible d'envisager de phénomène d'incorporation morphologique ni même de composition morphologique comme l'écrit dans les termes suivants Samsam Bakhtiari (2000 : 261) : « (...) *aucun des groupes ne présente une cohésion absolue entre les deux membres du composé : la composition persane n'est pas morphologique, ce qui veut dire qu'il n'y a ni intégration physique du substantif au verbe ni de marque morphologique ouverte qui permettrait de reconnaître un verbe composé.* », Sayar (1988 : 12) nous fait néanmoins remarquer que certains verbes simples du persan contemporain proviennent en fait de la

lexicalisation d'anciens verbes composés (préfixe + verbe) de « l'ancien persan (dans les mots de l'auteur) » :

Ex. / â + gam / = / âmadan / = venir, arriver
 / fra + vaxn / = / foruxtan / = vendre

*pour ces mots, cette analyse est
diachronique*

Partant de ces exemples, il serait peut-être possible de spéculer, en adoptant ce même modèle, sur une incorporation morphologique à date ancienne pour le verbe kurde *firoştin* (vendre), proche du verbe persan *foruxtan*, mais nous préférons ne pas aller plus avant en conjectures, ne disposant pas de sources pertinentes à ce sujet et ayant conscience du risque élevé d'enlèvement en la matière...

Sayar s'appuie ensuite sur le linguiste iranien Xanlari (1973 : 257) selon les propos duquel « *les préfixes de ces verbes, ayant perdu leur rôle (...), ne peuvent plus servir à la composition et à la formation de nouveaux mots, sont des préfixes morts* ».

Toujours dans le même ordre d'idées, Samsam Bakhtiari (2000 : 170) explique que le verbe persan *nišastan*, « s'asseoir », a en fait intégré un préverbe du vieux perse, *ni-*, qui « *s'employait pour signifier un mouvement vers le bas* ». Insistons tout de même sur le fait qu'il est question dans les exemples concernant le persan, non de substantifs incorporés mais de l'intégration de préverbes à un verbe simple, ce qui est sensiblement différent.

Le nom incorporé, qui a perdu son intégrité morphologique peut également subir des changements morphologiques voire morpho-phonologiques. En effet, il peut

perdre des segments initiaux ou finaux ou, lorsque la langue incorporante pratique également l'*harmonie vocalique*, phénomène d'assimilation vocalique (qu'on rencontre notamment en turc) qui peut jouer sur plusieurs voyelles d'un même mot, l'incorporation peut aussi avoir pour conséquence un changement morpho-phonologique du mot incorporé, voire du verbe.

Examinons à ce propos cet exemple d'incorporation emprunté au tchouktchi, langue paléo-sibérienne :

Ex. *tumg-e kupre-n nantevat-g'an*
(amis-INST / filet-ABS / mettre-3pl →3sg)
« les amis ont posé le filet »
tumg-et kopra-ntevat-g'at
(amis-ABS / filet-poser-3pl)
« les amis ont posé un (des) filet(s)

[Comrie 1981 apud Samsam Bakhtiari 2000 : 17]

Cet exemple montre en effet que, lors de son incorporation au verbe, le substantif *kupre* « filet » subit le phénomène d'harmonie vocalique à l'issue duquel il devient alors *kopra*.

Le processus d'incorporation morphologique peut aussi avoir un impact sur la place des préfixes modo-temporels et autres affixes du verbe (morphèmes de nombre, de personne, etc...) qui ne vont plus s'amalgamer au verbe mais qui vont s'affixer,

sous forme de préfixes ou de suffixes au « bloc » (nom-verbe), qui constitue désormais une seule unité morphologique :

Ex. *di-der-keve* [Ritter 1971 : 6, apud Haig 2002 : 33]
(tam-extérieur-tomber-Prés.3sg)
« il sort »

Cet exemple emprunté au kurde kurmancî illustre le comportement particulier du verbe *der ketin* « extérieur - tomber : sortir », dans le parler de la région de Midyat au sud-est de Diyarbakir. On y observe que le préfixe verbal *-di* vient en effet s'amalgamer au bloc (nom-verbe) tandis qu'en kurde kurmancî standard, le même préfixe s'intercale normalement entre la partie nominale du verbe composé et le verbe :

Ex. *der-di-keve* [Haig 2002 : 33]
(extérieur-tam-tomber-Prés.3sg)
« il sort »

6. L'incorporation syntaxique et ses propriétés

Au niveau syntaxique, on parle d'incorporation lorsque l'un des arguments du verbe, généralement l'objet, perd son autonomie syntaxique et fusionne avec le verbe pour former une nouvelle entité lexicale. Le processus d'incorporation syntaxique peut

avoir des répercussions tout aussi bien au niveau du verbe « incorporant » que du nom « incorporé », voire au niveau de l'ensemble (nom-verbe).

Au niveau du verbe, cette forme de combinaison verbo-nominale aboutit à un prédicat complexe, ayant perdu un argument par rapport au prédicat de départ. Au niveau du nom, nous allons voir que l'impact de l'incorporation syntaxique n'est pas sans effet sur le statut syntaxique du nom incorporé.

7. Incorporation syntaxique et statut syntaxique du nom incorporé

L'une des conséquences majeures de l'incorporation syntaxique sur le nom incorporé est la perte de toute autonomie syntaxique. Le nom incorporé syntaxiquement n'est plus un constituant : il a perdu son statut d'argument du verbe et n'assume plus aucune fonction grammaticale dans la phrase.

La détermination du nom (article, démonstratif, possessif ...) ou son expansion ne peuvent plus s'appliquer. Il n'est pas possible de séparer le nom du verbe par un **constituant**. Les manipulations ou transformations syntaxiques autorisées pour un syntagme « normal » [verbe + c.o.d.] sont bloquées car donnant lieu à des phrases mal formées : c'est le cas de la relativation, de la pronominalisation, de la passivation...

8. Incorporation syntaxique et « intransitivation »

Quant à l'ensemble (nom-verbe) et à son alignement, signalons que deux cas de figure radicalement opposés peuvent résulter de l'incorporation syntaxique : après le processus d'incorporation syntaxique, comme l'explique Samsam Bakhtiari 2000 (88-91), il y a soit perte, soit libération de la valence objet du verbe. Ceci se traduit par le fait que le complexe verbal (N-V) ainsi obtenu est soit intransitif, soit transitif par rapport à un nouvel argument N_1 .

En effet, soit le nom incorporé remplit et sature la valence objet du verbe, auquel cas la valence objet du verbe étant occupée et saturée, le complexe (N-V) est intransitif. On parlera alors de phénomène d'**intransitivation** : « *Grosso modo, un verbe transitif fini absorbe son complément d'objet direct et continue à être un verbe fini, mais devient intransitif.* » in Alonso Ramos (1998 : 63).

Soit le verbe ne perd pas sa valence objet lors du processus d'incorporation : dans ce cas l'élément incorporé ne sature pas la valence objet du verbe. Bien au contraire, l'élément incorporé est syntaxiquement nul et la valence objet du verbe se libère au profit d'un autre argument qui est alors converti en objet . Ceci semble être le cas en kurde kurmancî, dont l'incorporation intransitivante³⁶ semble être totalement absente :

³⁶ Haig (2002 : 28) nous en dit en effet la chose suivante : « *this type of incorporation is completely lacking in Kurdish* ».

Ex. *Ferho dest-ê mel-ê maç kir [...]* [Haig 2002 : 25]

(Ferho / main-Ez.M / mollah-Obl. / baiser faire-Prét.3sgg)

litt. « Ferho baiser-a fait la main du mollah »

« Ferho a embrassé la main du mollah »

Dans cet exemple, Haig analyse l'élément nominal *maç* « baiser », provenant du verbe *maç kirin* (baiser-faire : embrasser) comme étant incorporé syntaxiquement au verbe *kirin*. L'élément nominal incorporé *maç* « baiser » a donc perdu tout statut argumental : il est, d'après l'analyse de Haig, devenu comme « invisible » pour la syntaxe. La valence objet du verbe est donc libre pour un autre argument : *dest-ê mel-ê* « la main du mollah », qui va alors remplir la valence objet du verbe à sa place.

CHAPITRE II

LES VERBES COMPOSES EN KURDE CENTRAL : ETAT DES LIEUX

1. Les verbes composés en kurde

1.1. Nécessité, dynamisme et fréquence

Les verbes composés forment une composante absolument nécessaire et incontournable de la langue kurde. Ce phénomène s'additionne en outre d'un grand dynamisme et d'une grande vivacité qui se traduisent concrètement par une création sans cesse entretenue de nouveaux verbes composés.

1.2. Types de verbes composés

Ayant choisi de nous intéresser à la relation (objet-verbe) dans le cadre de la composition (nom-verbe), nous avons donc restreint notre investigation aux seules séquences (N-V) où N = nom et V = verbe transitif. Néanmoins, nous pensons qu'il s'avérerait opportun de montrer la grande variété des types de verbes qu'il est possible de rencontrer sous l'étiquette « verbe composé ».

Le kurde central compte différents types de verbes composés. L'expression la plus simple d'un verbe composé est formée de deux parties, une partie nominale et une partie verbale. L'élément nominal entrant dans la composition de tels prédicats

complexes peut revêtir plusieurs formes : il peut s'agir d'un substantif, d'un adjectif ou encore d'un adverbe.

Parallèlement à ce type de verbes composés, on trouve des verbes formés d'un verbe simple et de la combinaison entre eux de plusieurs éléments, on trouve notamment des verbes composés formés d'un verbe simple et d'un syntagme prépositionnel.

Tableau récapitulatif des principaux types de verbes composés :

Types de Verbes Composés	Exemples	Glose
N + V	<i>rojû girtin</i> <i>yarmetî dan</i>	(jeûne-prendre) « jeûner (ramadan) » (aide-donner) « aider »
Adj ³⁷ + V	<i>azad kirdin</i> <i>aram kirdin</i>	(libre-faire) « libérer » (calme-faire) « calmer »
Adv + V	<i>dûr kirdin</i> <i>pêş kewtin</i>	(loin-faire) « éloigner » (avant-tomber) « avancer »
Pv ³⁸ + V	<i>hel kewtin</i> <i>da bezîn</i>	(hel-tomber) « se distinguer » (da-descendre) « descendre »
Prép ³⁹ + V	<i>pê zanîn</i> <i>lê dan</i>	(pê- savoir) « déduire » (lê-donner) « frapper »
V + Postv ⁴⁰	<i>kirdin-ewe</i> <i>xuwardin-ewe</i>	(faire + -ewe) « ouvrir » (manger + -ewe) « boire »

monté

³⁷ Remarque : Concernant le traitement particulier des combinaisons (Adj + Verbe) en persan, Karimi Doostan (1997) nous dit la chose suivante : « *It was argued that adjectives in combination with the causative kardan (to make) are causative constructions rather than LVCs* ».

³⁸ Pour un bref exposé sur les préverbes *da*, *der*, *hel*, *ra* et *wer*, utilisés dans la formation de ce type de verbes composés, cf. Blau (2000 : 115-116).

³⁹ L'abréviation « Prép » correspond dans ce tableau aux seules **prépositions « construites »** *lê*, *pê* et *tê* - dites aussi prépositions *absolues* (ou *absolute prepositions* dans la littérature anglaise) - qui manifestent des propriétés très particulières. Pour un exposé détaillé sur ce type de prépositions, cf. MacKenzie (1961 : § 237), Blau (2000 : 104-105) et Traïdia (1993). Signalons en outre, à propos du traitement des combinaisons (Prép + Verbe) en persan, que Karimi Doostan (1997) considère pour sa part qu'il ne s'agit pas de verbes à régime prépositionnel : « *we show that the apparent PPs in combination with LVs as in (166) are not real PPs but frozen complexes which have adverbial meanings and functions* ».

N + V + Postv	<i>bîr kirdin-ewe weḷam dan-ewe</i>	(esprit-ouvrir) « penser » (réponse-donner) « répondre »
N + Prép + V	<i>dest pê kirdin ser lê dan</i>	(main-pê-faire) « commencer » (tête-lê-donner) « visiter »
SP + V	<i>be cê hêştin be cê man</i>	(à-lieu-laisser) « abandonner » (à-lieu-rester) « être abandonné »

2. Études sur les verbes composés en kurde

2.1. L'analyse de Saeed (1997)

Si l'on s'en réfère à nos sources, les verbes composés en kurde soranî n'ont pas fait à ce jour l'objet d'un travail de recherche rédigé dans une langue autre que le kurde. Il n'existe, à notre connaissance, qu'un seul travail de recherche sur ce sujet réalisé par Saeed (1997) et intitulé *Karî lêkdiraw le kurdî u farsî da* [Les verbes composés en kurde et en persan]. Il s'agit d'une étude comparative, descriptive et contrastive des verbes composés en kurde soranî et en persan.

Cette recherche, qui s'inscrit dans une perspective morpho-syntaxique, s'articule autour de trois parties. La première est consacrée aux verbes composés kurdes tandis que la seconde étudie les verbes composés en persan. Ce travail se conclut sur une comparaison entre les points traités respectivement dans les deux parties.

⁴⁰ Sur les caractéristiques spécifiques du postverbe *-ewe*, cf. Blau (2000 : 116 -117) et Alani (1981).

Dans le premier chapitre, consacré au kurde, l'auteur s'attache à traiter les points suivants : après une introduction critique, il traite de l'alignement des verbes composés (transitivité ou intransitivité du verbe composé en kurde), de la différence entre les verbes composés et ce qu'il appelle *destewaje-y kari* (qu'il traduit lui-même en anglais par « *verbal clause* »). Saeed établit ensuite une classification des verbes composés reposant sur deux bases : tout d'abord en fonction du premier constituant du verbe composé puis, dans un second temps, en fonction de la nature du verbe servant à former le verbe composé. Puis, Saeed s'intéresse à l'impact de la prosodie sur un verbe composé et à l'emploi des pronoms personnels enclitiques dans le cadre d'un verbe composé. Pour finir, l'auteur présente les caractéristiques des principaux verbes utilisés dans la formation de verbes composés (l'auteur en sélectionne vingt-quatre).

2.2. L'analyse de Karimi-Doostan (1997)

Mis à part la recherche de Saeed rédigée en kurde, notons que nous avons tout de même recensé l'existence d'une thèse en anglais : *Light Verb Constructions in Persian and Kurdish*, soutenue en 1997 par Karimi Doostan. Cette thèse s'inscrit dans un modèle théorique récent : la grammaire lexicale fonctionnelle ou LFG.

Malgré son titre, il y est assez rarement question du kurde. En outre, les rares passages concernant cette langue ne portent pas sur le kurde soranî, mais sont circonscrits à deux parlers du kurde méridional : « *By Kurdish in this study, we mean a dialect of this language prevalent in Ilam and Kermanshah; two provinces in the*

western part of Iran. This dialect has recently borrowed many words from Standard Persian. Therefore, it is the closest Kurdish dialect to Persian. » (Karimi Doostan 1997).

2.3. L'approche de Haig (2002)

Cette revue serait incomplète sans la mention de l'article de Haig 2002 : « Complex predicates in Kurdish : Argument sharing, incorporation, or what? ». Dans cet article, l'auteur postule un phénomène d'*incorporation syntaxique* pour expliquer le comportement syntaxique particulier de certains verbes composés (nom-verbe) en kurde *kurmancî*.

En se basant sur des critères d'ordre syntaxique, il y établit une division entre le groupe des verbes « incorporants » d'un côté et le groupe des verbes « non-incorporants » de l'autre. Ces deux groupes sont, aux dires mêmes de l'auteur, assez imperméables au changement : « *However, it should be stressed that while variation is common across different subtypes of non-incorporating CPs, the fundamental distinction between incorporating and non-incorporating CPs is remarkably stable.* » in Haig (2002 : 32). Ajoutons pour finir cette remarque de Haig (2002 : 28) selon laquelle l'incorporation en kurde *kurmancî* est un phénomène se limitant aux seuls verbes *kirîn* « faire » et *dan* « donner ».

J'ai tenté de voir, au cours de ma recherche, s'il était également possible de postuler, à l'instar de Haig pour le *kurmancî*, un phénomène d'incorporation syntaxique pour expliquer certaines particularités syntaxiques des verbes composés en kurde soranî. Mes conclusions quant à ce point demeurent assez réservées ...

3. Verbes composés et langues iraniennes

Dans les langues iraniennes, et notamment en persan, le processus de composition verbale est très vivace. Ces dernières années, nombre de travaux universitaires ont porté sur les verbes composés en persan (Sayar 1988, Karimi-Doostan 1997, Samsam Bakhtiari 2000 ou encore Megerdooimian 2002). Compte tenu de la rareté des études disponibles sur les verbes composés en kurde, je me suis appuyé, le cas échéant, sur des recherches portant sur ce phénomène en persan. En effet, dans cette langue, les verbes composés posent des problèmes qui, sur nombre de points, sont d'ordre analogue à ceux rencontrés en kurde.

4. Quelle terminologie pour les verbes composés en kurde?

Il conviendra de distinguer d'un côté la terminologie employée en kurde et de l'autre dans les langues autres que le kurde, notamment dans la littérature anglaise et française consacrée au kurde.

4.1. La terminologie kurde : *kirdarî lêkdiraw* versus *kirdarî darêjraw*

Les linguistiques et grammairiens kurdes, aux rangs desquels Hacî Marif (1977) établissent, pour désigner les verbes composés, un distinguo entre les formules *kirdarî (karî) lêkdiraw* (verbe composé) et *kirdarî (karî) darêjraw* (verbe dérivé).

Hacî Marif (1977 : 89-94) nous explique que l'expression *kirdarî lêkdiraw* sert à désigner les verbes composés se présentant sous la forme (N-V) : N symbolise un nom, un adjectif ou un mot n'ayant d'existence propre qu'en composition avec un verbe - l'auteur fournit d'ailleurs l'exemple du mot *waz*, qui n'a pas d'existence propre hors du verbe composé *waz hênan* « abandonner » - tandis que V symbolise dans cette formule un verbe simple.

L'étiquette *kirdarî lêkdiraw* renvoie donc aux verbes formés de deux morphèmes libres (nom + verbe simple, adjectif + verbe simple, adverbe + verbe simple) :

Ex.	<i>sönd xwardin</i>	(serment - manger)	« jurer, prêter serment »
	<i>azad kirdin</i>	(libre - faire)	« libérer »
	<i>zû kirdin</i>	(vite - faire)	« se dépêcher »

tandis que l'étiquette *kirdarî darêjraw* réfère aux verbes composés se présentant sous l'une des deux formes suivantes :

(1) Préfixe ou préverbe (*pêşgir*) + verbe simple

Ex.	<i>hel⁴¹ girtin</i>	(<i>hel</i> + prendre)	« soulever, porter »
	<i>da⁴² nan</i>	(<i>da</i> + mettre)	« déposer, composer, rédiger »

(2) Verbe simple + suffixe ou postverbe (*paşgir*)⁴³

Ex.	<i>kirdinewe</i>	(faire + <i>-ewe⁴⁴</i>)	« ouvrir, refaire, répéter »
	<i>xuwardinewe</i>	(manger + <i>-ewe</i>)	« boire »

Quant à Kurdoev (1991 : 151-180), il reprend la terminologie de *kirdarî lêkdiraw* mais avec une portée différente. Kurdoev englobe quant à lui, au moyen de cette formule un ensemble regroupant à la fois les *kirdarî lêkdiraw* (dans le premier sens évoqué, à savoir les verbes formés de deux morphèmes libres) et les *kirdarî darêjraw*.

⁴¹ Le préverbe *hel* « donne le sens général de : soulever, tirer vers le haut » (Blau, 2000 :116).

⁴² Le préverbe *da* « donne le sens général de : poser, tirer vers le bas » (Blau, 2000 :116).

⁴³ Il existe en kurde deux suffixes (*paşgir*) servant à former des verbes « dérivés » (*kirdarî darêjraw*), il s'agit des suffixes *-ewe / we-ve* et *-andin*.

⁴⁴ Le postverbe *-ewe* « donne au verbe le sens général de : revenir, répéter une action » (Blau, 2000 :116).

4.2. La terminologie anglaise

Revenons-en un instant à la littérature anglaise sur ce sujet et à sa terminologie : pour évoquer les séquences (nom-verbe), Karimi - Doostan (1997) emploie la formule « *Light Verb Constructions in Persian and Kurdish* » tandis que Haig (2002) parle quant à lui de « *Complex predicates in Kurdish : Argument sharing, incorporation, or what?* ».

Mis à part les différences de points de vue et de cadre théorique adoptés par les auteurs, la première remarque que l'on peut faire est la différence de terminologie affichée pour désigner une même réalité : *light verbs constructions* chez Karimi - Doostan ou *complex predicates* chez Haig, qui emploie aussi la formule « *composite predicates* » dans le corps de son texte.

À un niveau plus général, si l'on se penche maintenant sur l'ouvrage de référence incontournable sur le kurde de MacKenzie (1961), on y trouve alors l'étiquette « *compound verbs* » : « *a simple verb may combine with either a preverb (...) or a nominal form to yield a compound verb* » [MacKenzie, 1961 : § 234]. Quant à Edmonds (1955 : 498), il emploie quant à lui le terme « *auxiliary* » pour qualifier les verbes servant à former des verbes composés (nom-verbe).

On a donc vu que la littérature anglaise sur le sujet utilise au gré des époques, des cadres théoriques, des points de vue et des perspectives de recherche, au moins

quatre expressions différentes pour référer aux verbes composés : *light verb constructions*, *complex predicates*, *composite predicates* et *compound verbs*.

4.3. La terminologie française

4.3.1. *Verbes composés versus locutions verbales*

Venons-en maintenant aux principaux ouvrages de référence sur le kurde dans la littérature française : les verbes composés y sont traditionnellement désignés au moyen de l'étiquette « verbe composé » qu'on trouve chez Bedir Khan & Lescot (1970 :183) : « *l'élément non verbal ne se décline jamais , et c'est à cela qu'on différenciera, dans un texte, le verbe composé de la rencontre fortuite d'un verbe et de son complément* ». Plus en aval, ils ajoutent (1970 :187) : « *c'est le caractère indéclinable de l'élément non verbal du verbe composé qui dénote ce dernier (...)* :

Ex. *ez limêj dikim*

« je prie »

vs. *ez limêj-ê (cas oblique fém.) dikim*

« je fais la prière »

Par la suite, ces verbes complexes seront plutôt rangés sous l'étiquette « locutions verbales », comme en témoignent les travaux de Blau (1975 : 73-77), (1999 : 84-88) et (2000 : 110-120) ainsi que le récent ouvrage de Fattah (2000 : 847-848) consacré aux dialectes kurdes méridionaux : « *Si en KS [groupe kurde du sud] les verbes simples se comptent par centaines, les locutions verbales, formées d'un verbe*

simple et d'une détermination (nom, adjectif, adverbe, locution prépositive) se comptent par milliers et constituent une zone d'expression permanente de la vitalité du kurde. ».

4.3.2. Du choix de l'étiquette « *verbe composé* »

Dans la littérature française consacrée au kurde, il semble donc qu'il y ait aujourd'hui un consensus autour de la formule « locution verbale ». Nous avons cependant choisi de lui préférer la formule plus large de « verbe composé » au motif que la terminologie « locution verbale » réfère à un type particulier de **syntagme verbal**⁴⁵.

Or, étant donné que l'une des perspectives syntaxiques envisagées dans ce travail consiste à savoir dans quelle mesure on peut considérer, en kurde, un verbe composé comme un syntagme verbal, nous avons écarté la terminologie « locution verbale » qui laisserait à penser qu'on a en quelque sorte déjà répondu à cette question, en supposant comme admis l'un des nœuds du problème...

⁴⁵ Cf. Chapitre II, 2.

CHAPITRE III

ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES VERBES COMPOSÉS

Avant de nous livrer à l'examen détaillé des propriétés syntaxiques de l'élément nominal d'une suite (nom-verbe), nous allons tout d'abord nous intéresser aux caractéristiques formelles du nom N entrant en relation de composition avec le verbe dans une combinaison (nom-verbe). Il convient, pour ce faire, de recenser les différentes catégories de substantifs pouvant donner lieu à la formation de verbes composés (nom-verbe).

Remarque : Dans la littérature anglaise sur les verbes composés en persan, l'élément nominal N est souvent appelé « *preverb* », noté (PV) (cf. Karimi Doostan 1997) ou encore « *preverbal element* » (Megerdoomian 2002). On retrouve aussi cette terminologie en français (Family 2006 parle aussi de « *préverbe* » pour désigner l'élément non verbal d'un verbe composé en persan).

Cette terminologie étant susceptible d'induire un risque de confusion avec ce qui est communément désigné sous le terme de *préverbe* dans un verbe composé en kurde, nous avons préféré ne pas la retenir. En effet, dans le cas du kurde, le terme *préverbe*⁴⁶ renvoie à « *d'anciens adverbes (figés) dont le sens originel a disparu* » et qui se « *placent devant le verbe simple en modifiant son sens de façon imprévisible* » Blau (2000 : 115-116).

⁴⁶ Cf. Blau (2000 : 116) pour la liste et le sens des principaux préverbes.

L'élément nominal N entrant dans la formation d'un verbe composé (N-V) peut prendre différentes formes : il peut s'agir d'un **nom simple** ou d'un **nom construit**. On parle de nom construit à propos d'un nom pouvant être décomposé en unités plus petites tandis qu'un nom simple ne le permet pas. L'étiquette **nom construit** s'applique à l'ensemble constitué des *noms composés* et des *noms dérivés*. En lieu et place de N, à côté des noms simples, des noms composés et des noms dérivées, on peut aussi trouver des noms d'emprunt, des onomatopées, et des nom expansés dont l'expansion est constituée par un nom propre. Enfin, un nom obtenu par conversion peut aussi entrer dans la formation d'un verbe composé (nom-verbe) : il peut s'agir soit d'un nom provenant de la substantivation d'un infinitif, soit d'un nom provenant de la substantivation d'un radical verbal du présent ou du passé (RI ou RII).

1. Caractéristiques formelles de N

1.1. Nom simple

N peut prendre la forme d'un nom commun simple, au sens abstrait ou concret. C'est par exemple le cas des noms *şîr* « lait » ou *şane* « peigne » dans les exemples suivants :

Ex.	<i>şîr dan</i>	(lait - donner)	: allaiter
	<i>şîr xuwardin</i>	(lait - manger)	: têter
	<i>şane kirdin</i>	(peigne-faire)	: peigner

1.2. Nom composé

Les noms composés peuvent aussi entrer en relation de composition avec des verbes simples dans la formation de verbes composés (nom-verbe). Dans cette position, on trouve aussi bien des composés copulatifs que des composés déterminatifs.

1.2.1. Composés copulatifs

Il existe trois modes de formation différents pour les composés copulatifs : la juxtaposition, la coordination et la répétition.

1.2.1.1. Juxtaposition

La partie nominale du verbe composé peut être un nom composé issu d'un processus de juxtaposition de deux noms :

Ex. *agirbaran kirdin* : bombarder
 mastaw kirdin : flatter, s'insinuer dans les bonnes grâces de qqn

Dans ces exemples, les noms *agirbaran* « bombardement » et *mastaw* « boisson au yaourt » proviennent respectivement d'un processus de juxtaposition, qui est décomposé ci-dessous :

Ex. *mastaw* < *mast* + *aw* (yaourt + eau) : boisson à base d'eau, de yaourt et de glace
agirbaran < *agir* + *baran* (feu + pluie) : bombardement

La juxtaposition s'opère parfois au moyen d'un morphème particulier, le morphème *-ew* qui s'emploie « à la place de la préposition *be* dans la formation de composés copulatifs, avec le sens de « envers, à l'égard de » (Bassols 1992 : 59) pour relier entre eux les deux membres du nom composé.

Observons le verbe composé *ma_lewma_l kirdin* signifiant « aller de maison en maison ». Le nom *ma_lewma_l* procède en fait de l'opération de juxtaposition suivante :

Ex. *ma_lewma_l* < *ma_l* + *-ew* + *ma_l* : de maison en maison

Remarque : Le mot composé *ma_lewma_l* ne semble pas avoir d'autonomie propre en dehors de son emploi dans le verbe composé *ma_l-ew-ma_l kirdin*.

1.2.1.2. Coordination

N peut être un nom composé issu de la coordination de deux substantifs ou de deux radicaux verbaux au moyen de la conjonction *u/w* « et » :

Ex. *der-u-deşt kirdin* (extérieur et plaine - faire) : voyager en pleine campagne
hat-u-ço kirdin : (allées et venues - faire) : aller et venir, fréquenter

Le nom *hat-u-ço* « allées et venues » est en fait le résultat de la coordination des radicaux du passé (RII) des verbes *hatin* « venir » et *çûn* « aller », qui sont respectivement *hat* et *çû*. Remarquons que le radical verbal *çû* subit d'ailleurs une modification phonétique lors du processus de composition nominale pour devenir *ço*.

La partie nominale d'un verbe composé peut également être le résultat de la coordination de deux mots rimant entre eux :

Ex. *çaw u raw kirdin* (œil et chasse - faire) : faire de la propagande

Ces mots n'ont d'ailleurs parfois aucun signifié ainsi que le fait remarquer Bassols (1992 : 53) à propos de la composition nominale : « *Des mots sans signifié sont employés fréquemment, à cause d'une analogie établie par la rime* ». Cela semble être le cas du verbe composé *aşumaş kirdin* « déclarer l'amitié cassée en liant mutuellement les petits doigts de la main droite ». Son élément non verbal, *aşumaş*, expression enfantine indiquant chez un enfant la volonté de ne plus parler avec son camarade (« je ne te parle plus ») procède de la coordination au moyen de la conjonction *u* « et », des mots *aş* et *maş*, mots sans signifié⁴⁷ et rimant entre eux. Ajoutons qu'en dehors du verbe composé, cette expression n'a d'ailleurs pas d'existence propre.

⁴⁷ On peut trouver ces mots avec un signifié dans un autre contexte : *aş* signifie soupe et *maş* réfère à une épice utilisée dans la soupe. Mais il semble que dans le cas présent, il s'agisse bien de mots sans signifié employés ensemble uniquement pour l'effet de rime provoqué (d'après informateur).

1.2.1.3. Répétition

L'élément nominal d'un verbe composé peut se construire au moyen de la répétition de deux noms ou de deux radicaux verbaux :

- Ex. *parçe parçe kirdin* (morceau morceau - faire) : casser en morceaux
beş beş kirdin (part part - faire) : partager, répartir

On peut aussi citer dans le même sens le verbe composé *encin encin kirdin* « couper en morceaux » qui procède quant à lui de la répétition de *encîn*, RI du verbe *encinîn* « couper en morceaux ».

On joue également souvent sur la répétition de deux onomatopées évoquant des sons ou des bruits de la nature :

- Ex. *tepetep kirdin* (bruit lourd et sourd, petit bruit de pas rapides - faire) : produire des bruits lourds et sourds

Le nom *tepetep* est formé de la répétition de l'onomatopée *tep* « bruit sourd » selon le schéma suivant :

- Ex. *tepetep* < *tep - e - tep*

Remarquons que les deux éléments du mot composé sont ici reliés entre eux par la voyelle de liaison - e⁴⁸, souvent présente dans les noms composés formés à partir de la répétition d'un même élément.

1.2.2. Composé déterminatif

N peut prendre la forme d'un nom expansé formant soit un syntagme génitif (ayant pour tête un déterminé substantif) :

- Ex. *emir-î Xuwa kirdin* (ordre de Dieu - faire) : mourir
koç-î duwayî kirdin (ultime transhumance - faire) : mourir

soit un syntagme épithétique :

- Ex. *aşbetal kirdin* (moulin vide - faire) : vider le moulin, mettre la clef sous la porte, plier bagage
jinxirap kirdin (femme mauvaise - faire) : porter atteinte à l'honneur, à la dignité d'une femme

selon Wahby & Edmonds
aşbetal = !! le moulin est vide
prendre sa retraite

En ce qui

Concernant l'emploi des noms propres dans les « locutions verbales » en persan, Sayar (1988 : 41-42) émet la remarque suivante : « *En corollaire, les noms propres ou autres substantifs qui ne peuvent pas avoir un sens générique ne s'emploient pas dans une locution (...) à moins qu'il ne soit employé dans un sens*

⁴⁸ Cf. Bassols (1992 : 66) pour plus de détails sur ce mode de composition nominale proprement dite.

figuré : *pirhan-e osmân kardan* : *dramatiser* (litt. *faire la chemise de Osman*) ». Il ne semble pas en être tout à fait de même en kurde : en effet, dans le syntagme génitival *emir-î Xuwa*, le nom *Xuwa* « Dieu » n'est pas employé dans un sens figuré mais bien dans son sens propre.

1.3. Noms dérivés

L'élément nominal d'un verbe composé peut également être le résultat d'un processus de dérivation morphologique obtenu par suffixation.

1.3.1. Noms dérivés de noms

L'élément nominal d'un verbe composé peut être un nom dérivé d'un autre nom. Si nous observons par exemple le verbe *amojgarî kirdin* (conseil-faire), « conseiller », nous constatons que son élément nominal *amojgarî* est en fait un nom dérivé :

Ex. *amoj-gar-î* (conseil) < *amoj* + *-gar* + *-î*

 amoj (pédagogie, éducation)
 -gar (suffixe servant à former des noms concrets « faiseur, celui qui fait ... »)
 -î (suffixe servant à former des noms abstraits)

1.3.2. Déverbal

Les éléments nominaux des verbes composés peuvent prendre la forme d'un déverbal (nom dérivé formé à partir d'un radical verbal RI ou RII auquel on a ajouté un suffixe - suffixe zéro ou autre -) :

Ex. N = RII + suffixe zéro :

xuwast (« désir, souhait » < RII de *xuwastin* « désirer ») en combinaison avec le verbe simple *kirdin* donne le verbe composé *xuwast kirdin* « avoir l'intention de ».

Ex. N = RI + suffixe zéro :

lerz (< RI de *lerzîn* « trembler ») en combinaison avec le verbe simple *girtin*, donne le verbe composé *lerz girtin* « avoir une attaque de fièvre ».

1.4. Nom emprunté

La partie nominale d'un verbe composé est également susceptible d'être formée par un nom emprunté à une langue étrangère. De manière générale, il s'agit surtout de noms empruntés à l'arabe, au persan ou au turc. On trouve néanmoins quelques emprunts provenant de l'anglais. Les emprunts à l'arabe peuvent être des noms simples :

Ex. *hal̄ girtin* (condition, extase - prendre) : tomber en extase

hal̄ < ar. *ḥal* (état, condition)

tezbêhat kirdin (*tezbêhat* - faire) : réciter ses prières avec un type particulier de chapelet - appelé *tezbih* en kurde - utilisé par les fidèles musulmans.

tezbêhat < ar. *tasbīhat*, pl. de *tasbīh* (louange de Dieu)

Parallèlement aux noms simples, on trouve aussi des formes verbales (*masdar*⁴⁹) qui vont à leur tour pouvoir fonctionner comme l'élément nominal d'un verbe composé :

Ex. *intizar kirdin* (attente - faire) : attendre

intizar < ar. *intizar* (attente)

La remarque suivante de Samsam Bakhtiari (2000 : 195) portant sur les emprunts à l'arabe dans le cadre des verbes composés (nom-verbe) en persan, nous a semblé tout à fait intéressante à relever : « *En effet, à cette époque, [après la conquête arabe] le persan a emprunté beaucoup de mots arabes ; étant donné que l'emprunt des verbes se fait moins facilement, il s'agit essentiellement de substantifs. La formation des verbes correspondants s'est fait de deux manières : dans de rares cas, le verbe est formé en ajoutant le morphème de l'infinitif persan au substantif, ce qui est par exemple le cas de "raqs-idan" (danser) ou "talab-idan" (demander) (bien que les verbes "raqs kardan" et "talab kardan" existent également, le premier ayant plutôt un emploi dialectal). Mais il semble que la morphologie dérivationnelle posait*

⁴⁹ Le *masdar* qui correspond en arabe au nom d'action, exprime le fait d'accomplir l'action du verbe. Il peut parfois être rendu en français par l'infinitif.

quelques problèmes, puisque la langue a eu recours, d'une manière presque exclusive, à la formation de verbes composés ».

Samsam Bakhtiari (2000 :196) poursuit en tentant de démontrer l'existence d'un rapport de cause à effet entre l'emprunt d'un nombre élevé de substantifs étrangers dans une langue et la forte concentration de verbes composés (nom-verbe) dans ladite langue : « (...) on peut émettre l'hypothèse suivante : d'une manière générale, lorsqu'il y a un emprunt massif de substantifs étrangers de la part d'une langue, celle-ci favorise le développement des « light verbs » et de la composition pour former des verbes correspondant aux substantifs empruntés ».

Comme on l'a dit, des noms empruntés au persan (noms dérivés de verbes ou noms composés) peuvent aussi fonctionner comme élément nominal d'un verbe composé. Les mots empruntés peuvent garder leur « intégrité » morphologique ou subir quelques modifications d'ordre morpo - phonologique.

C'est le cas du mot *amšo* « visite », élément nominal du verbe composé kurde *amšo kirdin* « fréquenter », qui procède de l'expression empruntée au persan *âmad[o]šod* « allées et venues, circulation, fréquentation, relations », formée de la coordination de deux RII du persan, le radical du passé de *âmadan* « venir », *âmad* et le radical du passé de *šodan* « devenir », *šod*. Lors de son passage au kurde, *âmad[o]šod* subit une modification morpo-phonologique pour devenir au final *amšo*.

De même, la partie nominale du verbe composé *gift-u-go kirdin* « converser » est empruntée au persan *goftegu / goftogu* « conversation » (nom composé formé de la coordination du RI et du RII du verbe persan *goftan* « dire »), lui même objet d'une modification morpho-phonologique lors de son emprunt.

Concernant les emprunts faits au turc, on peut citer le substantif turc *iş* « travail », qui forme avec le verbe simple *kirdin*, le verbe composé *iş kirdin* « travailler », employé en parallèle avec le verbe *kar kirdin* « travailler ».

Enfin, plus récemment, de nombreux mots sont empruntés à l'anglais pour servir de base à la formation de nouveaux verbes, notamment dans le lexique informatique ou technique :

Ex. *çat kirdin* (*chat* - faire) : « chatter (discuter en temps réel via internet) »
imeyl kirdin (courrier électronique - faire) : « envoyer un courrier électronique »
faks kirdin (fax - faire) : « faxer »

1.5. Onomatopée

Une onomatopée renvoyant de manière générale à des bruits de la nature ou à des cris d'animaux peut également former l'élément nominal d'un verbe composé (nom-verbe) :

Ex. *pif dan* (*pif* - donner) : souffler (bougie, braise etc...)

pif : bouffée

kis kirdin (*kis* - faire) : crier à la manière d'un berger

kis : cri du berger

pirûşe kirdin (*pirûşe* - faire) : le fait de balayer la neige (vent)

pirûşe : onomatopée évoquant le bruit du vent soufflant sur des branchages recouverts de neige

Comme il a été dit plus en amont, la partie nominale d'un verbe composé pourra aussi procéder de la répétition d'onomatopées (cf.1.2.1.3. Répétition).

2. Remarques sur la nature du verbe

Saeed (1997 : 73) observe que, sur un total de huit à neuf mille verbes, le kurde ne compte en fait pas plus de 500 verbes simples. Les verbes composés sont en effet une donnée absolument incontournable en kurde : ils sont indispensables à la langue pour l'expression des notions verbales les plus variées. Une vingtaine de verbes simples interviennent dans la composition verbale en kurde.

En se combinant avec un ou plusieurs éléments non verbaux, ils vont servir de base à la formation de verbes composés. La liste suivante présente les verbes simples les plus fréquemment employés dans la formation de verbes composés :

birdin (porter)

birîn (couper)

bûn (être)

çûn (aller)
dan (donner)
gêran (tourner)
geyîştin (atteindre)
girtin (prendre)
hatin (venir)
hênan (emmener, apporter)
şikan (casser)
tikan (s'égoutter)
xistin (jeter)
xuwardin (manger)
xuwastin (désirer)

Vossoughi (1977 : 211) offre d'ailleurs un classement des principaux verbes employés dans ce type de constructions en fonction de leur fréquence : « *les syntagmes verbaux constitués d'un nom ou d'un adjectif précédé d'un verbe simple sont très courants en kurde. Les verbes qui entrent le plus souvent dans cette construction sont kirdin, dan, bûn, kewtin, xistin, hatin, çûn, girtin* ». Notons qu'on peut aussi trouver en kurde des *verbes dérivés* formés à partir d'un verbe simple et d'un suffixe ainsi que des verbes complexes formés soit d'un verbe simple et d'un préverbe, soit d'un verbe simple et d'une préposition construite⁵⁰.

⁵⁰ Pour plus de détails, se référer au Chapitre II, 1.2.

Nous souhaitons néanmoins préciser ici qu'au milieu de cette profusion de possibilités, nous nous sommes focalisé un choix de cinq verbes simples transitifs, qui vont constituer la partie verbale des verbes composés (nom-verbe) de notre corpus :

<i>dan</i>	(donner)
<i>girtin</i>	(prendre)
<i>hênan</i>	(emmener, apporter)
<i>kirdin</i>	(faire)
<i>xuwardin</i>	(manger)

Remarque : Des paires de verbes simples, en se combinant avec le même lexème nominal ont la possibilité de former des paires diathétiques de verbes composés dont l'une est la version passive de l'autre. Ce phénomène affecte entre autres la paire (*dan* / *kirdin*) :

Ex. *îmtîhan dan* (examen - donner) : passer un examen

vs. *îmtîhan kirdin* (examen - faire) : examiner

Ex. *fû dan* (souffle - donner) : gonfler

vs. *fû kirdin* (souffle - donner) : souffler

Des « couples » de verbes composés, notamment la paire (*dan* / *xuwardin*), ont la possibilité d'exprimer des tours différents, à savoir soit une relation de diathèse (actif / passif) :

Ex. *firîw dan* (fraude - donner) : tromper

vs. *firîw xuwardin* (fraude - manger) : être trompé, se tromper

Ex. *tefre dan* (déception - donner) : tromper, décevoir

vs. *tefre xuwardin* (déception - manger) : être déçu

Soit une relation d'ordre (actif / factitif) :

Ex. *xul dan* (rotation - donner) : faire tourner

vs. *xul xuwardin* (rotation - manger) : tourner

Outre leur contribution à la formation de couples de verbes composés en relation de diathèse, ces paires de verbes simples peuvent aussi donner lieu à la formation de paires de verbes composés manifestant tout simplement entre eux une différence d'ordre conceptuel plus ou moins marquée :

Ex. *deng dan* (voix - donner) : voter (donner sa voix dans une élection)

vs. *deng kirdin* (voix - faire) : parler, dire

Ex. *memik dan* (sein - donner) : allaiter (un nourrisson)

vs. *memik kirdin* (sein - faire) : commencer à se développer, devenir pubère (fille)

3. Propriétés morphologiques générales des suites (N-V)

3.1. Opérations de dérivation morphologique

Parallèlement aux verbes simples, les verbes composés (nom-verbe), peuvent servir de base aux opérations dérivationnelles suivantes : la « nominalisation » de la suite (nom-verbe), la formation de noms d'agent, la formation de noms abstraits, la formation de participe passé passif (adjectifs), la formation d'adjectifs dérivés.

3.1.1. Nominalisation de l'infinitif de la suite (nom-verbe)

Le test de *nominalisation* s'applique normalement à l'infinitif d'un groupe verbal libre [verbe + c.o.d]. En effet, vu que l'infinitif possède tour à tour les propriétés d'un verbe et d'un nom, et peut donc assumer des fonctions verbales ou nominales, il est possible, à partir de l'infinitif d'un groupe verbal libre [verbe + c.o.d], de procéder à sa nominalisation et de former ainsi un syntagme nominal :

Considérons le groupe verbal *henar xwardin* (manger des grenades) où l'infinitif *xwardin* a un rôle verbal et forme la tête d'un groupe verbal dont le c.o.d. est *henar*. Le test de la nominalisation nous donne :

Ex. *xwardin-i henar*

(manger-Inf.-Ez-grenade)

« le fait de manger des grenades »

On peut observer que l'infinitif *xwardin* a perdu son rôle verbal et est devenu la tête du groupe nominal *xwardin-î henar* « le fait de manger des grenades ». Dans cette nouvelle configuration, on peut observer que l'objet direct du verbe transitif, *henar*, est alors réalisé sous la forme d'un complément du nom du l'infinitif substantivé, auquel il est relié par l'intermédiaire de l'ezafe. Il est possible de formaliser ce processus de la façon suivante :

$$\boxed{[V]_N - Ez - N_1}$$

Dans cette formule, $[V]_N$ symbolise l'infinitif nominalisé du verbe et N_1 le c.o.d. devenu complément du nom.

❖ Récapitulatif

(a) Verbe fini : $[N_0 N_1 V] = SN + SV$

Ex. *Awaz henar dexwa*

« Awaz mange (une/la /les/des) grenade(s) »

(b) Infinitif au rôle verbal : $[N_1 V] = SV$

Ex. *henar xwardin*

« manger des grenades »

Remarque : Dans ce cas, le sujet de l'infinitif n'est pas réalisé.

(c) **Infinitif nominalisé :** $[[V]_N - Ez - N_1] = SN$

Ex. *xwardin-î henar*

« le fait de manger des grenades »

Le syntagme nominal **xwardin-î henar-î Awaz* contenant deux arguments du nom n'est pas autorisé en kurde.

Il en est de même en persan où Samvelian (2001 : 376 - 377) montre qu'il existe une seule position d'argument dans un syntagme nominal : « *La réalisation simultanée du sujet et du complément direct à droite de l'infinitif est exclue dans le persan d'aujourd'hui :*

Ex. **koştan-e maryam-e omid*
(tuer-Ez Maryam-Ez Omid)

[Samvelian, 2001 : 377]

Il s'agit donc à présent de voir si l'opération de nominalisation peut s'appliquer de la même façon à un verbe composé (nom-verbe) que dans le cadre d'une formation libre [verbe + c.o.d.]. L'exemple ci-dessous montre que la nominalisation peut en effet s'appliquer à l'infinitif d'une suite (nom-verbe). La phrase kurde recourt d'ailleurs fréquemment à l'emploi de verbes composés nominalisés :

Ex. *duwa-y nan xuwardin-ê ke wa Lawe be zor-îş Cuwamêr-î tiya bo ne-hênra-ye qise, hesta-n* [Janî gel, 36 apud Bassols, 1995]
 (après / (pain manger)-Indéf / que / ainsi / Lawe / même de force / Cuwamêr-Clit.3sg / dedans / pour / Nég-emmener-Passif-Pas.3sg-Postp. / parole / se lever-Prét.3pl.)
 « après un repas (litt. le fait de manger du pain) pendant lequel Lawe essaya, même par la force, de faire parler Cuwamêr (litt. que ainsi Lawe même par la force Cuwamêr n'y fut pas amené à la parole), ils se levèrent » [Bassols, 1995]

3.1.2. Formation de noms d'agent

En kurde, à l'image des verbes simples, les verbes composés peuvent faire l'objet d'une opération dérivationnelle dont le résultat est la formation de noms d'agent. Pour ce faire, on ajoute, à la partie nominale du verbe composé, les suffixes d'agent suivants :

- Le suffixe *-ker* pour les verbes composés formés avec *kirdin*
- Le suffixe *-der* pour les verbes composés formés avec *dan*
- Le suffixe *-gir* pour les verbes composés formés avec *girtin*
- Le suffixe *-xor* pour les verbes composés formés avec *xuwardin*
- Les suffixes *-hên* (*-hêner*) pour les verbes composés formés avec *hênan*

Ex. *bang dan* « appeler à la prière » ⇒ *bang-der* « muezzin »
ser dan « visiter » ⇒ *ser-der* « visiteur »

<i>şîr dan</i>	« allaiter »	⇒ <i>şîr-der</i>	« mammifère »
<i>man girtin</i>	« faire grève »	⇒ <i>man-gir</i>	« gréviste »
<i>rojû girtin</i>	« jeûner (ramadan) »	⇒ <i>rojû-gir</i>	« celui qui jeûne »
<i>pena hênan</i>	« se réfugier »	⇒ <i>pena-hên (-hêner)</i>	« réfugié »
<i>qise kirdin</i>	« parler, dire »	⇒ <i>qise-ker</i>	« porte-parole »
<i>xôn kirdin</i>	« commettre un meurtre »	⇒ <i>xôn-ker</i>	« meurtrier »
<i>şîr xuwardin</i>	« téter »	⇒ <i>şîr-xor</i>	« nourrisson »

Les verbes composés se construisant avec un régime prépositionnel peuvent également donner lieu à la formation de noms dérivés. Dans ce cas, on retrouve au sein de la nouvelle entité lexicale la préposition servant à introduire le régime prépositionnel, sous sa forme construite (*lê*, *pê* ou *tê*), suivant le modèle opératoire ci-contre : [N + Prép + Suf]_N

Ex.	<i>çaw lê kirdin</i>	« imiter »	⇒	<i>çawlêker</i>	« imitateur »
	<i>gesik lê dan</i>	« balayer »	⇒	<i>gesiklêder</i>	« balayeur »

3.1.3. Formation de noms abstraits

La formation de noms abstraits se fait par l'ajout du suffixe *-î* aux noms d'agent dérivés :

Ex.	<i>çawlêker</i>	« imitateur »	+ <i>-î</i>	⇒	<i>çawlêkerî</i>	« imitation »
-----	-----------------	---------------	-------------	---	------------------	---------------

3.1.4. Formation de participe passé passif

La formation des participes passés passifs s'opère par la combinaison de la partie nominale du verbe composé et du participe passé passif de sa partie verbale :

Ex.	<i>bang kirdin</i>	« appeler, inviter »	⇒	<i>bang-kiraw</i>	« appelé, invité »
	<i>kun kirdin</i>	« percer, déflorer »	⇒	<i>kun-kiraw</i>	« percé, déflorée »
	<i>qaf kirdin</i>	« plier »	⇒	<i>qaf-kiraw</i>	« plié »
	<i>piyaw girtin</i>	« arrêter »	⇒	<i>piyaw-giraw</i>	« arrêté »
	<i>jin hênan</i>	« se marier ⁵¹ »	⇒	<i>jin-hênraw</i>	« marié »
	<i>baş xuwardin</i>	« manger la part de qqn »	⇒	<i>baş-xuraw</i>	« déshérité ⁵² »

Lorsque le verbe composé a un régime prépositionnel, le participe passé passif se forme alors avec une préposition construite, insérée entre sa partie nominale et sa partie verbale :

Ex.	<i>zor lê kirdin</i>	« faire pression au moyen de la force »	⇒	<i>zorlêkiraw</i>	« forcé »
-----	----------------------	---	---	-------------------	-----------

3.1.5. Formation d'adjectifs dérivés

La formation d'adjectifs dérivés se fait au moyen de la combinaison de l'élément nominal du verbe composé et de l'un des suffixes suivants :

⁵¹ Ce verbe s'emploie uniquement pour un homme prenant une femme pour épouse.

⁵² Ou, autrement dit « celui dont on a mangé la part ».

- Le suffixe *-kar* pour les verbes composés formés avec *kirdin*
- Le suffixe *-dar* pour les verbes composés formés avec *dan*
- Les suffixes *-gir/-gîr* pour les verbes composés formés avec *girtin*

Ex.	<i>aga dan</i>	« informer »	⇒	<i>aga-dar</i>	« informé »
	<i>cê girtin</i>	« occuper »	⇒	<i>cê-gîr</i>	« établi »
	<i>dil girtin</i>	« attirer, plaire »	⇒	<i>dil-gir</i>	« séduisant »
	<i>sipas kirdin</i>	« remercier »	⇒	<i>supas-kar</i>	« reconnaissant »

Il convient d'indiquer ici que nous n'avons pas relevé d'adjectif dérivé provenant de verbes composés formés avec les verbes *xuwardin* et *hênan*.

Remarque : Le morphème de négation *-ne* peut également entrer dans la composition d'un adjectif dérivé. Il se place alors entre le substantif et le suffixe verbal :

Ex.	<i>aram girtin</i>	« se reposer »	⇒	<i>aram-ne-gir</i>	« agité »
-----	--------------------	----------------	---	--------------------	-----------

3.2. Insertion de matériel morphologique entre les deux éléments de la suite (N-V)

Cette opération a pour objectif de montrer si l'on a affaire, dans un verbe composé, à un phénomène de fusion morphologique entre le nom et le verbe. L'unité lexicale du verbe composé (N-V) ressentie dans le processus de dérivation

morphologique peut être brisée par l'insertion entre N et V de morphèmes grammaticaux. Les éléments du verbe composés peuvent en effet être séparés par des morphèmes flexionnels verbaux (préfixes modaux et temporels), ainsi que par des morphèmes de négation ou encore par des pronoms personnels enclitiques.

3.2.1. Les morphèmes flexionnels verbaux

Les préfixes modo-temporels *de-* (pour le présent ou l'imparfait) et *bi-* (pour le subjonctif et l'impératif), qui font partie de la morphologie du verbe, s'affixent au radical du verbe en séparant ainsi la partie nominale de la partie verbale d'un verbe composé :

Ex. *Ferhad Şîrîn maç de-k-at*
(Ferhad / Chirine / baiser / tam-faire-Prés.3sg)
« Ferhad embrasse Chirine »

Ex. *her roj, le xwardinge, nan-î de-xward*
(chaque / jour / dans / restaurant / pain-Clit.3sg / tam-manger-Impf.3sg)
« Chaque jour, il déjeunait au restaurant »

Remarque : Le préfixe modo-temporel du présent du subjonctif ou de l'impératif (*bi-* / *b-* devant une voyelle) a néanmoins un caractère facultatif quand il est employé avec un verbe composé :

Ex. *ser-ê bi-de le Şîrwan bi-zan-e le wê-ye* [Sharezoor, 352]

(tête-Indéf / tam-donner-Impér.2sg / Prép Sirwan / tam-savoir-Subj.2sg / là / être-Prés.3sg)

« passe voir si Sirwan est chez lui »

vs.

Ex. *qaç-î maç ka* [Mackenzie, 1961 : §234]

(pied-Poss / baiser / faire-Impér.2sg)

« embrasse son pied ! »

3.2.2. Les morphèmes de négation

De façon équivalente à une combinaison régulière [verbe + c.o.d.], les morphèmes de négation *na-* pour le présent, *ne-* pour les temps du passé ou encore *me-* pour l'impératif s'insèrent entre la partie nominale de la partie verbale d'un verbe composé (nom-verbe) :

Ex. *emro, Sirwan iş na-kat*

(aujourd'hui / Sirwan / travail / Nég-faire-Prés.3sg)

« aujourd'hui, Sirwan ne travaille pas »

Ex. *emşew nan na-xo-m* [Blau, 2000 : 54]

(ce soir / pain / Nég-manger-Prés.1sg)

« ce soir, je ne mangerai pas »

« je lui fais prêter serment »

Il est aussi possible d'affixer deux pronoms personnels enclitiques, l'un en fonction de sujet - l'enclitique *-im* dans l'exemple ci-dessous - et l'autre en fonction de c.o.d. - l'enclitique *-î* dans notre exemple -, sur la partie nominale d'un verbe composé :

Ex. *bawk-im sünd-im-î da* [Saeed : 80]
(père-Poss / serment-Clit.1sg-Clit.3sg / donner-Prét.3sg)
« mon père m'a fait prêter serment »

Quand une phrase contenant un verbe composé compte deux pronoms personnels enclitiques, on peut également affixer l'un des deux clitiques sur la partie nominale du verbe composé et le second sur sa partie verbale :

Ex. *bawk-im sünd-î da-m* [Saeed : 80]
(père-Poss / serment-Clit.3sg / donner-Prét.3sg-Clit.1sg)
« mon père m'a fait prêter serment »

Cependant, la place du pronom personnel enclitique n'est pas fixe⁵⁵. Mis à part l'élément nominal du verbe composé, ce dernier peut aussi s'affixer à un autre

⁵⁵ Sur la place, le cumul et l'ordre des clitiques, on peut se référer à MacKenzie (1961 : §§197-199) ainsi qu'à Edmonds (1955).

donne l'exemple du participe passé persan *mâr gazide* (litt. « serpent piqué ») qui procède, non d'une unité lexicale, mais d'une séquence syntaxique.

En suivant cette logique, nous pouvons conclure que la seule possibilité de dérivation morphologique n'aurait de toute façon pas constitué un argument suffisant pour spéculer sur une unité lexicale de la suite (nom-verbe).

CHAPITRE IV

LA FONCTION OBJET EN KURDE

1. L'objet prototypique en kurde

1.1. L'objet : sa position dans la phrase simple

La structure de la phrase canonique kurde est celle d'une phrase assertive, simple et neutre. L'ordre des mots y est le suivant :

(CC) - Sujet - Complément / Attribut - (CC) - Verbe – (CC)

Dans ce schéma de référence, (CC) symbolise le complément circonstanciel, qui est facultatif et dont la position n'est en général pas contrainte à l'intérieur de la phrase. En kurde, le complément d'objet direct (*berkar-î yekser*) est un complément essentiel, sélectionné par un verbe transitif⁵⁶ (*kirdar-î têper*). La relation de complément d'objet est une relation qui ne peut pas se répéter en kurde. En effet, le kurde n'étant pas une langue à double complément d'objet, il n'admet qu'un seul constituant en fonction de c.o.d. par phrase. En règle générale, le c.o.d. se place immédiatement avant le verbe (le kurde est une langue SOV) et n'est pas précédé d'une préposition⁵⁷ :

⁵⁶ On dira qu'un verbe est *transitif* quand il sélectionne ou, tout du moins, a la possibilité de sélectionner un c.o.d.

⁵⁷ On peut rencontrer des c.o.d. introduits par une préposition : c'est le cas de l'espagnol, où le c.o.d. est, dans certaines circonstances (c.o.d. d'être animé, défini), introduit par la préposition 'a' :

quiero a mi padre

« j'aime mon père. »

quiero a mi perro

« j'aime mon chien »

Ex. *Karwan sêw de-xw-a*
 (Karwan / pomme / tam-manger-Prés.3sg)
 « Karwan mange (une/la /les/des) pomme(s) »

1.2. L'objet au passé : la construction agentielle

*houzori pas ergatif ??
 cawerri ergatif =*

On peut aussi reconnaître un constituant nominal en fonction d'objet par le biais de la *construction agentielle*. En effet, en kurde soranî, un verbe transitif est soumis, au passé, à une construction particulière dite « *construction agentielle*⁵⁸ ». Lorsqu'un verbe suivi de son complément nominal suit cette construction, on peut en déduire que ce complément nominal a pour fonction d'être le c.o.d. dudit verbe.

Prenons la phrase suivante :

Ex. *Awaz henar-eke de-xw-a*
 (Awaz / grenade-la / tam-manger- Prés.3sg)
 « Awaz mange la grenade »

Cette phrase donne au passé :

Ex. *Awaz henar-eke-y xward*

⁵⁸ Sur la construction agentielle en kurde soranî, cf. MacKenzie (1961 : §§ 223-230).

(Awaz / grenade-la-Clit.3sg / manger- Prét.3sg)

« Awaz a mangé la grenade »

La phrase obtenue obéit aux règles de la *construction agentielle*, on peut donc confirmer le fait que *henar* est bien un c.o.d. du verbe *xwardin*.

1.3. L'insertion de matériel morphologique entre l'objet et le verbe

Le c.o.d. en kurde se construit directement. Entre le nom c.o.d. et le verbe, on peut toutefois intercaler du matériel morphologique relevant ou non de la morphologie verbale.

1.3.1. L'insertion de préfixes modo-temporels

Les préfixes modo-temporels, qui font partie de la morphologie du verbe, s'affixent au radical du verbe :

Ex. Awaz *henar-eke de-xw-a*

(Awaz / grenade-la / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange la grenade »

Ex. *sêw-eke bi-xo !*

(pomme-la / tam-manger-Impér.2s)

« mange la pomme ! »

1.3.2. L'insertion du morphème de négation

Les morphèmes de négation *na-* pour le présent, *ne-* pour les temps du passé ou encore *me-* pour l'impératif se placent également entre le nom c.o.d. et le verbe :

Ex. *penîr me-xo!*
(fromage / Nég-manger-Impér.2s)
« ne mange pas le fromage! »

Ex. *demuçaw na-şo-m* [Blau, 2000 : 54]
(visage / Nég-laver-Prés.1sg)
« je ne me laverai pas le visage »

1.3.3. L'insertion de pronoms personnels enclitiques

Les pronoms personnels enclitiques employés aux temps du passé dans le cadre de la construction agentielle et dits « affixes d'agent » peuvent s'insérer entre le constituant nominal c.o.d. et le verbe :

Ex. *min top-eke-m girt-uw-e* [Hilmi, 2000 : 274]
(moi / ballon-le-Clit.1s / prendre-Parf.3sg)
« j'ai pris le ballon »

Ex. *mindal-ekan sêw-yan xward*
(enfant-les / pomme-Clit.3pl / manger-Prét.3pl)

« les enfants ont mangé des pommes »

2. Propriétés syntaxiques de l'objet prototypique⁵⁹ !

On sait que les critères définitoires de la notion d'objet varient sensiblement d'une langue à l'autre. C'est pourquoi, afin de définir ce qu'on entend par la notion d'objet direct au niveau de la langue kurde, il convient de rendre compte des propriétés que manifestent les constituants nominaux en fonction d'objet dans cette même langue. Il s'agit donc de dresser la liste des propriétés syntaxiques d'un nom c.o.d. prototypique dans le cadre d'une construction régulière [verbe + c.o.d.]. Dans cette optique, il faut recenser l'ensemble des opérations syntaxiques applicables à un c.o.d. « régulier » en kurde.

En prenant comme point de départ une séquence libre [verbe + (nom) c.o.d.], il est possible de définir, en partant des différentes possibilités transformationnelles offertes, les **caractéristiques morpho-syntaxiques du c.o.d. prototypique** en kurde. Cette démarche montre que, dans le cadre d'une formation libre, un constituant nominal en fonction d'objet, qui jouit d'une position argumentale paradigmatique (non contrainte) a, dans le même temps, la possibilité d'être déterminé ou accompagné de modifieurs nominaux (formant une expansion nominale dudit nom). Il peut en outre subir un certain nombre de manipulations syntaxiques (relativisation, détachement etc...).

⁵⁹ Pour un exposé plus large sur la syntaxe de la phrase simple en kurde, cf. Mukriyani (1986).

Dans un second temps, il convient de montrer, de façon contrastive, dans quelle(s) mesure(s), l'élément nominal d'un verbe composé, N, peut commuter avec un c.o.d. prototypique. L'objectif est de voir, en s'appuyant sur un échantillon de verbes composés (nom-verbe) si une transformation donnée s'applique normalement ou si elle est bloquée ou, tout du moins, si elle porte des restrictions.

Le compte rendu des différences de possibilités transformationnelles entre une séquence libre [V + c.o.d.] et une séquence composée (nom-verbe) doit permettre de dresser les caractéristiques syntaxiques de N et de **définir un ou plusieurs statuts syntaxiques** pour N en fonction des résultats obtenus aux tests syntaxiques. Je considère effectivement qu'en procédant de façon contrastive, je serai plus à même de juger, par comparaison avec les constructions libres, des propriétés des éléments nominaux servant de base à la formation de verbes composés (nom-verbe).

2.1. La détermination (ou l'adjonction de déterminant)

De manière équivalente à un substantif, le constituant nominal en fonction d'objet en kurde a la possibilité d'être séparé du verbe et actualisé par **des déterminants définis ou indéfinis**.

Le kurde offre une grande souplesse quant à la « lecture » du substantif « nu » (substantif présenté sous sa forme la plus simple), souplesse que Blau (2000 : 45-46) traduit en ces termes : « *sous sa forme la plus simple, le substantif peut avoir un sens*

défini ou indéfini (...) sous sa forme la plus simple, le substantif peut avoir un sens de singulier ou de pluriel ». Il en ressort alors une certaine ambiguïté :

Ex. *Karwan sêw de-xw-a*
(Karwan / pomme / manger-Prés.3sg)
« Karwan mange (une/la /les/des) pomme(s) »

Il est néanmoins possible de lever cette ambiguïté au moyen des suffixes suivants :

-*eke* « le, la » et ses allomorphes -*yeke/-ke* pour la définitude,
-*êk* « un, une » et ses allomorphes -*yek/- yê* pour l'indéfinitude ou l'unité.

Compte tenu de cette grande ambiguïté et afin d'y remédier, je m'appuierai, dans la mesure du possible, sur des exemples contenant des noms définis afin de voir toutes les possibilités transformationnelles qu'offre une séquence libre [verbe + objet défini].

2.1.1. Déterminants définis

2.1.1.1. Le suffixe de définitude

L'objet prototypique peut être défini par le suffixe de définitude -*eke* « le, la » :

Ex. *Karwan sêw-eke de-xw-a*

(Karwan / pomme-la / manger-Prés.3sg)

« Karwan mange la pomme »

2.1.1.2. Le possessif

L'objet prototypique peut être accompagné du possessif, qui peut être réalisé sous la forme d'un indice possessif :

Ex. *Karwan sêw-eke-y de-xw-a*

(Karwan / pomme-la-Poss / tam-manger-Prés.3sg)

« Karwan mange sa pomme »

Remarque : Les indices possessifs sont rendus par les pronoms personnels enclitiques comme l'évoque ci-après Blau (2000 : 64) : « *Comme déterminants de substantif, ce sont les pronoms personnels et la série d'affixes personnels qui font fonction de possessifs.* »

2.1.1.3. Le démonstratif

L'objet prototypique peut être accompagné du démonstratif de proximité, *em ... -e* ou d'éloignement, *ew... -e* :

Ex. *Karwan ew sêw-e de-xw-a*

(Karwan / Dém-pomme-Dém / tam-manger-Prés.3sg)

« Karwan mange cette pomme »

2.1.2. Déterminants indéfinis

Comme il a été annoncé en amont, notre nom complément d'objet peut aussi faire l'objet d'une détermination par des déterminants indéfinis.

2.1.2.1. Le suffixe d'indéfinitude

La détermination du nom complément d'objet par le suffixe d'indéfinitude *-êk* « un, une » nous donne :

Ex. *Awaz henar-êk de-xw-a*
(Awaz / grenade-une / tam-manger-Prés.3sg)
« Awaz mange une grenade »

2.1.2.2. Détermination au moyen d'un indéfini

Le nom en fonction de complément d'objet peut être déterminé par un déterminant indéfini tel que *çend* « une certaine quantité, quelques », *hîç* « aucun, rien », *gişt* « tout », *her* « chaque », etc... qui se placent immédiatement avant le nom :

Ex. *Awaz çend henar de-xw-a*

(Awaz / quelques / grenade / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange quelques grenades »

Ex. *Wurya hiç sawer na-xw-a*

[Blau, 2000 : 90]

(Wurya / aucun / sawar / Nég-manger-Prés.3sg)

« Wurya ne mange pas de sawar »

2.1.2.3. Détermination par un numéral

Le nom en fonction de complément d'objet a la possibilité d'être déterminé par un numéral :

Ex. *Awaz dû henar-î xward*

(Awaz / deux / grenade-Clit.3sg. / manger-Prét.3sg)

« Awaz a mangé deux grenades »

Remarque : L'emploi du numéral peut se conjuguer à celui de l'indéfini pour conférer une valeur approximative à la phrase :

Ex. *pênc kitêb-êk de-kir-im*

[Blau, 2000 : 82]

(cinq / livre-un / tam-acheter-Prés.1s.)

« j'achèterai quatre ou cinq livres »

Ex. *Awaz dû henar-êk dexwa*

(Awaz / deux / grenade-une / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange deux ou trois grenades »

Remarque : Blau (2000 : 82) montre que cette approximation peut aussi être rendue par la succession de noms de nombres voisins, non coordonnées entre eux :

Ex. *cuwar pênc kitêb-êk de-kir-im* [Blau, 2000 : 82]
(quatre cinq / livre-un / tam-acheter-Prés.1sg)
« j'achèterai quatre ou cinq livres »

2.2. L'adjonction de qualificatif

Le constituant nominal en fonction d'objet en kurde a la possibilité d'être modifié par un adjectif épithète relié au nom par l'intermédiaire de l'ézafé :

Ex. *Awaz henar-î taze de-xw-a*
(Awaz / grenade-Ez-fraîche / tam-manger-Prés.3sg)
« Awaz mange une grenade fraîche »

2.3. L'expansion par un complément du nom (CN)

Un nom en fonction secondaire ou complément du nom relié au nom-tête par l'intermédiaire de l'ézafé peut également constituer une expansion du constituant nominal en fonction d'objet. Autrement dit, dans un emploi « régulier », un c.o.d. peut former la tête d'un syntagme nominal génitival :

Ex. *Awaz henar-î Koya de-xw-a*
(Awaz / grenade-Ez-Koy Sandjak / tam-manger-Prés.3sg)
« Awaz mange une grenade de Koy Sandjak »

2.4. La relativation

En kurde, le constituant nominal en fonction d'objet peut aussi être modifié par une relative, qui se place généralement après la forme verbale de la principale et non immédiatement après son antécédent :

Ex. *em tem-u-mij-e-t dî-w-e nûchke-y kej-eke- y da girt-uw-e?*
[pê kenîni geda, 114 apud Bassols, 1995 : 129]
(Dém-brouillard-Dém-Clit.2sg / voir-Parf.3sg / sommet-Ez-montagne-la-Clit.3sg /
couvrir-Parf.3sg)
« as-tu vu ce brouillard (qui) a couvert le sommet de la montagne? »

Remarque : La forme verbale, en se plaçant immédiatement après son c.o.d, a pour effet de séparer la relative de son antécédent.

2.5. Le détachement

Un constituant nominal en fonction d'objet direct peut être mis en relief par un procédé syntaxique spécifique, le détachement (ou thématization), qui s'accompagne

d'un schéma prosodique approprié. Il consiste à détacher un groupe nominal défini en tête de phrase :

Ex. *henar-eke, Awaz xward-i*
(grenade-la / Awaz / manger-Prét-Clit.3sg)
« la grenade, Awaz l'a mangée »

2.6. Insertion⁶⁰ d'un syntagme adverbial

Il est possible d'insérer des constituants de la phrase entre un constituant nominal en fonction de c.o.d. et le verbe qui le sélectionne. C'est ainsi que l'insertion d'un adverbe entre l'élément nominal et le verbe peut s'appliquer :

Ex. *Awaz henar zor de-xw-a*
(Awaz / grenade / beaucoup / tam-manger- Prés.3sg)
« Awaz mange beaucoup de grenades »

2.7. La coordination

Deux constituants nominaux en fonction d'objet direct peuvent être coordonnés entre eux :

⁶⁰ Le test d'insertion (ou addition) qui porte sur des mots ou des syntagmes permet de juger du degré de cohésion d'un groupe de constituants donné.

Ex. *Awaz sêw-eke dexwa. Awaz henar-eke dexwa*

(Awaz / pomme-la / Manger-Prés.3sg. Awaz / grenade-la / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange la pomme. Awaz mange la grenade »

Ex. *Awaz sêw-eke u henar-eke dexwa*

(Awaz / pomme-la et grenade-la / tam-manger-Prés.3sg.)

« Awaz mange la pomme et la grenade »

2.8. La pronominalisation

Le constituant nominal en fonction d'objet en kurde peut être pronominalisé et représenté dans la morphologie verbale par un indice (pronom personnel enclitique en fonction d'objet). Naturellement, il pourra aussi être repris par un pronom personnel réalisé sous sa forme tonique.

Considérons la phrase suivante :

Ex. *Awaz henar-eke de-xw-a*

(Awaz / grenade-la / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange la grenade »

Le nom en fonction d'objet *henar* « grenade » peut être pronominalisé par un pronom personnel enclitique :

Ex. *Awaz de-y-xw-a*

(Awaz / tam-Clit.3sg-manger-Prés.3sg)

« Awaz la mange »

2.9. La passivation

Une construction transitive directe se prête en principe à la transformation passive et son c.o.d. devient dans ce cas le sujet du verbe à la forme passive. La passivation n'a toutefois pas un caractère systématique, les constructions verbales transitives libres ne s'y prêtant pas automatiquement. Gross (1996 : 84) remarque à propos du passif en français que « *tous les verbes transitifs libres n'ont pas de passif, comme ceux qui désignent un poids, une mesure ou un prix (...)* » :

*Cinq kilos sont pesés par ce sac

*Deux mètres sont mesurés par cette table

* Mille francs sont coûtés par cette commode. »

L'auteur en conclut que « *l'absence de passif ne détermine donc pas nécessairement une structure figée* » et ajoute que : « *des structures figées par ailleurs peuvent avoir un passif. Il est difficile d'en trouver la raison.*

Paul a été obligé de se lever plus tôt : Il a vite pris le pli

(...) Le pli a été vite pris »

La transformation passive demeure toutefois l'un des critères de mise en évidence du complément d'objet, une des propriétés habituelles du complément d'objet direct d'une

construction verbale libre étant de devenir le sujet du verbe lors de la transformation passive⁶¹. De manière réciproque, le sujet d'une phrase passive deviendra, en règle générale, l'objet de la phrase active correspondante.

Prenons la phrase active suivante, dans laquelle le syntagme nominal *bapîr-î ême* « notre grand-père » assume la fonction de c.o.d. :

Ex. *bapîr-î ême le dê-y-xoman-man našt-uw-e*
(grand-père-Ez-nous / dans village-Ez-Réfl.1pl.-Clit.1pl. / enterrer-Parf.3sg)
« nous avons enterré notre grand-père au village »

Si l'on applique ce qu'on vient voir, à savoir la correspondance entre le c.o.d. d'une phrase active et le sujet d'une phrase passive, le syntagme nominal *bapîr-î ême* « notre grand-père » devrait devenir, lors de la passivation, le sujet de la phrase passive obtenue. La phrase passive correspondante nous montre que notre hypothèse est vérifiée :

Ex. *bapîr-î ême le dê-y-xo-man nêj-ra-we*⁶² [Blau, 2000 : 121]
(grand-père-Ez-nous / dans village-Ez-Réfl.1pl. / enterrer-Passif-Parf.3sg)
« notre grand-père a été enterré dans notre village »

⁶¹ Sur la construction du passif en kurde soranî, cf. MacKenzie (1961 : §§ 231-232).

⁶² On remarque que le complément d'agent n'est pas exprimé. Blau (2000 : 122) nous dit à ce sujet que dans la transformation passive « l'ellipse de l'agent est constante » et que lorsque ce dernier est exprimé, on utilise alors la forme active du verbe.

La vérification de cette hypothèse, à savoir le fait que le syntagme nominal *bapîr-î ême* « notre grand-père » assume bien la fonction sujet de la phrase passive obtenue est un argument supplémentaire permettant de confirmer, d'attester de sa fonction objet dans la phrase active de départ.

2.10. L'emploi de l'interrogatif portant sur le c.o.d.

La fonction objet d'un nom peut aussi être attestée par un test nécessitant, dans le cadre d'une phrase interrogative directe, l'emploi de l'interrogatif *çî* « que » [référent - humain] ou *kê* « qui » [référent + humain], portant sur le c.o.d. L'interrogation s'applique en effet normalement dans une construction libre et permet de focaliser le complément d'objet direct.

Considérons la phrase suivante :

Ex. *Awaz henar-eke de-xw-a*
 (Awaz / grenade-la / tam-manger- Prés.3sg)
 « Awaz mange la grenade »

L'interrogation nous donne :

Ex.	<i>Awaz çî dexwa ?</i>	- <i>henar</i>
	(Awaz / quoi / tam-manger-Prés.3sg)	- <i>grenade</i>
	« que mange Awaz ?	- (une/la /les/des) <i>grenade(s)</i> »

L'obtention de la réponse '*henar*' à la question posée, ou, autrement dit, le fait que l'interrogatif et le nom puissent commuter permet de confirmer la fonction objet du nom *henar* « grenade » dans la phrase.

2.11. Remarques sur les opérations syntaxiques

Les opérations syntaxiques que nous avons regroupées et présentées comme étant applicables à un nom c.o.d. dans le cadre d'une construction libre [verbe + c.o.d.] ne sont pas pour autant systématiquement applicables à tous les c.o.d. « libres ». Gross (1996 : 71) remarque très justement que « *la notion d'emploi libre ne signifie donc pas que les mêmes transformations s'appliquent indifféremment à tous les verbes. Chaque emploi libre de verbes est défini par un nombre déterminé de possibilités paraphrastiques ou transformationnelles.* ».

Cependant, tout en tenant compte de ces réserves, les opérations transformationnelles exposées vont nous permettre de mettre en évidence les différences de comportement syntaxique parmi les suites (nom-verbe), allant de structures au comportement plus ou moins « régulier » à des structures au comportement plus phraséologique, des structures plus figées du point de vue syntaxique.

Il convient en outre de préciser que ces manipulations **n'ont pas toutes la même portée au point de vue syntaxique**. On peut les répartir en deux groupes distincts dont le premier regroupe les opérations suivantes :

Groupe 1 :

- ⇒ La détermination
- ⇒ La modification par adjonction de qualificatif (ou adjectivation)
- ⇒ La modification par complément du nom
- ⇒ La relativation (ou modification par une relative)
- ⇒ Le détachement
- ⇒ L'insertion d'un S.Adv.
- ⇒ La coordination

Partant du principe qu'un nom c.o.d. est d'abord un constituant nominal autonome, le premier groupe réunit les opérations dont l'objectif est d'apprécier le degré d'autonomie syntaxique du nom, de juger du degré de cohésion entre le nom et le verbe dans une suite (nom-verbe) donnée.

Il ne s'agit pas de manipulations portant spécifiquement sur la fonction c.o.d., puisqu'elles elles peuvent porter sur d'autres fonctions : on sait par exemple que la relativation ou le détachement peuvent aussi porter sur la fonction sujet. Il s'agit plutôt de tests de « **séparabilité** » dont l'enjeu est de voir si N est un constituant nominal

autonome, de prouver l'existence d'un figement syntaxique quand, dans une relation (verbe-objet) donnée, N est **indissociable** du verbe, N fait corps avec le verbe.

Le second groupe rassemble les opérations ou tests suivants :

Groupe 2 :

- ⇒ La pronominalisation
- ⇒ La passivation (possibilité pour le nom de devenir sujet d'un passif)
- ⇒ L'interrogation portant sur le cod [au moyen de l'interrogatif *kê* (référent humain) ou de l'interrogatif *çî* (référent non-animé)]

Ces manipulations sont quant à elles propres à la fonction objet et portent spécifiquement sur les propriétés habituelles du c.o.d. : il s'agit en fait de tests de constituance pour l'objet dont le but est de vérifier si un nom donné assume dans la phrase une fonction objet ou non.

CHAPITRE V

ANALYSE SYNTAXIQUE DES VERBES COMPOSÉS

1. Types de constructions syntaxiques dans les verbes composés (nom-verbe)

Loin de montrer un comportement uniforme du point de vue syntaxique, les verbes composés témoignent au contraire d'une grande variété de différences structurelles : l'observation du comportement syntaxique des principaux verbes composés (nom-verbe)⁶³ nous a permis d'isoler au sein de ces verbes différents types de structures internes.

En effet, **derrière l'analogie apparente de ces verbes se cache en fait une grande variété de différences structurelles**. Bien que ces verbes montrent à première vue une structure de surface analogue ou presque, la nature des relations syntaxiques que leurs éléments entretiennent entre eux n'est pas toujours syntaxiquement analysable (cas des structures figées du point de vue syntaxique). Suite à nos observations du comportement syntaxique d'un nombre important de verbes composés, et afin d'établir un classement de ces verbes sur la base de critères syntaxiques, nous avons décidé de retenir comme critère de classement **la possibilité pour le verbe composé (nom-verbe) dans son ensemble d'admettre ou non un complément d'objet direct N₁**.

⁶³ Voir en annexe notre corpus de constructions (nom-verbe) analysées du point de vue de leur construction syntaxique.

Le degré d'acceptation du c.o.d. varie en effet selon les suites (nom-verbe) observées. Il est donc possible, sur la base de critères syntaxiques, de les répartir en deux groupes structurellement différents. Le premier rassemble les suites (N-V) **intransitives**⁶⁴ : il s'agit des séquences (nom-verbe) n'acceptant pas de constituant nominal en fonction d'objet. Quant au second, il regroupe les suites (N-V) **transitives**, autrement dit les séquences (nom-verbe) autorisant un constituant nominal en fonction d'objet. Dans ce cas, le verbe composé (nom-verbe), dans son ensemble, a la possibilité d'accepter un argument supplémentaire, N₁, en fonction d'objet. Haig (2002 : 26) qualifie cet argument c.o.d. supplémentaire de « *additional direct object* » que je traduirai par la formule « *objet direct additionnel* ».

La question qui va se poser maintenant est de savoir comment définir le statut syntaxique de N. En effet, qu'en est-il alors du statut de N dans chacun de ces deux groupes?

Dans le premier groupe, qui rassemble les verbes composés intransitifs, on peut envisager que l'élément nominal N remplit et sature la valence objet du verbe, faisant ainsi barrage à tout autre constituant nominal potentiel en fonction d'objet. Dans le second groupe, on assiste à l'apparente cohabitation de deux c.o.d., N et N₁, dans la même phrase. Or, nous avons vu que le kurde interdit cette configuration : la relation de complément d'objet ne peut donc pas se répéter dans cette langue. Compte tenu de cette interdiction, la question se pose de savoir si dans ce cas précis N est toujours

⁶⁴ Sayar (1988) dans son étude sur les *locutions verbales* en persan parle quant à elle de *locutions verbales transitives* et de *locutions verbales intransitives*.

analysable comme c.o.d ou si on ne devrait pas envisager une autre possibilité d'analyse plus en adéquation avec ce nouveau scénario (qui fait cohabiter deux compléments verbaux directs N et N₁ dans la même phrase).

L'observation des structures distributionnelles respectives des verbes composés formant ces deux groupes a permis de dresser pour ces verbes des sous-catégorisations syntaxiques. Les particularités syntaxiques spécifiques propres à chaque sous-type sont données dans l'encadré suivant :

A. Le verbe composé (N-V) est syntaxiquement intransitif :

- | | | |
|------------|--|--|
| (1) | N ₀ - N - V | (verbes du type <i>areq kirdin</i>) |
| (2) | N ₀ - N - Ez - N ₁ - V | (verbes du type <i>arezû kirdin</i>) |
| variante : | N ₀ - N - Ez - N ₁ - Prép - N ₂ - V | |
| (3) | N ₀ - N - Prép - N ₁ - V | (verbes du type <i>hez lê kirdin</i>) |
| variante : | N ₀ - N - V - Prép - N ₁ | |

B. Le verbe composé (N-V) est syntaxiquement transitif :

- | | | |
|------------|---|------------------------------------|
| (4) | N ₀ - N ₁ - N - V | (verbes du type <i>nîşan dan</i>) |
| variante : | N ₀ - N ₁ - Prép - N ₂ - N - V | |

1.1. Verbes du type *areq kirdin*

Une des caractéristiques de ce type de verbes composés est, comme on peut l'observer, qu'ils n'admettent pas d'argument supplémentaire, d'argument additionnel N₁ mais suivent le modèle opératoire suivant : N₀ N V. Dans ce groupe, on trouve

entre autres les verbes *agir girtin* « prendre feu », *aw kirdin* « pleurer », *baz dan* « sauter », *fû kirdin* « souffler », *çaw kirdin* « pleurer », etc...

Ex. *çaw-im aw e-k-at* [Sharezoor, 33]

(œil-Poss. / eau / tam-faire-Prés.3sg)

« mes yeux pleurent »

Ex. (...) *ewan-îş bar de-ke-n* [*pê kenîni geda*, 40]

(eux-aussi / charge / tam-faire-Prés.3pl.)

« eux-aussi, ils déménagent »

1.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Les verbes du deuxième groupe ont la possibilité d'accepter un argument additionnel N_1 qui a la particularité de se construire comme un dépendant syntaxique de N - auquel il est relié par l'intermédiaire de l'ézafé - suivant le modèle opératoire suivant : $N_0 - N - Ez - N_1 - V$. Dans ce groupe, on trouve notamment les verbes *arezû kirdin* « désirer », *sipas kirdin* « remercier », *temaşa kirdin* « regarder », *dawa kirdin* « demander », *yad kirdin* « se souvenir » etc...

Ex. *Awaz arezû-y şit-êk de-k-a*

(Awaz / désir-Ez-chose-Indéf / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz désire une chose »

En règle générale, les verbes du premier groupe interdisent toute autre construction syntaxique ~~est interdite~~. On a en effet pu observer, à l'intérieur de ce groupe de verbes, que toute autre possibilité de réalisation de l'objet additionnel N₁ est ^{est} exclue. Il ne pourra être réalisé ni en tant que c.o.d. du complexe verbal (nom-verbe), ni à l'intérieur d'un SP c.o.i. (Prép N₁). On trouve cependant des exemples attestant de ces deux possibilités :

Ex. *Awaz şit-êk arezû de-k-a*⁶⁵
 (Awaz / chose-une / désir / tam-faire-Prés.3sg)
 « Awaz désire une chose »

Ex. *Awaz arezû le şit-êk de-k-a*⁶⁶
 (Awaz / désir / Prép / chose-une / tam-faire-Prés.-3sg)
 « Awaz désire une chose »

1.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

Les verbes composés du type *hez lê kirdin* ont la particularité de se construire avec un régime prépositionnel introduit au moyen des prépositions simples *le*, *be* et de la postposition *-e* ou de leurs formes construites respectives *lê*, *pê*, *tê* suivant le modèle opératoire : N₀ - N - V - Prép N₁. Dans ce cas, l'argument additionnel N₁ sera réalisé à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel Prép N₁ dont la fonction est d'être c.o.i. du verbe composé. Les verbes composés du type *hez lê kirdin* « aimer », *ser lê dan*

⁶⁵ Cette phrase a été attestée comme étant correcte par deux informateurs.

⁶⁶ Cette phrase a également été attestée comme étant correcte par un de mes informateurs.

« visiter », *çaw lê kirdin* « imiter », *dest pê kirdin* « commencer » comptent entre autres parmi les verbes de ce groupe. La place du SP Prép N₁ dans la phrase est variable. Il peut se placer après la forme verbale :

Ex. *Şîrîn şû-y kird be Ferhad* [Hilmi, 2000 : 234]

(Chirine / époux-Clit.3sg / faire-Prét.3sg / Prép / Ferhad)

« Chirine a épousé Ferhad »

Mais il pourra aussi se placer entre les deux éléments du verbe composé, en les séparant :

Ex. *serokî hukûmetî Kurdistan pêşwazî le beşdarbuwan-î konfirans-î cîhanî bo roşinbîrî*
kurd de-k-at. [Xeba⁶⁷, 2006]

(président-Ez-gouvernement-Ez-Kurdistan / accueil / Prép / participant-Ez-
conférence-Ez-international / pour / culture-Ez-kurde / tam-faire-Prés.3sg)

« le premier ministre kurde accueille les participants à la conférence internationale sur
la kurdologie »

Les verbes de ce groupe interdisent toute autre réalisation syntaxique de leur argument additionnel N₁, qui ne pourra en aucun cas être réalisé sous la forme d'un dépendant syntaxique de N :

⁶⁷ Quotidien publié dans la Région kurde.

- Ex. **Şîrîn şû-y Ferhad-î kird*
 *(Chirine / époux-Ez-Ferhad-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)
 *litt. « Chirine a fait - époux de Ferhad »

De même, l'argument additionnel N₁ ne pourra pas non plus être réalisé en tant que c.o.d. de l'ensemble (nom-verbe) :

- Ex. **Şîrîn Ferhad-î şû kird*
 *(Chirine / Ferhad-Clit.3sg / époux faire-Prét.3sg)
 *litt. « Chirine a fait époux Ferhad »

forme c.o.d. = N₁

1.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les verbes du type *nîşan dan* sont les seuls à pouvoir accepter un constituant nominal en fonction d'objet. Dans ce groupe, l'argument additionnel N₁ est traité comme un dépendant syntaxique du verbe composé, un c.o.d. du verbe composé (N-V) suivant le schéma suivant : N₀ N₁ N V. Les verbes de ce groupe sont donc transitifs relativement à un « deuxième » objet ou « objet additionnel » N₁.

- Ex. *Cwamêr Perwîn-î mare kird* [Hilmi, 2000 : 234]
 (Cwamêr / Perwin-Clit.3sg / mariage faire-Prét.3sg)
 « Cwamêr a épousé Perwîn »

Ex. *Şîrîn ziman-î farsî ders dedat*⁶⁸

(Chirine / langue-Ez-persan / leçon tam-donner-Prés.3sg)

« Chirine enseigne le persan »

donner plus d'exemples

Dans ces exemples, on peut voir que les suites (nom-verbe) *mare kirdin* et *ders dan* ont toutes deux la possibilité d'accepter un constituant nominal en fonction d'objet. Ces constituants nominaux sont représentés respectivement par le nom *Perwîn* dans la première phrase et par le syntagme génitival *ziman-î farsî* dans la seconde.

Parmi les verbes de ce groupe, on peut citer notamment les verbes *nîşan dan* « montrer », *mare kirdin* « marier ^{il y a} », *şane kirdin* « peigner » ou encore *ders dan* « enseigner » etc... Dans cette configuration, N₁ se place de manière générale avant l'élément nominal du verbe composé, N.

Les verbes du quatrième groupe excluent pour leur objet additionnel N₁ toute réalisation syntaxique autre qu'en tant que c.o.d. de l'ensemble (nom-verbe). N₁ ne pourra être réalisé en tant que dépendant syntaxique de N :

Ex. **Cwamêr mare-y Perwîn-î kird*

*(*Cwamêr* / mariage-Ez-Perwin-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

*litt. « *Cwamêr* a fait mariage de *Perwin* »

⁶⁸ Nous tenons à préciser ici que cette phrase a été acceptée comme étant correcte par un locuteur soranophone originaire d'Iran tandis qu'elle semble poser problème aux locuteurs soranophones originaires de la région autonome du Kurdistan d'Irak.

N₁ ne pourra pas non plus être réalisé à l'intérieur d'un SP c.o.i. Prép N₁ :

Ex. **Cwamêr mare-y le Perwîn kird*

*(Cwamêr / mariage-Clit.3sg / Prép Perwin / faire-Prét.3sg)

*litt. « Cwamêr a fait mariage à Perwin »

Enfin, notons à l'intérieur du quatrième groupe, l'existence d'une variante de construction incluant un argument supplémentaire N₂ et suivant l'un des deux modèles opératoires suivants :

1) N₀ N₁ Prép N₂ N V

Ex. *hakim Awaz le Karwan mare de-k-at*

(juge / Awaz / Prép / Karwan / mariage tam-faire-Prés.3sg)

« le juge marie Awaz à Karwan »

2) N₀ N₁ N V Prép N₂

Ex. *Paşa beg-ekan-î bang kird-e diwekhan-e* [Mukriyanî, 1986 : 190]

(pacha / beg-les-Clit.3sg / appel / faire-Prét.3sg-Prép / diwakhan-Déf.)

« le pacha a invité les begs au diwakhan⁶⁹ »

⁶⁹ Le *diwakhan* consiste en un divan ou salle de réception présente dans les demeures des notables kurdes (pachas, aghas et begs). Cette pièce constitue naturellement un signe extérieur de richesse et de prestige.

2. Enjeux des tests syntaxiques

L'examen des verbes composés (nom-verbe), (N-V), où V symbolise un verbe transitif, conduit à première vue à associer ces constructions à des constructions régulières [V+ nom c.o.d.] en traitant de ce fait l'élément nominal du verbe composé comme un complément d'objet direct régulier.

Je montrerai cependant, au moyen d'une analyse du comportement syntaxique de ces verbes étayée par différents tests, que :

- (1) N n'a pas un comportement syntaxique parallèle selon les verbes composés.
- (2) N n'a pas les caractéristiques attendues d'un cod prototypique mais présente plutôt **des traits phraséologiques plus ou moins marqués** selon les verbes.

En effet, bien que l'élément non verbal N puisse dans certains cas se prêter à de nombreuses manipulations morpho-syntaxiques : la détermination, la modification par une expansion nominale (adjectif épithète, complément du nom ou subordonnée relative), la pronominalisation, le détachement, etc... et qu'il est également possible d'insérer entre (N) et (V) un syntagme adverbial, un syntagme nominal, ou encore un syntagme prépositionnel, on observe, dans d'autres cas, que les manipulations morpho-syntaxiques sur N comportent des restrictions voire des interdictions.

Partant de ce constat, on peut grosso-modo répartir les verbes composés en deux groupes : ceux dont l'élément nominal (N) permet quelques manipulations et ceux dont l'élément nominal **résiste à toute tentative de manipulation syntaxique**. Dans ces cas de « figement syntaxique » ou tout du moins de très forte cohésion syntaxique (nom-verbe), je montrerai que seule l'insertion de **matériel morphologique** entre (N) et (V) est autorisée.

Les questions suivantes se posent alors :

(1) Qu'en est-il précisément du **statut syntaxique de (N)** dans un verbe composé (nom-verbe) : (N) jouit-il ou peut-il jouir de toutes les caractéristiques formelles d'un c.o.d. ?

(2) Qu'en est-il du statut syntaxique de (N) dans un verbe composé (nom-verbe) quand (N) ne présente pas les caractéristiques formelles d'un c.o.d., les manipulations morpho-syntaxiques propres aux noms c.o.d. étant exclues ou du moins limitées sur (N)?

Afin de voir dans quelle mesure l'élément nominal d'un verbe composé peut commuter avec un c.o.d. prototypique, les différents tests présentés en amont seront appliqués à N. En conséquence, si dans une suite (nom-verbe) donnée, N ne satisfait pas l'un ou plusieurs de ces critères, nous pourrons en déduire que N n'a pas le même statut syntaxique qu'un c.o.d. prototypique.

Au cours de notre entreprise, nous avons choisi de suivre la démarche du linguiste Karimi-Doostan, qui nous semble fort à propos pour des langues peu décrites : Karimi-Doostan (1997 : Intro : 1.1.) « *We attempt to describe and analyse a considerable body of data from these languages in order to answer all or some of the questions [...] and other related descriptive and theoretical issues* ».

Nous tenterons de répondre à la question du **statut syntaxique**, de l'autonomie syntaxique du nom dans les verbes composés (N-V). Est-il un **complément d'objet du verbe** et dans ce cas, il doit pouvoir subir toutes les opérations syntaxiques propres aux noms⁷⁰ compléments d'objet (cf. Chapitre IV, 2).

Nous nous efforcerons **de voir si le N présente toutes les caractéristiques formelles d'un complément d'objet direct, autrement dit si N peut subir toutes les opérations syntaxiques propres aux noms compléments d'objet direct** ou bien s'il est « **incorporé syntaxiquement** » au verbe. Une incorporation syntaxique qui se traduirait pour N par **la perte de tout statut argumental et syntaxique**, par une « **invisibilité** » syntaxique. Ou encore est-on en présence d'un N au **statut particulier**? Une sorte de statut intermédiaire entre un nom syntaxiquement incorporé

⁷⁰ Karimi - Doostan (1997) explique que les différences de comportements syntaxiques des N ont des causes sémantiques. Ses analyses tendent à démontrer que de la nature sémantique du N dépend son comportement syntaxique, donc que nature sémantique et comportement syntaxique sont très étroitement liés dans le cadre des verbes composés (nom-verbe).

et un objet direct prototypique que nous qualifierons en suivant Samsam Bakhtiari (2000) d'objet atypique.

Nous nous livrerons dans ce chapitre donc à un examen minutieux des propriétés syntaxiques des noms entrant dans la composition des verbes composés (N-V), afin de voir quels sont les différents types de N qu'il est possible de recenser. L'étude des possibilités transformationnelles d'une suite (N-V), appliquée à un grand nombre de verbes composés permettra, par comparaison avec les possibilités transformationnelles offertes par un syntagme « normal » [V + c.o.d.], de rendre compte de la nature précise des relations syntaxiques existant entre les deux membres N et V d'un verbe composé (nom-verbe).

3. Application des tests syntaxiques

Je me propose maintenant d'appliquer respectivement les tests propres aux noms compléments d'objet aux quatre types de verbes composés. Les objectifs envisagés en sont les suivants :

- (a) Voir comment se comporte chaque type de VC en relation avec chaque test.
- (b) Voir si N peut commuter avec un c.o.d. prototypique et dans quelle mesure.

(c) Établir les différences entre une séquence régulière [verbe + c.o.d.] et un verbe composé

3.1. La Détermination

L'objectif escompté est à présent de voir si la détermination de l'élément nominal d'un verbe composé (nom-verbe) est libre, auquel cas le déterminant zéro pourrait être remplacé par n'importe quel autre déterminant, ou bien si l'on se trouve face à un phénomène de détermination figée (déterminant zéro figé).

Mais, avant de procéder aux manipulations syntaxiques proprement dites, je souhaiterai néanmoins, en guise de préambule, aborder le problème de la détermination de l'élément nominal d'un verbe composé dans une perspective **sémantico - référentielle**⁷¹.

La littérature portant sur les verbes composés en persan nous fait remarquer que « *le fait d'être déterminé ou modifié ne confère nullement une interprétation référentielle aux syntagmes en question* » [Samvelian (2001 : 369 - 370)] mais que, bien au contraire, l'unité sémantique du verbe composé résiste à toute détermination ou modification de l'élément nominal du verbe composé :

Ex. *yek lif-e sare-pâyi mizanam va dar miâyam* [Samvelian, 2001 : 369]

(un gant-de-toilette-Ez-debout frapper-Prés.1s et dans venir-Prés.1s)

faible.

⁷¹ Pour Lazard (1994 :17), le nom *coalescent* est « *en général non référentiel et sans déterminant* ».

« je fais un brin de toilette et je sors »

L'auteur montre au moyen de cet exemple que l'adjectif *sare-pâyi* ne porte pas sur le nom qu'il accompagne *lif* « gant de toilette » mais sur l'ensemble du prédicat : l'adjectif *sare-pâyi* équivaut en fait à un adverbe. Sur ce point, l'auteur ajoute que « *ces données révèlent une discordance importante entre le plan syntaxique et le plan sémantique : le fait qu'un nom forme une unité de sens avec un verbe, en perdant de ce fait son autonomie sémantique, ne le prive pas de son autonomie syntaxique.* »

Dans le même registre, à savoir l'absence de corrélation entre l'unité formelle et l'unité sémantique du verbe composé, Murugaiyan (1997 :186 apud Samsam Bakhtiari 2000 : 89) développe l'idée suivante : « *La cohésion formelle de LV [locution verbale] n'est pas un critère déterminant [...] Dans certains cas, les deux formants peuvent être séparés, par un suffixe de pluriel, d'une particule d'emphase, voire un relateur ou un circonstant [...] L'absence de « solidarité formelle » n'influe en rien sur le sens de la locution. C'est l'unité sémantique qui l'emporte sur l'unité formelle.* »

Pourtant, Samvelian (2001 : 379) remarque plus en aval que la détermination ou la modification de N peuvent avoir, dans certains cas, une incidence sur l'unité sémantique de la séquence (N-V) en lui faisant perdre son sens de « composé ». Ceci revient à dire que l'amalgame sémantique que forme la séquence (N-V) est plus ou moins perméable à la détermination de N. Cette variation, l'auteur l'attribue à la nature sémantique de N : quand N n'a pas d'autonomie sémantique, la détermination ou

modification de N, en lui donnant une interprétation concrète, a pour effet d'entraîner la perte de la lecture composée de la séquence (nom-verbe).

3.1.1. Déterminants définis

3.1.1.1. Le suffixe de définitude

L'objectif est ici de tester la compatibilité du suffixe *-eke* « le, la » avec l'élément nominal d'un verbe composé.

3.1.1.1.1. Verbes du type *areq kirdin*

Considérons l'exemple suivant dans lequel l'élément nominal *jin* « femme » du verbe composé *jin hênan* « prendre femme » est défini au moyen du déterminant *-eke* :

Ex. *jin-eke-m⁷² hêna* [Hilmi, 2000 : 250]
(femme-la-Clit.1sg / emmener-Prét.-3sg)

Hilmi (2000 : 250-251) propose les quatre traductions suivantes pour cette phrase :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| (1) <i>I married the woman</i> | « j'ai épousé la femme » |
| (2) <i>I married my wife</i> | « j'ai épousé ma femme » |

⁷² Notons que l'indice *-m* peut représenter tout à la fois l'affixe d'agent 1s et le possessif 1s [traductions (2) et (4)] ou uniquement l'affixe d'agent 1s [traductions (1) et (3)].

(3) *I brought the woman*

« j'ai emmené la femme »

(4) *I brought my wife*

« j'ai emmené ma femme »

Dans le cas du verbe composé *jin hênan*, il est donc possible de procéder à la détermination du substantif *jin* « femme » par le défini - *eke* et cela se fait sans altération de sens. Si le substantif est défini, **les deux interprétations demeurent possibles.**

Cette opération n'entraîne pas la perte de la lecture opaque du verbe, qui comme on le voit dans les traductions proposées par Hilmi, se maintient [traductions (1) et (2)] aux côtés de la lecture compositionnelle « emmener la femme » qui correspond à une séquence libre [verbe + SN c.o.d.] [traductions (3) et (4)].

Il faut cependant noter que le maintien de la lecture opaque ne correspond pas au modèle opératoire le plus répandu parmi les verbes du premier groupe, selon lequel la détermination du substantif par le défini -*eke* ne peut pas s'appliquer car elle entraîne la perte de la lecture composée du verbe. C'est ce que je me propose de montrer avec les phrases suivantes :

Ex. *Karwan areq de-k-at*

(Karwan / sueur / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan transpire »

Ex. *Karwan nan de-xw-a*

(Karwan / pain / tam-manger-Prés.3sg)

« Karwan mange »

La détermination des substantifs *areq* « sueur » et *nan* « pain » par le suffixe de définitude - *eke* donne respectivement :

*un mot dérivable
1 pain / 2 pain*

Ex. **Karwan areq-eke de-ka*

(Karwan / sueur-la / tam-faire-Prés.3sg)

*litt. « Karwan fait la sueur »

Ex. *Karwan nan-eke de-xw-a*

(Karwan / pain-le / tam-manger-Prés.3sg)

« Karwan mange le pain »

pour sueur

*Juste rebraquer la dérivation
du mot*

La détermination du substantif *areq* « sueur » par - *eke* « le, la » n'est pas autorisée pour le verbe *areq kirdin*. Quant au verbe *nan xwardin* « manger », la détermination du N *nan* « pain » est possible mais en brisant l'amalgame sémantique formé par le N *nan* et le verbe *xwardin* « manger », elle aboutit à une lecture compositionnelle [verbe + SN c.o.d.] : « manger le pain » et non plus à la lecture opaque « manger (prendre un repas) ».

Cet exemple témoigne de l'incompatibilité du déterminant défini *-eke* « le, la » avec le nom *şû* « époux ». En effet, vu que la détermination du nom *şû* entraîne une lecture à la fois référentielle et concrète de ce dernier : *şû-yeke* « l'époux », ce nom perd de ce fait son sens générique. Cette perte de sens générique pour N a pour effet de rendre impossible la lecture composée « prendre pour époux ».

Cependant, si nous prenons maintenant un autre verbe du même groupe, le verbe composé *şîr pê dan* « lait à donner : allaiter » :

Ex. *Awaz be mindal-eke-y şîr de-da*

(Awaz / à / enfant-le-Poss. / lait / tam-donner-Prés.3sg)

« Awaz allaite son enfant »

Nous voyons que la détermination de *şîr* par le défini *-eke* donne une phrase correcte mais ayant perdu sa « lecture composée » (allaiter) :

Ex. *Awaz be mindal-eke-y şîr-eke de-da*

(Awaz / à / enfant-le-Poss. / lait-le / tam-donner-Prés.3sg.)

« Awaz donne le lait à son enfant »

La détermination du N *şîr* « lait » par le défini *-eke* est possible, à la différence de l'exemple précédent. Toutefois, cette manipulation engendre la perte de la lecture composée du verbe. La lecture la plus opaque « allaiter » s'efface en effet au profit de la lecture compositionnelle « donner + lait : donner du lait ».

Dans cette configuration, la séquence *şîr dan* n'est plus un verbe composé dont une des caractéristiques est le sens non compositionnel, mais il s'agit en fait d'une construction libre formée d'un verbe et de son c.o.d. C'est pourquoi nous pouvons conclure que pour le verbe composé *şîr pê dan*, la détermination du N *şîr* « lait » par le défini *-eke* n'est pas possible ou du moins elle est syntaxiquement possible, mais c'est au risque de voir disparaître le verbe composé en aboutissant à une suite libre formée d'un verbe et d'un SN, « le lait », en fonction c.o.d. Le verbe composé du troisième groupe *şîr pê dan* résiste donc lui aussi à la détermination de son élément nominal par le défini *-eke*.

3.1.1.1.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les verbes composés du quatrième groupe interdisent la détermination de leur élément nominal par le morphème de définitude *-eke*. Observons en effet la phrase suivante, contenant un verbe composé du quatrième groupe, le verbe composé *nîşan dan* « montrer » :

Ex. *wêne-kan-î b-ewan nişan da* [Saeed : 29]

(photos-les-Clit.3sg / Prép-eux / signe / donner-Prét.3sg)

« il leur montra les photos »

La détermination du substantif *nişan* « signe » par le défini *-eke* est impossible :

Ex. **wêne-kan-î b-ewan nişan-eke da*

(photos-les-Clit.3sg / Prép-eux / signe-le / donner-Prét.3sg)

« *litt. il donna les photos le signe à eux »

On aboutira à la même situation de blocage transformationnel avec le verbe du quatrième groupe *telāq dan* « divorcer » :

Ex. *Karwan jin-eke-y telāq da*

(Karwan / femme-la-Clit.3sg / divorce / donner-Prét.3sg)

« Karwan a divorcé de sa femme »

Ex. **Karwan jin-eke-y telāq-eke da*

*(Karwan / femme-la-Clit.3sg / divorce-le / donner-Prét.3sg)

*litt. « Karwan a donné la femme le divorce »

3.1.1.2. Le possessif

Nous avons vu dans la partie consacrée aux propriétés du complément d'objet prototypique kurde qu'un constituant nominal en fonction d'objet peut faire l'objet d'une détermination par le possessif, réalisé sous forme d'indice possessif (cf. Chapitre IV, 2.1.1.2). Notre objectif est à présent de voir si l'élément nominal d'un verbe composé peut commuter dans cette position avec un c.o.d. prototypique.

3.1.1.2.1. Verbes du type *areq kirdin*

Les verbes du premier groupe n'acceptent pas la détermination de leur élément nominal par le possessif, qui a pour effet de bloquer la lecture composée :

Ex. *Dara areq de-kat*

(Dara / sueur / tam-faire-Prés.3sg)

« Dara transpire »

Ex. **Dara areq-î de-kat*

*(Dara / sueur-Poss / tam-faire-Prés.3sg)

*litt. « Dara fait sa sueur »

3.1.1.2.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Les verbes du second groupe n'acceptent généralement pas la détermination de leur élément nominal par le possessif :

- Ex. **Karwan dil-î de-gir-ê*⁷³
 *(Karwan / cœur-Poss / tam-prendre-Prés.3sg)
 *litt. « Karwan prend son cœur »

3.1.1.2.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

Les verbes du troisième groupe ne manifestent pas un comportement homogène face à l'adjonction du possessif. Une partie d'entre eux acceptent la détermination de leur élément nominal par le possessif :

- Ex. *Awaz şîr-î de-da be mindal-êke-y*
 (Awaz / lait-Poss / tam-donner-Prés.3sg / Prép enfant-le-Poss)
 « Awaz donne son lait à son enfant » (sens d'allaiter)

Cet exemple montre que la détermination du substantif *şîr* « lait » par l'indice possessif *-î* « son » ne bloque pas la lecture composée du verbe mais donne au contraire une phrase acceptable. En revanche, l'exemple qui suit prouve que la compatibilité avec le possessif n'a néanmoins pas un caractère systématique parmi les verbes du troisième groupe :

- Ex. **Hiwa hez-î le kiç deka*
 *(Hiwa / envie-Poss / Prép / fille / tam-faire-Prés.3sg)
 *litt. « Hiwa / son envie / d'une fille / il fait »

⁷³ Pour le sens du verbe composé *dil girtin*, cf. en annexe le corpus de verbes composés.

3.1.1.2.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les verbes du quatrième groupe interdisent la détermination de leur élément nominal par le possessif. Considérons la phrase suivante dans laquelle figure un verbe du quatrième groupe :

- Ex. *Awaz qij-î kiç-eke şane de-kat*
(Awaz / cheveu-Ez-fille-la / peigne / tam-faire-Prés.3sg)
« Awaz peigne la fille »

En partant de cette phrase, si nous procédons à la détermination du nom *şane* « peigne » par le possessif, nous obtenons une phrase mal formée :

- Ex. **Awaz qij-î kiç-eke şane-γ de-kat*
*(Awaz / cheveu-Ez-fille-la / peigne-Poss / tam-faire-Prés.3sg)
*« litt. Awaz cheveu de la fille son peigne fait »

3.1.1.3. Le démonstratif

Nous avons choisi d'introduire ce passage à l'aide d'un extrait de l'article de Samvelian (2001 : 370-371) portant sur les verbes composés en persan, dans lequel l'auteur montre qu'une occurrence référentielle de N (ici le nom *mesvâk* « brosse à dents », précédé d'un démonstratif *in* et suivi de *râ*), qui, en principe devrait faire obstacle à l'unité sémantique (nom-verbe), n'empêche pas pour autant le SN [(Dém.)

in + (N) *mesvâk* + *râ*] de former une unité de sens, un prédicat sémantique avec son verbe support :

Ex. *in mesvâk râ be dândun-â-t zadi ?* [Samvelian, 2001 : 370]

(ce brosse-à-dents à dent-Pl-Poss frapper-Pa2s)

« t'es-tu brossé les dents avec cette brosse à dents ? »

L'auteur explique que le SN *in mesvâk râ* « cette brosse à dents », désigne d'une part une brosse à dents particulière et forme d'autre part un prédicat sémantique avec le verbe *zadan* (frapper) pour signifier « brosser les dents », donc **une seule occurrence de *mesvâk* assure deux fonctions sémantiques** et l'auteur se demande par conséquent - sans y apporter de réponse dans le cadre de l'article - ce qu'il en est du statut syntaxique de *mesvâk* qu'il qualifie en guise de réponse provisoire de statut « problématique ». La conclusion de ce passage est « qu'il n'existe pas de corrélation nécessaire entre l' « amalgame sémantique » et le caractère déterminé ou non du complément d'objet. »

Dans la même lignée, à savoir qu'il faut dissocier l'analyse syntaxique de l'analyse sémantique, Lazard (1982 : 194 apud Alonso Ramos 1998) remarque : « *Que nous ayons analysé une locution comme un verbe accompagné d'un objet n'exclut nullement que dans une autre optique, dans une étude lexicale par exemple, elle soit traitée comme une unité.* ».

Nous avons également relevé chez Karimi-Doostan (1997), un exemple présentant les mêmes caractéristiques que l'exemple précédent :

Ex. *tegarg-e diruz in latme-râ be baq-e-man zad* [Karimi-Doostan, 1997 :13c]

(grêle-Ez. hier ce dégât-râ à jardin-Ez-moi frapper-Pas.3sg)

« la grêle d'hier a endommagé mon jardin » | *sémantique*

Dans cet exemple, le N *latme* « dommage » se comporte de façon plus ou moins équivalente au N *mesvâk* « brosse à dents » de l'exemple précédent. Effectivement, on remarque qu'une seule occurrence de *latme* « dommage » assure deux fonctions sémantiques : d'un côté il réfère à un dommage particulier et de l'autre il forme une unité de sens avec le verbe *zadan* « frapper », qui signifie « endommager ».

Partant de cette observation sur le persan, nous avons essayé de voir si l'on pouvait aboutir aux mêmes conclusions en kurde, à savoir si l'on pouvait y trouver des exemples de phrases dans lesquelles le même élément nominal N pouvait assumer deux fonctions sémantiques distinctes à la fois : avoir une lecture référentielle et une lecture non référentielle dans le même temps. Ou bien est-ce que, en kurde, dans le cas d'une lecture référentielle de N, cette dernière bloque-t-elle, interdit-elle la lecture « composée » (la lecture non compositionnelle) en empêchant N de former un prédicat sémantique avec le verbe support?

3.1.1.3.1. Verbes du type *areq kirdin*

La détermination au moyen du démonstratif ne peut pas s'appliquer aux verbes du premier groupe :

- Ex. **Dara ew areq-e de-kat*
 *(Dara / Dém-sueur-Dém / tam-faire-Prés.3sg)
 *litt. « Dara fait cette sueur »

Nous avons néanmoins relevé le cas isolé du verbe composé *jin hênan* « se marier (pour un homme) », qui permet la détermination de son élément nominal par le démonstratif :

- Ex. *Karwan jin-î hênawe*
 (Karwan / femme-Clit.3sg / emmener-Parf.3sg)
 « Karwan s'est marié »

Le démonstratif *ew* « ce/cette », va donner une lecture référentielle au N *jin* « femme » :

- Ex. *Karwan ew jin-e-y hênawe*
 (Karwan / Dém-femme-Dém- Clit.3sg / emmener-Parf.3sg)
 « Karwan a épousé cette femme »

En dépit de la lecture référentielle que le démonstratif *ew* confère au nom *jin*, en lui faisant perdre son sens générique - *em jin-e* désignant une femme particulière, «

cette femme » -, la lecture composée du verbe *jin hēnan* « prendre femme » se maintient pourtant dans ce cas. Le nom *jin* assume ici deux fonctions sémantiques distinctes. Il a deux lectures à la fois : une lecture référentielle et une lecture non référentielle dans le cadre du prédicat sémantique *jin hēnan* qu'il forme avec le verbe *hēnan*⁷⁴.

Cet exemple nous montre qu'une seule occurrence de N peut assurer deux fonctions sémantiques distinctes à la fois. Il est donc possible de conclure, à l'instar de Samvelian pour le persan, qu'il n'y a pas de corrélation automatique entre la lecture référentielle ou non de N et l'unité sémantique que N forme avec le verbe support.

Quant à savoir ce qu'il en est du statut syntaxique du N, *jin* « femme », je propose l'analyse suivante : partant du postulat qu'il faut dissocier l'analyse syntaxique de l'analyse sémantique, je pense donc que malgré l'amalgame sémantique que le substantif *jin* forme avec le verbe *hēnan*, il remplit néanmoins la fonction de c.o.d. du verbe *hēnan*.

⁷⁴ Sur le mariage et les différentes expressions tournant autour du mariage, cf. Moïnfar 1995 où l'on voit que le kurde *jin hēnan* se rapproche de la formulation persane *zan bordan* « emmener femme » : « Pour dire que l'homme se marie, le persan emploie couramment le verbe composé *zan gereft-an* « prendre femme ». Le mot *zan* désigne aussi bien « femme », l'opposé de *mard* « homme », que l'épouse. En persan classique, comme en pehlevi, on trouve *zan kard-an* « faire femme », dans le même sens que *zan gereft-an*. Par exemple, Sa'di : *mard- ī-t bīy-āzmāy vān-gah zan kon* « éprouve ta virilité et ensuite prends femme ». Mais aujourd'hui *zan kard-an*, dans ce sens, n'est pas en usage. (...) Les dictionnaires mentionnent un autre synonyme, *zan bord-an* « emmener femme », rarement employé aujourd'hui. Pour dire que la femme se marie, le persan emploie couramment le verbe composé *šōhar kard-an* « faire mari », comme en pehlevi. Si, comme nous l'avons indiqué plus haut, le terme *zan* est bivalent (« femme » et « épouse »), en revanche le mari (époux) a un nom spécifique : *šōhar* (variante littéraire *šūy*). »

Remarque : Lorsque le démonstratif *ew* « ce/cette » détermine l'antécédent d'une subordonnée relative restrictive, il se traduit par un article défini et non par un démonstratif⁷⁵:

Ex. *Karwan ew jin-e-y hênawe ke to de-bîn-î*

(Karwan /Dém-femme-Dém-Clit.3sg / emmener-Parf.3sg / que / Pron.2s / tam-voir-Prés.2sg)

« Karwan a épousé la femme que tu vois »

Giry-Schneider (1987 : 33) semble d'ailleurs apporter une réponse à ce phénomène : « *De telles exceptions mises à part, la corrélation entre déterminant indéfini et la relativation est certaine ; elle confirme la théorie de Kuroda 1968 qui donne pour source à l'antécédent du relatif (de la relative restrictive) un substantif à déterminant indéfini, lequel prend la forme de l'article défini lors de la relativation : (Le livre que j'ai acheté est cher = J'ai acheté un livre ; Ce livre est cher) .* »

3.1.1.3.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Les verbes du second groupe n'acceptent pas la détermination de leur élément nominal par le démonstratif, dont l'effet est d'empêcher la lecture composée du verbe :

Ex. * *serbaz-ekan ew dewr-e-y şar de-gir-in*⁷⁶

*(soldat-les / Dém-environs-Dém-Ez-ville / tam-prendre-Prés.3pl.)

⁷⁵ Sur *ew* et son comportement dans la relative, cf. la thèse de Bassols (1995 : pp. 91-97) sur la phrase relative en kurde.

⁷⁶ Pour le sens du verbe composé *dewr girtin*, cf. en annexe le corpus de verbes composés.

*litt. « les soldats / ces environs de la ville / ils prennent »

3.1.1.3.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

Examinons l'exemple suivant, dans lequel figure le verbe composé *galte pê kirdin* « rire de, se moquer de » :

Ex. *her êsta em galte-y be eqil-î Kalê e-kird ke kur-î pê xoştir-e le kiç* [Janî gel, 14]

(litt. juste maintenant il faisait cette plaisanterie au sujet du raisonnement de Kalê que (selon lequel) un garçon pour elle est mieux qu'une fille)

«à ce moment-même, il se moquait de Kalê qui préférait un garçon à une fille»

Dans cet exemple, le N *galte* « plaisanterie » assume deux fonctions sémantiques : précédé du démonstratif *em* « cette », il a une lecture définie « cette plaisanterie », mais il garde dans le même temps son sens générique en formant une unité de sens avec le verbe *kirdin* : la suite *galte pê kirdin* qui signifie « rire de, se moquer de ».

La détermination par le démonstratif *em* est donc dans ce cas précis tout à fait possible en ce sens qu'elle ne brise pas l'unité sémantique (nom-verbe) propre à tout verbe composé.

Prenons néanmoins un autre verbe composé du troisième groupe : le verbe *şîr pê dan*, qui signifie « allaiter » :

Ex. *Awaz roj-î çuwar car şîr de-da be mindal-êke-y*

(Awaz / par jour / quatre fois / lait / tam-donner-Prés.3sg / à / enfant-le-Poss.)

« Awaz allaite son enfant quatre fois par jour »

La détermination du substantif *şîr* « lait » par le démonstratif *em* aboutit alors à un résultat qui n'est pas sans conséquence sur l'unité sémantique du verbe :

Ex. *Awaz roj-î çuwar cer ew şîr-e de-da be mindal-êke-y*

(Awaz / par jour / quatre fois / Dém-lait-Dém / tam-donner-Prés.3sg / à / enfant-le-Poss.)

« Awaz donne ce lait à son enfant quatre fois par jour »

Cet exemple montre que l'unité sémantique du verbe composé *şîr pê dan* « allaiter » ne résiste pas à la détermination du substantif *şîr* « lait » par le démonstratif. En effet, dans ce cas, la seule lecture possible est la lecture compositionnelle « donner ce lait » au détriment de la lecture composée « allaiter ».

Dans le cas présent, la détermination du nom *şîr* par le démonstratif lui donne une lecture référentielle et concrète : « ce lait ». Cette interprétation a pour effet de bloquer la lecture générique du substantif : ce dernier ne peut donc plus assumer deux fonctions sémantiques en même temps, ce qui est une condition sine qua non au maintien la lecture composée.

Ceci nous conduit à conclure que la détermination du nom *şîr* par le démonstratif est exclue pour le verbe composé *şîr pê dan*, compte tenu du fait qu'elle entraîne la perte de la lecture composée du verbe.

Dans des cas de figure similaires en persan, Samvelian (2001 : 379) suggère, comme piste d'analyse, l'absence d'autonomie sémantique de l'élément nominal du verbe composé : « *il semblerait qu'on observe une interdiction dans tous les cas où le nom qui précède le verbe n'a pas d'autonomie sémantique.* »

On a montré qu'il n'y a pas forcément d'uniformité de comportement à l'intérieur du même groupe face à une opération syntaxique donnée : l'emploi du démonstratif donne des résultats très hétérogènes selon les verbes. Ces différences peuvent avoir pour origine des différences de nature sémantique entre les substantifs considérés.

3.1.1.3.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les verbes du quatrième groupe n'acceptent pas la détermination de leur élément nominal par le démonstratif :

Ex. *Awaz qij-î kiç-eke şane de-k-at*

(Awaz / cheveu-Ez-fille-la / peigne / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz peigne la petite fille »

Ex. **Awaz qij-î kiç-eke em şane-ye de-k-at*

*(Awaz / cheveu-Ez-fille-la / Dém-peigne-Dém / tam-faire-Prés.3sg)

*litt. «Awaz cheveu de la fille fait ce peigne »

3.1.2. Déterminants indéfinis

3.1.2.1. Le suffixe d'indéfinitude⁷⁷

L'objectif de ce passage est de tester la compatibilité du suffixe d'indéfinitude *-êk* « un » avec l'élément nominal d'un verbe composé. Haig (2002 : 24) considère la non compatibilité de N avec le suffixe d'indéfinitude comme l'une des caractéristiques des verbes composés (N-V) en kurde kurmancî : « *A further difference between the N of the CP and a prototypical direct object is that the N cannot take the indefinite suffix -ek* ». La question qui se pose maintenant est de savoir dans quelle mesure cette remarque est pertinente dans le cas du kurde soranî.

3.1.2.1.1. Verbes du type *areq kirdin*

De manière générale, les verbes du premier groupe interdisent toute détermination de leur élément nominal par le suffixe d'indéfinitude *-êk* :

Ex. **Karwan areq-êk de-kat*

 *(Karwan / sueur-Indéf. / tam-faire-Prés.3sg)

 *litt. « Karwan fait une sueur »

vs. *Karwan areq de-kat*

 (Karwan / sueur / tam-faire-Prés.3sg)

 « Karwan transpire »

Ex. **Karwan derd-êk de-gîr-ê*

⁷⁷ Giry - Schneider (1987 : 74-75) sur le déterminant indéfini *un* : « le déterminant indéfini *UN*, [...] qui est l'un des critères de classements principaux des *N* prédicatifs en *N* libres et en *N* non libres par rapport à *faire*. »

*(Karwan / maladie-Indéf. / tam- prendre-Prés.3sg)

*litt. « Karwan prend une maladie »

vs. *Karwan derd de-gir-ê*

(Karwan / maladie / tam-prendre-Prés.3sg)

« Karwan souffre »

En revanche, les phrases suivantes dans lesquelles les substantifs *areq* « sueur » et *derd* « maladie » sont accompagnés simultanément du suffixe d'indéfinitude *-êk* et d'un modifieur nominal sont autorisées :

Ex. *areq-êk-î zor-im kird* [Hakim, 19]

(sueur-Indéf-Ez-beaucoup-Clit.1sg / faire-Prét.3sg)

« j'ai beaucoup transpiré »

Ex. *derd-êk-î giran de-gir-ê* [Blau, 2000 : 111]

(maladie-Indéf-Ez-difficile / tam-prendre-Prés.3sg)

« il souffre d'une maladie grave »

Alonso Ramos (1998 : 273) a observé un phénomène semblable dans les constructions à verbe support (CVS) de l'espagnol : « *par exemple, pour que le nom aparición 'apparition' puisse constituer une CVS avec le verbe hacer 'faire', il est nécessaire de le modifier à l'aide d'un adjectif. Il n'est pas possible de dire *hacer aparición 'faire apparition' ou *hacer la <su, una> aparición.*

Ex. *Juan hizo una aparición *(espectacular <teatral>)*
« Juan a fait une apparition (spectaculaire <théâtrale>) »

En réponse à ce phénomène, Alonso Ramos fournit l'explication suivante : « *la corrélation entre la détermination et la modification peut arriver à un degré tel que le nom de certaines CVS exige simultanément la présence d'un adjectif et d'un déterminant* ».

Certains verbes du premier groupe acceptent cependant la détermination de leur élément nominal par le suffixe d'indéfinitude *-êk*, c'est le cas notamment du verbe *rojû girtin* (jeûne du ramadan - prendre) « jeûner » :

Ex. *Karwan rojû-yêk de-gir-ê*
(Karwan / jeûne du ramadan-Indéf. / tam- prendre-Prés.3sg)
« Karwan fait un jeûne »

3.1.2.1.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Les verbes du second groupe peuvent accepter la détermination de leur élément nominal par le suffixe d'indéfinitude *-êk* :

Ex. *be tîlayi-y çaw temaşa-yek-î kiç-eke-y tenîşt-î e-kird ke her pê w gorewî w dawên-î*
kiras-eke-y lê diyar bû [apud Bassols, 1995 : 141]

(Prép / coin-Ez-œil / regard-Indéf-Ez-fille-la-Ez-côté-Clit.3sg / faire-Prét.3sg / que / seulement / pied / et / chaussettes / et / bas-Ez-robe-la-Clit.3sg / Prép / visible / être-Prét.3sg)

« il regardait du coin de l'oeil la fille d'à côté, dont on voyait juste les pieds, les chaussettes et le bas de la robe »

3.1.2.1.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

Tout comme les verbes du premier groupe, les verbes du troisième groupe interdisent la détermination de leur élément nominal par le suffixe d'indéfinitude *-êk* :

Ex. *Awaz şîr de-da be mindal_eke-y*

(Awaz / lait / tam-donner-Prés.3sg / Prép / enfant-le-Poss)

« Awaz allaite son enfant »

vs. **Awaz şîr-êk de-da be mindal_eke-y*

* (Awaz / lait-Indéf / tam-donner-Prés.3sg / Prép / enfant-le-Poss)

* litt. « Awaz donne un lait à son enfant »

Cette manipulation est interdite puisqu'elle casse l'amalgame sémantique (nom-verbe) en empêchant de ce fait la lecture composée « allaiter ». Dans ce cas, le verbe composé laisse la place à une suite libre [verbe + SN c.o.d.].

Nous avons toutefois relevé un cas, relativement isolé, dans lequel la détermination du substantif par l'indéfini *-êk* ne fait pas disparaître la lecture composée en rompant l'amalgame sémantique (nom-verbe) :

Ex. *ser-ê bi-de le Sîrwan bi-zan-e le wê-ye* [Sharezoor, 352]
 (tête-Indéf / tam-donner-Impér.2sg / Prép Sirwan / tam-savoir-Subj.2sg / là / être-Prés.3sg)
 « passe voir si Sirwan est chez lui »

3.1.2.1.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les verbes du quatrième groupe n'acceptent pas la détermination de leur élément nominal par le suffixe d'indéfinitude *-êk*. On observe en effet que ces verbes manifestent une incompatibilité avec le suffixe d'indéfinitude *-êk* :

Ex. *Karwan nîşan-êk de-da*
 (Karwan / signe-Indéf / tam-donner-Prés.3sg)
 « Karwan donne un signe »

Dans cet exemple, la présence du déterminant *-êk* a pour effet d'entraîner la perte de la lecture composée du verbe *nîşan dan* « montrer » et de la remplacer par la lecture libre « donner un signe ».

3.2. L'adjonction de qualificatif

L'élément nominal des verbes composés peut, dans certaines circonstances, faire l'objet d'une expansion nonimale réalisée sous la forme d'une modification

adjectivale. En pratique, cette opération se traduit par la formation d'un syntagme épithétique [N-Ez Adj.]. Nous allons voir cependant que la modification adjectivale de (N) comporte certaines restrictions, plus ou moins importantes selon les groupes de verbes.

3.2.1. Verbes du type *areq kirdin*

De manière générale, les éléments nominaux des verbes du premier groupe n'acceptent pas la modification adjectivale. Si nous considérons en effet la phrase :

Ex. *Karwan areq de-k-at*
(Karwan / sueur / tam-faire-Prés.3sg)
« Karwan transpire »

Nous pouvons observer que toute tentative d'adjectivation de l'élément nominal *areq* « sueur » aboutit à une phrase mal formée :

Ex. **Karwan areq-(Ez - Adj.) de-k-at*

Cette manipulation syntaxique est toutefois autorisée dans certains cas :

Ex. *derd-êk-î giran de-gir-ê* [Blau, 2000 : 111]
(maladie-Indéf-Ez-lourd / tam-prendre-Prés.3sg)
« il souffre d'une maladie grave »

Cet exemple montre néanmoins que l'adjonction du qualificatif s'accompagne dans le même temps d'une détermination de (N) par l'indéfini *-êk* suivant le schéma [N-Indéf-Ez-Adj].

3.2.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Les verbes du deuxième groupe n'acceptent pas la modification adjectivale de leurs éléments nominaux :

- Ex. **Awaz arezû-y gewre-y sêw de-kat*
 *(*Awaz / désir-Ez-grand-Ez-pomme / tam-faire-Prés.3sg*)
 *litt. « *Awaz a une grande envie de pomme* »

3.2.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

La modification adjectivale de (N) est également exclue pour les verbes du troisième groupe :

- Ex. **Awaz hez-î gewre le sefer de-kat*
 *(*Awaz / envie-Ez-grand / Prép / voyage / tam-faire-Prés.3sg*)
 * litt. « *Awaz fait une grande envie de voyage* »

3.2.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les verbes du quatrième groupe manifestent également des restrictions de modification du nom. Les éléments nominaux de ces verbes n'acceptent pas en effet la

modification par un adjectif. Considérons l'exemple suivant contenant le verbe du quatrième groupe *nîşan dan* (signe - donner) « montrer » :

Ex. *wêne-kan-î b-ewan nîşan da* [Saeed : 29]
(photos-les-Clit.3sg / Prép-eux / signe / donner-Prét.3sg)
« il leur montra les photos »

Nous voyons que l'expansion du nom *nîşan* « signe » au moyen d'un adjectif donne une phrase mal formée :

Ex. * *wêne-kan-î b-ewan nîşan-î cuwan da*
* (photos-les-Clit.3sg / Prép-eux / signe-Ez-beau / donner-Prét.3sg)
* litt. « il leur donna un beau signe les photos »

3.3. L'expansion par un complément du nom (CN)

Une autre forme d'expansion nominale susceptible d'affecter l'élément nominal d'un verbe composé est la modification par un complément du nom. Nous avons vu qu'en kurde, cette manipulation conduit à la formation d'un syntagme génitival [N-Ez N₁] dans lequel le CN est introduit au moyen de l'ézafé. Nous allons à présent montrer comment les différents groupes de verbes composés (nom-verbe) réagissent à ce type particulier d'expansion.

3.3.1. Verbes du type *areq kirdin*

Nous avons pu observer en amont que les verbes du premier groupe sont les seuls à ne pas avoir d'argument additionnel N_1 puisque, comme il a été indiqué, ils suivent une construction sans argument additionnel : $[N_0 N V]$. En conséquence, l'absence d'argument additionnel N_1 entraîne l'impossibilité pour l'élément nominal N de recevoir une expansion sous la forme d'un complément du nom (Ez- N_1). Les verbes du premier groupe ne peuvent donc pas accepter la modification de leur élément nominal N par un complément du nom.

3.3.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Les verbes du deuxième groupe acceptent la modification de leur élément nominal par un complément de nom (N_1) relié au nom-tête (N) par l'intermédiaire de l'ézafé. C'est d'ailleurs, on l'a vu, uniquement de cette façon, à savoir au moyen d'un complément du nom de leur élément nominal, que les verbes du deuxième groupe procèdent pour réaliser leur argument additionnel (N_1) suivant le schéma suivant : $[N_0 - N - Ez - N_1 - V]$ dans lequel (Ez- N_1) symbolise un complément du nom (CN).

Il est important de revenir ici sur le fait que les verbes du deuxième groupe réalisent leur argument additionnel (N_1) non comme **un dépendant syntaxique du verbe**, mais comme **un dépendant syntaxique de leur élément nominal (N)** :

Ex. *sipas-î mamosta-man kird*

[Blau, 2000 : 111]

(merci-Ez-professeur-Clit.1pl. / faire-Prét.3sg)

« nous avons remercié le professeur »

Ex. *yekem bûk-î mal-î bû ke dawa-y xanû-y ciya -y le mêrd-eke-y kird-uw-e*

[*Janî gel*, 54 apud Bassols, 1995 : § 65]

(premier / fiancée-Ez-maison-Poss / être-Prét.3sg / qui / demande-Ez-maison-Ez-différent-Clit.3sg / Prép / mari-le-Poss. / faire-Parf.3sg)

« elle fut la première fiancée de sa maison à demander une maison indépendante à son mari »

Ces exemples montrent que les éléments nominaux *sipas* « merci » et « *dawa* » ont tous deux la possibilité de devenir la tête d'un syntagme génitival. Sayar (1988 : 147) parle dans ce cas de possibilité de *disjonction par expansion* (la disjonction étant définie par l'auteur comme la possibilité de scinder une *locution verbale* donnée pour y insérer un autre élément, soit sous la forme d'une expansion, soit sous la forme d'un complément, soit au moyen des deux à la fois).

Notons que le nom N₁, lui-même complément du nom de l'élément nominal N, peut à son tour se voir modifié par une expansion. C'est ainsi qu'on pourra trouver des constructions faisant apparaître, à partir d'un substantif donné N (élément nominal d'un verbe composé), des compléments de nom en cascade reliés entre eux par l'ézafé :

Ex. modèle opératoire suivi : [N-Ez-N₁-Ez-N₂-Ez-N₃ etc...]

biryar-î bedî hēnan-î awat-ekan-î diḷ-im da [Mukriyanî, 1986 : 190]

(décision-Ez-réaliser-Ez-espoir-les-Ez-cœur-Clit.1sg / donner-Prét.-3sg)

« je décidai de réaliser les souhaits de son cœur »

Ex. *xeber-î hatinewe-y bira-ke-y be min da* [Saeed, 1997 : 29]

(nouvelle-Ez-venue-Ez-frère-le-Clit.3sg / à / moi / donner-Prét.3sg)

litt. « il m'a donné la nouvelle de la venue de son frère »

« il m'a annoncé la venue de son frère »

Dans le même ordre d'idées, le complément du nom de N, N₁, peut à son tour faire l'objet d'une expansion réalisée sous la forme d'une relative dont il sera l'antécédent :

Ex. modèle opératoire suivi : [N - Ez - (Dém) N₁ - V - Rel]

En fonction du type de relative formant l'expansion de N₁, on distinguera alors deux cas de figure :

On aura alors soit une relative restrictive :

Ex. *sipas-î ew dost-an-e e-ke-m ke yariye-yan da-w-im* [Edmonds, 1955 : 502]

(merci-Ez-Dém ami-Pl-Dém / tam-faire-Prés.1sg / qui / aide-Clit.3pl. / donner-Parf.-Clit.1sg)

« je remercie les amis qui m'ont aidé »

soit une relative descriptive :

Ex. *be tîlayi-y çaw temaşa-yek-î kiç-êke-y tenîst-î e-kird ke her pê w gorewî w dawên-î*

kiras-êke-y lê diyar bû [apud Bassols, 1995 : 141]

(Prép / coin-Ez-œil / regard-Indéf-Ez-fille-la-Ez-côté-Clit.3sg / faire-Prét.3sg / que /
seulement / pied / et / chaussettes / et / bas-Ez-robe-la-Clit.3sg / Prép / visible /
être-Prét.3sg)

« il regardait du coin de l'oeil la fille d'à côté, dont on voyait juste les pieds, les
chaussettes et le bas de la robe »

Dans ces deux cas, on observe que la relative se place, non pas directement après son antécédent, mais après le verbe. Ceci vient corroborer les conclusions de Bassols (1995 : § 92) sur la place de la relative dans ce type de configuration : « *L'antécédent [de la relative] peut aussi être le complément du substantif formant une locution verbale. La relative se place en général après la forme verbale.* ».

3.3.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

Les verbes du troisième groupe n'acceptent pas la modification de leur élément nominal par un complément de nom. En effet, leur élément nominal N ne peut pas être à la tête d'un syntagme nominal :

Ex. **hez-î kiç-êk de-ke-m*

*(envie-Ez-fille-Indéf / tam-faire-Prés.1sg)

*litt. « je fais l'envie d'une fille »

vs. *hez le kiç-êk e-ke-m* [pê kenîni geda, 111]
 (envie / Prép / fille-Indéf / tam-faire-Prés.1s)
 « j'aime une fille »

3.3.4. Verbes du type *nîşan dan*

L'expansion de l'élément nominal par un CN est là aussi une manipulation interdite :

Ex. **Cwamêr mare-y Perwîn-î kird*
 *(Cwamêr / mariage-Ez-Perwin-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)
 *litt. « Cwamêr a fait le mariage de Perwin »

vs. *Cwamêr Perwîn-î mare kird* [Hilmi, 2000 : 234]
 (Cwamêr / Perwin-Clit.3sg / mariage / faire-Prét.3sg)
 « Cwamêr a épousé Perwin »

3.4. La relativation du nom⁷⁸

L'enjeu de cette manipulation est de voir si la suite (nom-verbe) forme un bloc, une seule unité syntaxique. En effet, en cas de forte cohésion syntaxique (nom-verbe), le processus de relativation du nom s'avère impossible car, comme l'évoque Alonso Ramos (1998 : 284) « *on briserait la soi-disant cohésion syntaxique.* »

⁷⁸ Pour une analyse détaillée de la relative en kurde cf. Bassols (1995).

3.4.1. Verbes du type *areq kirdin*

De manière générale, les verbes du premier groupe n'acceptent pas la relativation de leur élément nominal :

- Ex. *ew *areq-e ke Karwan de-ka*

 *(Dém sueur-Dém / que / Karwan / tam-faire-Prés.3sg)

 * litt. « cette sueur que Karwan fait »

La relativation de N peut néanmoins s'appliquer dans certains cas et cela, sans altération de sens. C'est le cas par exemple du verbe composé *jin hênan* « prendre femme » qui autorise cette manipulation :

- Ex. *Karwan ew jin-e y hênawe ke to de-bîn-î*

 (Karwan/ Dém-femme-Dém-Clit.3sg/ emmener-Parf.3sg/ que/ toi / tam-voir-Prés.2sg)

 « Karwan a épousé la femme que tu vois »

Quant à la position de la relative par rapport à son antécédent, on remarque que la proposition relative *ke to debînî* « que tu vois » ne suit pas directement son antécédent *jin* « femme » mais qu'elle vient en fait se placer après la forme verbale (cf. en amont 3.3.2.). La phrase suivante, dans laquelle la relative suit son antécédent, n'est en effet pas autorisée :

- Ex. **Karwan ew jin-e y ke to debînî hênawe*

*(Karwan / Dém-jin-Dém-Clit.3sg / que / toi / tam-voir-Prés.2s /emmener-Parf.3sg.)

* litt. « Karwan la femme que tu vois il a emmené »

3.4.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Les verbes du deuxième groupe ne manifestent pas un comportement homogène face à la relativation de leur élément nominal. Pour certains d'entre eux, la relativation s'applique :

Ex. *ew dawa-ye ke Karwan de-k-a*

(Dém-demande-Dém / que / Karwan / tam-faire-Prés.3sg)

« la demande que Karwan fait »

Cet exemple montre néanmoins que la relativation du nom *dawa* « demande » s'accompagne d'une légère altération de sens : « faire une demande » vs. « demander ». Cependant, d'autres verbes du deuxième groupe excluent totalement la relativation :

Ex. **ew temaşa-ye ke Karwan de-k-at*

*(Dém-regard-Dém / que / Karwan / tam-faire-Prés.3sg)

*litt. « le regard que Karwan fait »

Le manque d'homogénéité dans la réaction des verbes du deuxième groupe à la relativation peut trouver sa source dans une différence de cohésion (nom-verbe) parmi les verbes composés de ce groupe. La cohésion (nom-verbe) semble en effet plus faible dans le verbe *dawa kirdin* (demande - faire) « demander » que dans le verbe *temaşa kirdin* (regard - faire) « regarder ». La faible cohésion (nom-verbe) que manifeste le verbe *dawa kirdin* justifierait par la même la possibilité de la relativation de son élément nominal *dawa* « demande ».

On peut éventuellement rapprocher le verbe composé *dawa kirdin* de ce que Saeed (1997 : 31-33) appelle *destewaje-y karî* ou *verbal phrase*, c'est à dire une construction plus ou moins équivalente à une construction libre tandis que la cohésion (nom-verbe) est plus forte entre les éléments du verbe *temaşa kirdin*.

Quoi qu'il en soit, la cohésion (nom-verbe) en œuvre dans les verbes du deuxième groupe est de manière générale inférieure à celle des autres groupes, du fait même de la structure distributionnelle des verbes de ce groupe.

3.4.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

De manière générale, les verbes du troisième groupe n'acceptent pas la relativation de leur élément nominal :

Ex. *ew hez-e ke Karwan de-ka

 *(Dém-envie-Dém / que / Karwan / tam-faire-Prés.3sg)

 *litt. « l'envie que Karwan fait »

Parfois, la relativation s'applique mais en s'accompagnant d'une perte de sens :

Ex. *ew şîr-e ke Awaz be mindal_eke-y de-da*

(Dém-lait-Dém / que / Awaz / Prép / enfant-le-Poss / tam-donner-Prés.3sg)

« le lait qu'Awaz donne à son enfant »

Le verbe *şîr pê dan* « allaiter » semble, à première vue, autoriser la relativation de son élément nominal *şîr* « lait ». Mais, cette opération syntaxique entraîne en fait la perte de la lecture composée du verbe *şîr pê dan* « allaiter » : en effet, nous observons dans ce cas que seule se maintient la lecture compositionnelle « donner du lait à ».

Or, l'un des critères de base de la définition d'un verbe composé est la non compositionnalité de sons sens par opposition à **une transparence sémantique**⁷⁹. Par conséquent, compte tenu de la disparition de la lecture composée, on ne pourra plus parler dans le cas présent de verbe composé mais de **construction libre** [verbe + SN c.o.d.]. C'est dans ce sens que nous écrivons que la relativation ne peut pas s'appliquer au verbe composé *şîr pê dan*.

Toutefois, le comportement syntaxique des verbes composés formant ce sous-type n'est pas uniforme. Alors qu'on vient de voir que la relativation de N est tout à fait exclue pour les verbes *hez lê kirdin* ou même *şîr pê dan*, elle peut parfois

⁷⁹ Cf. Gross Gaston (1996 : 87-88) « le sens est opaque, c'est-à-dire qu'il n'est pas fonction du sens des mots qui constituent cette suite. »

s'appliquer. C'est le cas notamment du verbe *xizmet kirdin* « rendre service à », dont il est possible de relativiser l'élément nominal *xizmet* « service » :

Ex. *paş ew hemû çake w xizmet-e-y be xelk-î kird le dinya der çû berew qiyamet koç-î kird*

[*pê kenîni geda*, 99, apud Bassols, 1995]

(après / Dém-toutes bonne action et service-Dém-Ez / Prép gens-Clit.3sg / faire-Prét.3sg / Prép / monde / sortir-Prét.3sg / Prép / au-delà / migration-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

« après toutes les bonnes actions et tous les services qu'il rendit aux gens, il quitta ce monde pour l'au-delà »

3.4.4. Verbes du type *nîşan dan*

La relativation ne peut pas s'appliquer aux verbes composés du quatrième groupe. Considérons la phrase suivante, contenant le verbe du quatrième groupe, *mare kirdin* (mariage-faire) « épouser » :

Ex. *Cwamêr Perwîn-î mare kird*

[Hilmi, 2000 : 234]

(Cwamêr / Perwin-Clit.3sg / mariage / faire-Prét.3sg)

« Cwamêr a épousé Perwin »

La relativation de son élément nominal *mare* « mariage » aboutit à une phrase mal formée :

Ex. * *mare ke Cwamêr-î Perwîn kird*

* (mariage / que / Cwamêr-Clit.3sg / Perwin / faire-Prét.3sg)

*litt. « le mariage que Cwamêr a fait Perwîn »

On sait que le c.o.d. compte parmi les fonctions relativables. Compte tenu du fait que cet exemple présente deux candidats potentiels à la fonction de c.o.d. : les noms *mare* (N) et *Perwîn* (N₁), et que le premier, *mare* (N), n'est pas relativable, la question qui se pose maintenant est de savoir comment le nom *Perwîn* (N₁) réagit au test de la relativation :

Ex. *Perwîn ke Cwamêr mare-y kird*

(Perwin / que / Cwamêr / mariage-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

« Perwin que Cwamêr a épousée »

Nous voyons que la relativation s'applique tout à fait normalement à *Perwin* (N₁) alors qu'elle est exclue pour *mare* (N). Le fait que les verbes du quatrième groupe interdisent la relativation de leur élément nominal (N) mais autorisent celle de (N₁) est corroboré par les données suivantes, se rapportant à un autre verbe de ce groupe, le verbe *nîşan dan* (signe-donner) « montrer » :

Ex. *Karwan wêna-kan nîşan de-da*

(Karwan / photo-les / signe / tam-donner-Prés.3sg)

« Karwan montre les photos »

Cette phrase contient également deux candidats potentiels à la fonction de c.o.d. : les noms *wênakan* (N₁) « les photos » et *nîşan* (N) « signe ». Nous allons voir dans quelle mesure la relativation, une des propriétés habituelles du nom complément d'objet, s'applique respectivement à ces deux noms. La relativation ne s'applique pas à l'élément nominal du verbe (N) *nîşan* :

Ex. *ew *nîşan-e ke Karwan de-da*
 *(Dém-signé-Dém / que / Karwan / tam-donner-Prés.3sg)
 * litt. « le signe que Karwan donne »

En revanche, il est tout à fait possible de relativiser *wênakan* (N₁) « les photos » :

Ex. ew *wêna-kan-e ke Karwan nîşan de-da*
 (Dém-photo-les-Dém / que / Karwan / signe / tam-donner-Prés.3sg)
 « les photos que Karwan montre »

Le test de la relativation a permis de départager les deux candidats à la fonction de c.o.d. : il en résulte que le c.o.d. « régulier » du verbe composé *nîşan dan* est le nom *wênakan* et non son élément nominal (N) *nîşan* .

Les verbes du quatrième groupe qui, rappelons-le, suivent le modèle opératoire [N₀ N₁ N V] n'acceptent pas la relativation de leur élément nominal (N). Pour ces

verbes, la relativation s'appliquera en revanche au substantif N₁, en concurrence avec N pour le statut de c.o.d., et qui est de fait, comme il a été dit, le « vrai » c.o.d. de la phrase.

3.4.5. Conclusion

On constate que face à la relativation de leur élément nominal, les verbes composés ont des réactions fort variées : **on n'a en aucun cas affaire à un bloc monolithique.**

Certains verbes acceptent la relativation de leur élément nominal sans changement de sens tandis que pour d'autres (*şîr pê dan*), cette relativation, quand elle est grammaticalement possible s'accompagne d'une altération voire d'une perte de sens, à savoir de la perte de la « lecture composée ». On aboutit alors à une construction libre [verbe + SN c.o.d.], c'est pourquoi l'on dira aussi dans ces cas que la relativation ne peut pas s'appliquer.

Certains verbes du deuxième groupe acceptent la relativation : il s'agit de verbes manifestant une cohésion (nom-verbe) plus faible. Dans ce cas, N jouit de ce fait d'une plus grande autonomie syntaxique.

Pour finir, on peut signaler que les données examinées semblent confirmer la théorie de Kuroda (1968) sur la corrélation entre le déterminant indéfini et la relativation évoquée en ces termes par Giry-Schneider (1987 : 33) « *la théorie de Kuroda 1968 qui donne pour source à l'antécédent du relatif (de la relative restrictive) un substantif à déterminant indéfini, lequel prend la forme de l'article*

défini lors de la relativation : (Le livre que j'ai acheté est cher = J'ai acheté un livre ; Ce livre est cher). ».

En effet, si l'on applique la théorie de Kuroda au kurde, on observe les points suivants :

- 1) la relativation de (N) s'applique dès lors que la détermination de l'élément nominal (N) au moyen de l'indéfini *-êk* est possible
- 2) la relativation de l'élément nominal (N) est exclue lorsque la détermination de l'élément nominal (N) par l'indéfini *-êk* donne une phrase agrammaticale.

Ci-dessous un exemple de phrase dans laquelle la détermination de l'élément nominal (N) par l'indéfini *- êk* est interdite :

Ex. **Karwan areq-êk de-ka*

(Karwan / sueur-Indéf. / tam-faire-Prés.3sg)

*litt. « Karwan fait une sueur »

On voit que la relativation de (N) est exclue à son tour :

**ew areq-e ke Karwan de-ka*

*(Dém sueur-Dém / que / Karwan / tam-faire-Prés.3sg)

*litt. « cette sueur que Karwan fait »

A l'inverse, quand la détermination de l'élément nominal (N) par l'indéfini - *ék* est possible :

Ex. *Karwan dawa-yék de-ka*

(Karwan / demande-Indéf / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan fait une demande »

La relativation de (N) est alors possible à son tour :

Ex. *ew dawa-ye ke Karwan de-ka*

(Dém-demande-dém / que / Karwan / tam-faire-Prés.3sg)

« la demande que Karwan fait »

3.5. Le détachement (ou thématization)

Nous nous proposons maintenant d'observer la réaction de nos différents groupes de verbes face au processus de thématization.

3.5.1. Verbes du type *areq kirdin*

Les verbes du premier groupe n'acceptent pas le placement de N en position de détachement :

Ex. *her sal, Karwan rojû de-gir-ê*
(chaque / an / Karwan / jeûne du ramadan / tam-prendre-Prés.3sg)
« Karwan fait le ramadan chaque année »

Ex. **rojû, her sal, de-y-gir-ê*
*(jeûne du ramadan / chaque / an / tam-Clit.3sg-prendre-Prés.3sg)
* litt. « le ramadan, chaque année, il le prend »

3.5.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Le détachement est également exclu pour les verbes du deuxième groupe :

Ex. *Awaz temaşa-y kiç-êke-y de-kat*
(Awaz / regard-Ez-fille-la-Poss / tam-faire-Prés.-3sg.)
« Awaz regarde sa fille »

Ex. **temaşa-y kiç-êke-y, Awaz de-kat*
(regard-Ez-fille-la-Poss / Awaz / tam-faire-Prés.3sg)
* litt. « regard de sa fille, Awaz fait »

3.5.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

Le détachement ne s'applique pas aux verbes du troisième groupe :

Ex. *gö le mindal_ekan-im de-d-im*

(oreille / Prép / enfant-les-Poss.1s / tam-donner-Prés.1s)

« j'écoute mes enfants »

Ex. **gö, de-y-d-im-e mindal_ekan-im*

*(oreille / tam-Clit.3sg-donner-Prés.1s-Prép / enfant-les-Poss.1s)

* litt. « l'oreille, je la donne à mes enfants »

Ex. *hez le kiç-êk e-ke-m*

[*pê kenîni geda* , 111]

(envie / Prép / fille-Indéf / tam-faire-Prés.1s)

« j'aime une fille »

Ex. **hez, de-y-ke-m le kiç-êk*

(envie / tam-Clit.3sg-faire-Prés.1s / Prép / fille-Indéf)

*litt. « l'envie, je la fais à une fille »

Nous n'avons pas relevé d'exemple de thématization possible dans ce groupe de verbes. Samvelian (2001 : 375) donne, dans le cas du persan, deux exemples de verbes composés se construisant de la même manière que les verbes de ce groupe (avec un régime prépositionnel) et acceptant la thématization. Samvelian montre qu'on peut procéder à la thématization (qualifiée d'« extraction » par l'auteur) « même lorsque le complément « nu » et le verbe forment un prédicat sémantique » (ce qui à priori semblerait être un frein à l'opération de thématization) :

Ex. *šâne ruz-î čand bâr mixâhi be mu-hâ-yat bezani ?* [Samvelian, 2001 : 375]

(peigne jour-Ind combien fois vouloirPr2s à cheveu-Pl-Poss frapperSub2s)

« Combien de fois par jour veux-tu te peigner les cheveux ? ».

3.5.4. Verbes du type *nîsan dan*

Les verbes du quatrième groupe acceptent le placement de leur c.o.d en position de détachement :

Ex. *Ferhad, maç-î kird, jin-êke-y* [Hilmi, 2000 : 253]

(Ferhad / baiser-Clit.3sg faire-Prét-3sg / femme-la-Poss)

« Ferhad, elle l'a embrassé, sa femme »

Cet exemple montre que le nom *Ferhad*, c.o.d. du verbe composé *maç kirdin* peut tout naturellement se placer en position de détachement. En revanche, les verbes du quatrième groupe interdisent cette position à leur élément nominal :

Ex. * *maç, Ferhad-î kird, jin-êke-y*

(baiser / Ferhad-Clit.3sg faire-Prét.3sg / femme-la-Poss.3sg)

* litt. « le baiser, Ferhad elle a fait, sa femme »

Nous pouvons observer ci-dessus que le substantif *maç* « baiser », élément nominal du verbe composé *maç kirdin* ne peut en aucun cas être détaché en tête de phrase.

3.5.5. Conclusion

Au vu de ces données, il apparaît que lorsque le groupe (nom-verbe) forme un prédicat sémantique, il est impossible de procéder à la thématization de N, et cela quel que soit le groupe de verbes considéré. **Nous n'avons en effet trouvé aucun exemple de verbe composé (nom-verbe) acceptant la thématization de son élément nominal.**

3.6. Insertion d'un adverbe

On sait que dans un verbe composé (nom-verbe), l'élément nominal N est adjacent au verbe et forme dans le même temps une unité sémantique avec lui. L'enjeu est à présent de voir si l'on peut séparer linéairement cet élément nominal du verbe au moyen de l'insertion d'un syntagme adverbial ou si le nom et le verbe forment un bloc compact. Les conclusions de ce test nous permettront d'apprécier le niveau d'indépendance entre N et le verbe et par conséquent le degré de cohésion entre N et le verbe.

3.6.1. Verbes du type *areq kirdin*

Les verbes du premier groupe ne manifestent pas un comportement homogène face à l'insertion d'un adverbe entre leurs deux éléments. Certains l'autorisent tandis que d'autres l'interdisent :

Ex. **Fereydun mele hemîse e-k-a* Ex.

Mais *Fereydun hemîse mele e-k-a*

[Hilmi, 2000 : 254]

(Fereydun / toujours / nage / tam-faire-Prés.3sg)

« Fereydun nage toujours »

Ex. *Karwan zor areq de-k-at* (a) / *Karwan areq zor de-k-at* (b)

(a) (Karwan / beaucoup / sueur / fait)

(b) (Karwan / sueur / beaucoup / fait)

« Karwan transpire beaucoup »

3.6.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Compte tenu du fait que les verbes du deuxième groupe se construisent avec un complément du nom (Ez-N₁), qui **sépare de fait le nom et le verbe**, le test d'insertion ne s'avère donc point pertinent et ne sera pas appliqué à ce groupe de verbes (dont la construction même implique la séparation de leurs deux éléments).

3.6.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

De même que pour les verbes du deuxième groupe, la construction de ces verbes implique à la base une séparation entre N et le verbe, à savoir dans le cas présent, l'insertion d'un syntagme prépositionnel entre l'élément nominal et le verbe. C'est pourquoi le test de l'insertion ne sera pas non plus appliqué aux verbes du troisième groupe.

3.6.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les verbes du quatrième groupe manifestent une forte cohésion entre leur élément nominal et leur élément verbal et n'acceptent pas, comme le montre l'exemple suivant, l'insertion d'un adverbe entre leurs deux éléments :

Ex. **ser-î şane baş ne-kird*

vs. *ser-î baş şane ne-kird*

[Hakim, 165]

(tête-Clit.3sg / bien / peigne / Nég-faire-Prét.3sg)

« il n'est pas bien peigné »

3.6.5. Conclusion

On observe que l'insertion d'adverbe s'avère possible dans certains cas alors qu'elle pose problème, voire est absolument exclue dans d'autres. Saeed (1997: 33) considère quant à lui, que lorsqu'on a affaire à un « vrai » verbe composé (nom-verbe) (qu'il différencie d'un *verbal clause*), il est impossible d'insérer un adverbe entre N et le verbe. Selon Saeed, un verbe comme *nan xwardin* n'est pas un *kar-î lêkdiraw* [verbe composé] mais plutôt un *destewaje karî* (dont il donne l'équivalent anglais « verbal clause »). Dans ce cas, Saeed montre que la place de l'adverbe n'est pas contrainte et qu'il peut tout aussi bien se placer avant le verbe composé qu'entre les deux éléments du verbe composé, c'est à dire entre N et V :

Ex. *Azad kemêk nan-î xward*

[Saeed, 33]

(Azad / un peu / pain-Clit.3sg / manger-Prét.3sg)

« Azad a peu mangé »

Ex. *Azad nan-î zor xward* [Saeed, 33]

(Azad / pain-Clit.3sg / beaucoup / manger-Prét.3sg)

« Azad a beaucoup mangé »

En revanche, Saeed (1997 : 33) montre que cette manipulation n'est pas possible avec un verbe composé (*kar-î lêkdiraw*). Dans ce cas, l'adverbe ne pourra pas s'intercaler entre le nom et le verbe. Il devra se placer avant le premier élément du verbe composé, c'est à dire avant N : « *hemîşe debê radeke yan modîfayereke bikawête pêş kerte pêkhênerî yekemî wate naweke* » [« il faut toujours que l'adverbe ou bien le modifieur se place devant le premier des constituants, c'est à dire le nom »] (Saeed, 1997 : 33) :

Ex. **Azad sönd-î baş xward* [Saeed, 33]

vs. *Azad baş sönd-î xward* [Saeed, 33]

(Azad / bien / serment-Clit.3sg / manger-Prét.3sg)

« Azad a bien prêté serment »

Pour ma part, je considère néanmoins que les verbes *nan xwardin* et *sönd xwardin* sont tous deux des verbes composés mais manifestant ~~à~~ une cohésion (nom-verbe) plus ou moins forte.

3.7. La coordination

On a montré que dans le cadre d'une construction libre, il est possible de coordonner deux noms compléments d'objet directs entre eux. Cependant, si la cohésion entre les deux éléments d'un verbe composé (nom-verbe) est forte, il ne sera pas possible de coordonner l'élément nominal (N) du verbe composé à un nom complément d'objet de la *contrepartie libre* du « verbe support » :

Examinons les deux phrases suivantes :

Ex. *Awaz nan dexwa*

(Awaz / pain / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange »

Ex. *Awaz henar dexwa*

(Awaz / grenade / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange des grenades »

Dans la première, le verbe *xuwardin* « manger » est employé comme « verbe support » du verbe composé *nan xuwardin* (pain-manger) « manger, prendre un repas » tandis que dans la seconde, nous retrouvons le verbe *xuwardin*, mais, au sein d'une construction libre [verbe + SN cod] : *henar xuwardin* « manger des grenades ». C'est dans ce sens que nous dirons que le verbe *xuwardin* représente ici la contrepartie libre du « verbe support » *xuwardin* que l'on trouve par exemple dans les verbes composés *nan xuwardin* ou *sönd xuwardin* (serment - manger) « jurer, prêter serment » etc...

Nous voyons en effet que la coordination entre l'élément nominal du verbe composé *nan xuwardin*, le nom *nan* et le nom *henar*, complément d'objet de la contrepartie libre du « verbe support » n'est pas possible ou du moins qu'elle entraîne la perte de la lecture composée du verbe *nan xuwardin* « manger, prendre un repas », qui s'assimile alors non plus à un verbe composé mais à une construction libre [verbe + nom c.o.d.] : « manger du pain » :

Ex. *Awaz nan u henar dexwa*

(Awaz / pain / et / grenade / tam-manger-Prés.3sg)

« Awaz mange du pain et des grenades »

Par conséquent, l'unité sémantique en œuvre dans le verbe composé composé *nan xuwardin* a pour effet d'empêcher la coordination de son élément nominal *nan* « pain » au nom *henar* « grenade ».

Cette impossibilité de coordination peut tout simplement être attribuée au manque d'autonomie du nom *nan*, élément nominal du verbe composé *nan xuwardin*. Mais d'autres hypothèses sont envisageables. Pour Alonso Ramos (1998 : 293-294), l'impossibilité de coordination « ne prouve pas que le nom n'a pas d'autonomie, mais qu'il s'agit plutôt de **deux verbes différents (...)** : **un verbe ordinaire qui forme des syntagmes libres (...)** et **un verbe support qui forme des CVS [constructions à verbe support] (...)** ». Alonso Ramos poursuit son raisonnement et montre, à partir de l'exemple suivant :

Ex. **El niño da libros y golpes a María*

« L'enfant donne des livres et des coups à María ».

qu' « on ne peut pas élider le deuxième "dar" sans produire un zeugma. ».

Nous avons vu ce qu'il en était de la coordination d'un élément nominal d'un verbe composé avec un nom c.o.d. de la contrepartie libre du « verbe support ». Nous allons maintenant voir comment des éléments nominaux ayant le même « verbe support » et appartenant au même groupe de verbes réagissent au test de la coordination.

3.7.1. Verbes du type *areq kirdin*

La coordination entre deux éléments nominaux ayant le même verbe support peut s'appliquer aux verbes du premier groupe :

Ex. *Ferhad diro u dizî de-kat*

(Ferhad / mensonge / et / vol / tam-faire-Prés.3sg)

« Ferhad ment et vole »

Lorsque la cohésion (nom-verbe) est plus forte, la coordination entre les éléments nominaux donne néanmoins une phrase mal formée :

Ex. **Ferhad areq u aw de-k-at*

*(Ferhad /sueur / et / eau / tam-faire-Prés.3sg)

*litt. « Ferhad fait sueur et eau »

On constate que la coordination s'applique lorsque les éléments nominaux jouissent d'une plus grande autonomie syntaxique. Par exemple, il est possible de relativiser les noms *dizî* ou *diro* (*ew dizî/ diro ke deka* - ce mensonge / vol qu'il fait) tandis que la relativation est exclue pour *areq* ou *aw* (*ew *areq-e/*aw-e ke deka* - cette * sueur / *eau qu'il fait).

3.7.2. Verbes du type *arezû kirdin*

De manière générale, la coordination ne peut pas s'appliquer entre les éléments nominaux des verbes du deuxième groupe. Considérons en effet les phrases suivantes mettant en œuvre des verbes du deuxième groupe ayant le même verbe support :

Ex. *dawa-y yarmetî bo ême kird* [Saeed : 29]

(demande-Ez-aide / pour / nous / faire-Prét.3s)

« il nous a demandé de l'aide »

Ex. *temaşa-y wêna-ke-y kird*

(regard-Ez-photo-la-Clit.3sg / faire-Prét.3s)

« il a regardé la photo »

*(Chirine / époux / et / main-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

*litt. « Chirine époux et / elle a commencé »

3.7.4. Verbes du type *nîşan dan*

Quand la cohésion (nom-verbe) est forte, quand le verbe composé (nom-verbe) dans son ensemble est transitif et admet un complément d'objet additionnel (N₁), la coordination est exclue :

Ex. **Awaz ser-î kiç-êke-y şane u maç kird*

*(Awaz / tête-Ez-fille-la-Poss.3sg / peigne / et / baiser / faire-Prét.3sg)

*litt. « Awaz - la tête de sa fille - peigne et baiser - a fait »

vs. *Awaz ser-î kiç-êke-y şane kird u maç-î kird*

(Awaz / tête-Ez-fille-la-Poss. / peigne-Clit.3sg / faire-Prét.3sg / et / baiser-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

« Awaz a peigné et a embrassé la tête de sa fille »

L'impossibilité de coordination entre deux éléments nominaux n'est pas nécessairement la conséquence de leur manque d'autonomie mais peut aussi avoir des causes sémantiques. Il apparaît en effet difficile de coordonner entre eux des noms trop éloignés sémantiquement.

3.8. La pronominalisation du nom

L'une des caractéristiques du constituant nominal en fonction d'objet est sa capacité à être pronominalisé sous sa forme tonique ou enclitique. Lorsqu'il est pronominalisé par un pronom clitique, il est alors, on a l'a vu (cf. IV, 2.8.), repris dans la morphologie verbale par un pronom personnel, réalisé sous la forme d'un indice pronominal.

Notre objectif est à présent de voir si l'élément nominal (N) peut commuter dans cette position avec un objet direct prototypique ou, autrement dit, s'il est possible de pronominaliser l'élément nominal d'un verbe composé.

3.8.1. Verbes du type *areq kirdin*

De manière générale, les verbes du premier groupe n'acceptent pas la pronominalisation de leur élément nominal :

Ex. *Karwan areq de-kat*

(Karwan / sueur / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan transpire »

Ex. **Karwan de-y-kat*

*(Karwan / tam-Clit.3sg-faire-Prés.3sg)

*litt. « Karwan la fait »

Ex. *Karwan rojû de-gir-ê*

(K. / jêune⁸⁰ / tam-prendre-Prés.3sg)

« Karwan fait le ramadan »

Ex. **Karwan de-y-gir-ê*

*(Karwan / tam-Clit.3sg- prendre-Prés.3sg)

* litt. « Karwan le prend »

Remarque : Bien que les verbes du premier groupe n'acceptent pas la pronominalisation de leur élément nominal, la phrase suivante illustre néanmoins un phénomène assez particulier, qui se rapproche de la pronominalisation :

Ex. *ew jin-e de-bîn-î? Karwan ew-î hênawe*

(Dém-femme-Dém / tam-voir-Prés.2s / Karwan / elle-Clit.3sg / emmener-Parf.3sg)

« tu vois cette femme? Karwan l'a épousée »

3.8.2. Verbes du type *arezû kirdin*

Dans le cas des verbes du deuxième groupe, la reprise de l'élément nominal du verbe composé par un pronom personnel enclitique génère une suite agrammaticale. La transformation mécanique qui consiste à remplacer lors de la pronominalisation le c.o.d. par un pronom personnel enclitique est en effet tout à fait exclue :

Ex. *Awaz arezû-y sêw de-kat*

⁸⁰ Il s'agit du jeûne du mois de ramadan.

(Awaz / désir-Ez-pomme / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz veut une pomme »

vs. *Awaz *de-γ-kat*

(Awaz / tam-Clit.3sg-faire-Prés.3sg)

* litt. « Awaz le fait »

Ex. Awaz *temaşa de-kat*

(Awaz / regard / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz regarde »

vs. *Awaz *de-γ-kat*

*(Awaz / tam-Clit.3sg-faire-Prés.3sg)

* litt. « Awaz le fait »

Dans cet exemple, le fait que le substantif *temaşa* « regard » n'ait pas un référent concret peut nous conduire à penser que cette interdiction a une origine sémantique. L'exemple suivant portant sur les verbes composés en espagnol est cependant là pour infirmer cette intuition première :

Ex. *Confesó que hacía campaña porque todos la hacen.* [Alonso Ramos, 1998 : 66 a]

« il a avoué qu'il faisait campagne parce que tous la font »

Cet exemple montre en effet que le fait que l'élément nominal *campaña* « campagne » ait un référent abstrait n'empêche en rien sa pronominalisation par le pronom personnel enclitique *la* « la ».

3.8.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

La pronominalisation de l'élément nominal N ne peut pas non plus s'appliquer aux verbes du troisième groupe :

- Ex. *Awaz hez le penîr de-ka.*

(Awaz / envie / Prép / fromage / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz aime le fromage »
- vs. **Awaz de-y-ka*

(Awaz / tam-Clit.3sg-faire-Prés.3sg)

*litt. « Awaz le fait »

Lorsqu'un phénomène de pronominalisation est malgré tout observé, deux cas de figure peuvent alors se présenter :

1) Soit on aboutit à une altération de sens qui se traduit concrètement par la perte de la lecture composée du verbe :

- Ex. *Awaz be mindal-eke-y şîr de-d-a.*

(Awaz / Prép / enfant-le-Poss / lait / tam-donner-Prés.3sg.)

litt. « Awaz donne du lait à son enfant.

Ex. *be roj, dû car be mindal_eke-y de-y-d-a.*

(Prép / jour / deux fois / Prép / enfant-le-Poss / tam-Clit.3sg-donner-Prés.3sg.)

« elle en donne deux fois par jour à son enfant » (mais non elle l'allaitte deux fois par jour).

La pronominalisation de N génère dans cet exemple une suite au sens compositionnel « donner du lait ». La lecture opaque du verbe composé *şîr pê dan* « allaiter » n'est plus possible dans ce contexte. On peut en conclure que la pronominalisation conduit ici tout bonnement à faire disparaître le verbe composé en lui substituant une suite libre [verbe + c.o.d.].

2) Soit le pronom personnel enclitique *-î* (ou son allomorphe *-y*) « le, la » ne reprend pas l'élément nominal N mais le nom N₁ (substantif tête du SP régi par le verbe composé [Prép N₁]) :

Ex. *Awaz hez le penîr de-ka.*

(Awaz / envie / Prép / fromage / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz aime le fromage »

Ex. *Awaz hez-î lê de-ka*

(Awaz / envie-Clit.3sg / Prép /tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz l'aime »

3.8.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les éléments nominaux des constructions du quatrième groupe ne peuvent pas être pronominalisés, la pronominalisation de N générant dans ce cas des suites agrammaticales :

Ex. *Karwan Awaz mare de-ka.*

(Karwan / Awaz / mariage / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan épouse Awaz »

Ex. **Karwan Awaz de-y-ka*

*(Karwan / Awaz / tam-Clit.3sg-faire-Prés.3sg)

*litt. « Karwan la fait Awaz »

Ex. *dayk mindal-e-ke-y nîşan deda.*

(mère / enfant-le-Poss / signe / tam-donner-Prés.3sg)

« la mère montre son enfant »

Ex. **dayk mindal-e-ke-y de-y-da*

(mère / enfant-le-Poss / tam-Clit.3sg-donner-Prés.3sg)

*litt « la mère le donne son enfant »

On observe que les phrases obtenues à la suite de la pronominalisation de l'élément nominal N sont agrammaticales. Cette agrammaticalité vient du fait que ces dernières contiennent alors deux c.o.d. : dans la première, il s'agit respectivement du nom *Awaz* et du pronom personnel enclitique en fonction de c.o.d -y « le » tandis que

dans la seconde, il s'agit du SN *mindal-eke-y* « son enfant » et du pronom personnel enclitique c.o.d -y « le ». Or, comme nous l'avons vu, la phrase kurde canonique de base ne peut admettre qu'un seul constituant nominal en fonction de c.o.d (cf. IV, 1.1.).

La caractéristique principale des constructions du type *nîşan dan*, N₀ N₁ N V est que le complexe verbal (N-V) est transitif relativement à un « deuxième objet » ou « objet additionnel » N₁ :

Ex. *Karwan [Awaz] (= N₁) mare (= N) de-ka*
(Karwan / Awaz / mariage / tam-faire-Prés.3sg)
« Karwan épouse Awaz »

Ex. *dayk [mindal-eke-y] (= N₁) nîşan (= N) de-da*
(mère / enfant-le-Poss / signe / tam-donner-Prés.3sg)
« la mère montre son enfant »

En conséquence, ces constructions présentent deux postulants ou candidats potentiels à la fonction de c.o.d. : N et N₁.

En cas de pronominalisation, **une transformation mécanique devrait remplacer** le c.o.d. par le pronom personnel enclitique -y « le/la », or nous venons de montrer que la pronominalisation ne s'applique pas à l'élément nominal N puisqu'elle a pour résultat de produire des suites agrammaticales. Compte tenu du fait que ces suites présentent deux postulants, N et N₁, à la fonction de c.o.d., nous allons montrer que la pronominalisation s'applique normalement au « deuxième » candidat N₁

représenté dans le premier exemple par le nom *Awaz* et dans le deuxième exemple par le SN *mindal-eke-y* « son enfant » :

Ex. *Karwan mare-γ de-k-at*

(Karwan / mariage-Clit.3sg / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan l'épouse »

Ex. *dayk nišan-î de-d-at*

(mère / signe-Clit.3sg / tam-donner-Prés.3sg)

« la mère le montre »

Il en résulte que **la pronominalisation s'applique de façon tout à fait convenable pour N₁ alors qu'elle est exclue pour N**. Il en découle alors que dans les verbes du quatrième groupe, N n'a pas le statut syntaxique de c.o.d. puisque ce statut est déjà assumé par N₁.

Dans ces constructions, l'élément nominal N forme en fait **un bloc syntaxique** avec le verbe. **Le degré élevé de cohésion (nom-verbe)** a pour effet de faire de la suite (N-V) une **unité syntaxique transitive** relativement à un « second » objet appelé N₁.

3.9.1. Verbes du type *areq kirdin*

La transformation passive ne s'applique pas aux verbes composés du premier groupe. Examinons les phrases actives suivantes :

Ex. *Karwan areq de-k-at*

(Karwan / sueur / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan transpire »

Ex. *mindal-ekan nan de-xo-n*

(enfant-les / pain / tam-manger-Prés.3pl)

« les enfants déjeunent »

La transformation passive de ces phrases génère des suites agrammaticales :

Ex. * *areq de-kirê*

*(sueur / tam-faire-Passif-Prés.3sg)

* litt. « la sueur est faite »

Ex. * *nan de-xuré*⁸¹

*(pain / tam-manger-Passif-Prés.3sg)

*litt. « le pain est mangé »

⁸¹ Un informateur me signale cependant que cette phrase est acceptée dans les deux sens suivants : « le pain se mange » ou « le déjeuner se prend » :

Ex. *lêre nan de-xuré*
« ici, on mange ».

Dans cet exemple, la transformation passive ne s'applique pas non plus dans le sens où elle a pour effet de substituer à la lecture composée du verbe la lecture compositionnelle « manger + pain ».

En effet, la phrase passive obtenue signifie littéralement « le pain est mangé » et non pas « le repas, le déjeuner est pris » qui correspondrait au passif de la suite *nan xuwardin* « déjeuner, prendre un repas ».

3.9.2. Verbes du type *arezû kirdin*

En ce qui concerne les verbes composés du deuxième groupe, on observe également une résistance à la transformation passive, qui a aussi pour effet de donner des phrases mal formées :

Ex. *Awaz temaşa-y mindal-e-eke-y de-ka*

(Awaz / regard-Ez-enfant-le-Poss / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz regarde son enfant »

La phrase passive correspondante est agrammaticale :

Ex. **temaşa-y mindal-e-eke de-kirê*

(regard-Ez-enfant-le / tam-faire-Passif-Prés.3sg)

*litt. « le regard de l'enfant est fait »

On aura en fait la transformation suivante :

Ex. *mindal-eke temaşa de-kirê*

(enfant-le / regard / tam-faire-Passif-Prés.3sg)

« l'enfant est regardé »

On observe que lors de la transformation passive, l'élément nominal *temaşa* « regard » n'est pas promu sujet de la phrase passive mais c'est N₁, son complément du nom (représenté ici par le nom *mindal* « enfant ») qui va endosser ce rôle.

Quant à l'élément nominal N, nous remarquons qu'il fait bloc avec le verbe pour donner le complexe verbal *temaşa dekirê* « est regardé ». Cet exemple montre que lors de la passivation, c'est le verbe composé *temaşa kirdin* dans son ensemble qui est passivé et non uniquement la partie verbale du verbe composé, à savoir le verbe *kirdin* seul.

3.9.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

De manière générale, la transformation passive ne s'applique pas aux verbes composés du troisième groupe :

Ex. *Awaz be mindal-eke-y memik de-da*

(Awaz / à / enfant-le-Poss / sein / tam-donner-Prés.3sg)

« Awaz donne le sein à son enfant »

La phrase passive correspondant à cette phrase est agrammaticale :

- Ex. * *memik be mindal_eke de-dirê*
 *(sein / à / enfant-le / tam-donner-Passif-Prés.3sg)
 *litt. « le sein est donné à l'enfant »

En revanche, les phrases suivantes, dans lesquelles l'élément nominal n'est pas le sujet grammatical de la phrase passive mais forme un bloc compact avec le verbe conjugué au passif seront acceptées :

- Ex. *mindal_eke memik-î de-dirêt-ê*
 (enfant-le / sein-Clit.3sg / tam-donner-Passif-Prés.3sg-Prép)
 « l'enfant est allaité »

- Ex. *mindal_eke memik-î pê de-dirê*
 (enfant-le / sein-Clit.3sg / Prép / tam-donner-Passif-Prés.3sg)
 « l'enfant est allaité »

En examinant ces phrases passives, on constate que le groupe (nom-verbe) « *memik dan* » n'a pas pu être passivé. L'élément nominal *memik* « sein » reste en effet amalgamé au verbe pour former avec lui un bloc compact.

Remarquons enfin un phénomène assez intéressant : c'est le SN *mindal_eke* « l'enfant », assumant la fonction de c.o.i. du verbe composé *memik pê dan* dans la phrase active qui va devenir le sujet grammatical de la phrase passive obtenue.

Enfin, l'analyse suivante de Gross (1996 : 84) à propos des suites à double lecture, à savoir le fait que « *Si on prend des suites à double lecture, on constate que la suite figée n'a pas de passif* » :

Paul a bu une tasse de thé

Une tasse de thé a été bue par Paul

Paul a bu la tasse (avalé de l'eau au cours d'une baignade)

**La tasse a été bue par Paul*

[Gross, 1996 : 84]

s'avère également pertinente dans le cas du kurde. Considérons en effet la suite à double lecture *şîr pê dan*, « donner du lait » ou « allaiter » :

Ex. *dayk be mindal-eke-y şîr de-da*

1) « la mère donne du lait à son enfant » (lecture compositionnelle)

2) « la mère allaite son enfant » (lecture composée)

La question qui se pose maintenant est de savoir si, à l'issue de la passivation de la suite, on disposera d'une phrase passive ayant elle aussi une double lecture. Or, lorsque nous procédons à la passivation de cette suite, seule la lecture compositionnelle, à savoir la lecture transparente « donner du lait » est conservée :

Ex. *şîr de-dirê be mindal*

(lait / donner-Passif-Prés.3sg / Prép / enfant)

« le lait est donné à l'enfant »

En fait, la suite *şîr pê dan* à la lecture compositionnelle « donner du lait » équivaut à un syntagme verbal libre formé d'un verbe transitif *dan* « donner » et d'un complément d'objet direct régulier, *şîr* « lait ». Ce dernier peut de ce fait subir toutes les manipulations propres à l'objet direct. C'est pourquoi il peut devenir tout à fait normalement le sujet de la phrase passive correspondante.

Pourtant, en kurde, il est néanmoins possible d'obtenir une phrase passive conservant la lecture composée :

Ex. *mindal-êke şîr-î de-dirêt-ê* (a) / *şîr-î pê de-dirê* (b)

(a) (enfant-le / lait-Clit.3sg / Prép / tam-donner-Passif-Prés.3sg)

(b) (enfant-le / lait-Clit.3sg / tam-donner-Passif-Prés.3sg-Prép)

« l'enfant est allaité »

Dans ce cas, on voit que le groupe (nom-verbe) résiste alors à la passivation et forme avec le verbe un bloc syntaxique comme on l'a vu plus en amont.

3.9.4. Verbes du type *nîşan dan*

Les suites (nom-verbe) du quatrième groupe sont inaptés à la passivation. Les éléments nominaux N des verbes composés du quatrième groupe ne peuvent en aucun cas devenir sujets grammaticaux lors de la passivation. Au contraire, lors de la transformation passive, ces derniers restent amalgamés au verbe et c'est le complément d'objet de l'ensemble (nom-verbe) qui est promu sujet de la phrase passive obtenue.

Considérons les phrases suivantes :

Ex. *hakim Awaz le Karwan mare-y kird*

(juge / Awaz / à / Karwan / mariage-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

« le juge a marié Awaz à Karwan »

Ex. *Karwan-yan hepis kird-uwe*

(Karwan-Clit.3pl. / prison / faire-Parf.-3sg)

« ils ont emprisonné Karwan »

Nous voyons que ces groupes (nom-verbe) ne peuvent pas être passivés :

Ex. **mare Awaz le Karwan kira*

*(mariage / Awaz / à / Karwan / faire-Passif-Passé-3sg)

*litt. « le mariage Awaz à Karwan a été fait »

- Ex. **hepis Karwan kira*
 *(prison / Karwan / faire-Passif- Passé-3sg)
 *litt. « prison Karwan a été fait »

En fait, les suites (nom-verbe), qui, on l'a vu, ne peuvent pas être passivées, tendent à former des blocs, à se comporter comme une seule unité syntaxique lors de la passivation :

- Ex. *Awaz le Karwan mare kira*
 (Awaz / à / Karwan / mariage / faire-Passif-Passé-3sg)
 « Awaz a été mariée à Karwan »

- Ex. *Karwan hepis kira*
 (Karwan / prison / faire-Passif-Passé-3sg)
 « Karwan a été emprisonné »

Les exemples attestés suivants nous permettent d'abonder dans ce sens :

- Ex. *Ferhad û Şirîn mare-kiran*⁸² [Hilmi, 2000 : 234]

« Ferhad et Chirine ont été mariés »

- Ex. *Nesrîn û Cwamêr mare-ne-kiran* [Hilmi, 2000 : 234]

« Nesrine et Cwamêr n'ont pas été mariés »

⁸² Les traits d'union figurent dans les exemples de Hilmi et ont été repris tels quels. Ils permettent d'attester le fait que le groupe (N-V) est senti comme un bloc.

Le fait que les éléments nominaux des verbes du quatrième groupe n'aient pas la possibilité de devenir sujets grammaticaux lors de la passivation mais restent comme « soudés » au verbe en formant un bloc, un nœud syntaxique constitue une preuve supplémentaire de la faible autonomie de ces éléments nominaux.

Dans les verbes composés du quatrième groupe, le groupe (nom-verbe) se comporte plus ou moins comme un prédicat verbo-nominal.⁸³

3.9.5. Conclusion

De manière générale, nous avons montré que quel que soit le groupe de verbes composés considéré, il est généralement impossible de procéder à la passivation de la suite (nom-verbe), qui résiste à la passivation en formant un bloc compact (nom-verbe) lors de la passivation. Certes, il est néanmoins possible de procéder à la passivation des phrases contenant un verbe composé, mais cela sans pouvoir passiver l'ensemble (nom-verbe).

C'est en fait un autre constituant nominal de la phrase et non l'élément nominal du verbe composé qui joue le rôle de sujet grammatical de la phrase passive correspondante. Nous avons montré par exemple qu'un constituant nominal en fonction de *coi* dans la phrase active peut se voir promu sujet grammatical de la phrase passive obtenue.

⁸³ La formule *prédicat verbo-nominal* est empruntée à Montaut (apud Samsam Bakhtiari 2000) : « *le participant externe se comporte vis-à-vis du prédicat verbo-nominal exactement comme il le ferait vis-à-vis d'un verbe simple* ».

En revanche, dans le cas des suites (nom-verbe) transitives du type N₀ N₁ N V (verbes composés du quatrième groupe), c'est le constituant nominal N₁ en fonction d'objet dans la phrase active qui devient le sujet grammatical de la phrase passive tandis que l'élément nominal N demeure figé, formant comme un **noeud syntaxique** avec le verbe, une **sorte de bloc monolithique non passivable**.

Ajoutons qu'il faudrait cependant pratiquement procéder au cas par cas et examiner le comportement particulier de chaque suite face à la passivation car des phénomènes de **phraséologisation** entrent en jeu.

Enfin, même si l'on a vu que le fait qu'une suite (nom-verbe) ne soit pas passivable n'empêche pas nécessairement la passivation de la phrase contenant cette suite, il sera néanmoins quasiment impossible de procéder à la passivation des phrases contenant des verbes du premier groupe (verbes du type *areq kirdin*⁸⁴).

3.10. L'emploi de l'interrogatif

L'enjeu de cette opération syntaxique est de voir si l'élément nominal d'un verbe composé et l'interrogatif (*çî* ou *kê* [humain, + animé]) ont la possibilité de commuter. Ceci, dans le but d'apprécier l'autonomie syntaxique de l'élément nominal N par rapport au verbe.

⁸⁴ Ceci s'explique entre autres par le fait que les verbes composés du premier groupe sont, dans leur écrasante majorité, des verbes à actant unique.

3.10.1. Verbes du type *areq kirdin*

L'interrogation, qui s'applique normalement à des substantifs libres, ne s'applique généralement pas aux éléments nominaux des verbes du premier groupe :

Considérons les phrases suivantes :

Ex. *ey Reşîd giyan, to key be xêr jin dênî?* [pê kenîni geda, 110]

(cher Rachid / toi / quand / en bien / femme / tam-emmener-Prés.2sg)

« cher Rachid, quand vas-tu te marier? »

Ex. *Karwan areq deka*

(Karwan /sueur / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan sue »

L'interrogation, appliquée respectivement à chacune de ces phrases nous donne systématiquement des phrases mal formées :

Ex. * *Reşîd kê dênî?* - *jin*
(Rachid / qui / tam-emmener-Prés.2s) (femme)
*litt. « Rachid qui emmènes tu? - femme »

Ex. *Karwan çî de-ka?* - **areq*
(Karwan / quoi / tam-faire-Prés.3sg) (sueur)
*litt. « que fait Karwan? - sueur »

Il semble que l'interrogation puisse néanmoins parfois s'appliquer dans certains cas :

Ex. *Karwan iş de-ka*
 (Karwan / travail / tam-faire-Prés.3sg)

« Karwan travaille »

Ex. *?Karwan çi deka?* - *iş*
 ?(Karwan / quoi / tam-faire-Prés.3sg) (travail)
 ?« que fait Karwan? - travail »

Cet exemple montre cependant que l'interrogation, en s'appliquant, produit une altération de sens : faire un travail ≠ travailler. Pour y remédier, il faudra reprendre, dans la réponse à la question, le verbe composé dans son ensemble :

Ex. *Karwan çi deka?* - *iş de-ka*
 (Karwan / quoi / tam-faire-Prés.3sg) (travail / tam-faire-Prés.3sg)
 « que fait Karwan? - il travaille »

3.10.2. Verbes du type *arezû kirdin*

L'interrogation n'est pas non plus acceptable dans le cas des verbes du deuxième groupe :

Ex. *sipas-î ew dost-an-e e-ke-m ke yariye-yan da-w-im* [Edmonds, 1955 : 502]
 (merci-Ez-Dém ami-Pl-Dém / tam-faire-Prés.1s / qui / aide-Clit.3pl. / donner-Parf.-Clit.1sg)
 « je remercie les amis qui m'ont aidé »

Ex. **çi de-ke-m?* - *sipas*

*(quoi / tam-faire-Prés.1s)	(merci)
*litt. « qu'est-ce que je fais? »	- merci »

3.10.3. Verbes du type *hez lê kirdin*

L'interrogation ne s'appliquera pas non plus aux verbes composés du troisième groupe comme en témoignent les exemples suivants :

Ex.	<i>hez le kiç-êk e-kem</i>	[<i>pê kenîni geda</i> , 111]
	(envie / Prép / fille-Indéf / tam-faire-Prés.1s)	
	« j'aime une fille »	
Ex.	<i>çi de-ke-m ?</i>	* <i>hez</i>
	(quoi / tam-faire-Prés.1s)	(envie)
	*litt. « qu'est-ce que je fais? »	*envie »
Ex.	<i>min ke taze dest-im be şî'r gutin kird-bû</i>	[<i>çêştî micêwir</i> , 3]
	(moi / que / récemment / main-Clit.1s / Prép / poésie dire / faire-PQP-3sg.)	
	« moi, qui récemment, m'étais mis à réciter de la poésie »	
Ex.	* <i>çi-m kird-bû ?</i>	<i>dest</i>
	*(quoi-Clit.1s. / faire-PQP-3sg.)	(main)
	*litt. « qu'est-ce que j'avais fait? »	main »

3.10.4. Verbes du type *nîşan dan*

L'interrogation ne pourra pas non plus s'appliquer aux éléments nominaux des suites (nom-verbe) du quatrième groupe. En effet, dès lors que l'on fera porter l'interrogatif sur l'élément nominal donné d'un verbe composé, on obtiendra une phrase mal construite.

Observons les phrases suivantes :

Ex. *Cwamêr Perwîn-î mare kird* [Hilmi, 2000 : 234]

(Cwamêr / Perwin-Clit.3sg / mariage / faire-Prét.3sg)

« Cwamêr a épousé Perwîn »

Ex. *Awaz wên-ekan nişan de-dat*

(Awaz / photo-les / signe / tam-donner-Prés.3sg)

« Awaz montre les photos »

Dans un cas comme dans l'autre, l'interrogation n'est pas acceptable :

Ex. *Cwamêr çi kird?* **mare*
(Cwamêr / quoi / faire-Prét.3sg) (mariage)
*litt. « qu'a fait Cwamêr? mariage »

Ex. **Awaz çi dedat ?* *nişan*
*(Awaz / quoi / tam-donner-Prés.3sg) (signe)
*litt. « que donne Awaz? signe »

Si l'on utilise à présent dans la question le verbe composé (nom-verbe) dans son intégralité et que l'on fait porter l'interrogation sur le c.o.d. de la suite (nom-verbe), représenté dans nos deux exemples respectivement par *Perwîn* et *wênekan*, on obtient alors en réponse des phrases tout à fait acceptables :

Ex.	<i>Cwamêr kê-y mare kird?</i>	<i>Perwîn</i>
	(Cwamêr / qui-Clit.3sg / mariage / faire-Prét.3sg)	(Perwin)
	« qui Cwamêr a-t-il épousé?	Perwin »
Ex.	<i>Awaz çi nîşan dedat ?</i>	<i>wênekan</i>
	(Awaz / quoi / signe / tam-donner-Prés.3sg)	(photo-les)
	« que montre Awaz?	les photos »

3.10.5. Conclusion

Nous n'avons observé aucun cas de commutation possible entre l'interrogatif et l'élément nominal d'un verbe composé : l'interrogatif ne peut pas remplacer l'élément nominal du verbe composé.

Samsam Bakhtiari (2000 : 245), apporte des éléments de réponse à ce phénomène, en expliquant que certains verbes supports employés avec l'interrogatif sont compris comme des verbes pleins. L'interrogatif exige de ce fait comme réponse un **objet** au « **réfèrent concret** ». L'auteur fournit d'ailleurs, pour étayer ses dires, l'exemple suivant :

Ex.	<i>*ali çe mizanad?</i>	- <i>harf (mizanad)</i>
	*« qu'est-ce qu'Ali frappe?	- parole (il parle) »

C'est pourquoi, l'emploi de l'interrogatif sera tout à fait exclu dans tous les cas où l'élément nominal n'aura pas de référent concret.

Mais, d'autres facteurs entrent aussi en compte dans l'impossibilité de l'emploi de l'interrogatif. En effet, le seul fait que l'élément nominal ait un référent concret ne rend pas toujours pour autant possible l'interrogation : c'est le cas par exemple du substantif *dest* « main » dans le verbe composé *dest pê kirdin* « main - Prép - faire : commencer ».

En règle générale, cette impossibilité trouve son origine dans le caractère non compositionnel du verbe composé. Alonso Ramos (2000), qui a travaillé sur les verbes composés en espagnol, observe en effet que « *le verbe support s'alimente sémantiquement du nom supporté* » et qu' « *il ne pourra pas apparaître avec des pronoms interrogatifs.* »

Enfin, Gross (1996 : 87) qui a étudié ce point en français vient aussi apporter de l'eau à notre moulin : pour lui l'interrogation s'applique normalement à des substantifs libres mais ne s'applique pas dès lors que la **position d'argument est contrainte** :

Ex. Luc a acheté un livre à son fils

Qu'est-ce que Luc a acheté à son fils?

vs.

Ex. Cet élève a pris la porte

* Qu'est-ce que cet élève a pris?

En effet, dans la suite « *prendre la porte* », il est clair que l'élément nominal *porte* n'appartient pas à **une classe d'objets** sémantiquement homogènes, qu'il ne forme pas de **classe paradigmaticque** : sa position argumentale est belle et bien contrainte. Or, ce phénomène de « position argumentale contrainte » est souvent en œuvre dans les verbes composés.

En conséquence, nous pouvons conclure que pour que l'interrogation puisse s'appliquer, les deux critères suivants, d'ordre **sémantique**, doivent être satisfaits :

- 1) l'élément nominal du verbe composé doit avoir un référent concret,
- 2) le sens de la suite (N-V) doit être compositionnel⁸⁵.

Or ces deux conditions ne sont pas réunies dans un verbe composé. Il en résulte que l'interrogation ne peut pas s'appliquer dans le cas d'un verbe composé.

En outre, on a pu observer que dans les rares cas où l'interrogation est acceptable, c'est au prix d'une **altération de sens** (ou tout simplement d'une **perte de la lecture composée**).

Toutefois, l'impossibilité de l'interrogation n'implique pas nécessairement l'impossibilité pour l'élément nominal N d'occuper la valence c.o.d. du verbe. Il faut en fait distinguer deux cas :

- (1) Les verbes composés intransitifs (les trois premiers groupes).
- (2) Les verbes composés transitifs (le quatrième groupe).

⁸⁵ Ce qui a priori semble exclu dans le cas d'un verbe composé!

Dans le premier cas, l'élément nominal N, bien que n'étant pas un objet prototypique est néanmoins un objet et à ce titre, il sature la valence objet du verbe⁸⁶. En revanche dans le cas des verbes composés transitifs, du type [N₀ N₁ N V], ce n'est plus l'élément nominal N qui sature la valence objet du verbe mais un autre constituant nominal, N₁, c.o.d. de la suite (nom-verbe). Les exemples concernant les verbes du quatrième groupe montrent d'ailleurs que l'interrogation est acceptable dès lors qu'on la fait porter sur N₁ et non plus sur N.

3.11. La nominalisation

L'enjeu de cette opération morpho-syntaxique est simple : il s'agit de voir dans quelle mesure N peut commuter avec un c.o.d. « prototypique ». Nous présenterons tout d'abord les observations de Haig (2002) sur la question avant d'y apporter nos commentaires et de présenter nos propositions.

Pour Haig (2002 : 32-33), quand un verbe composé (nom-verbe) est nominalisé, le nom et le verbe forment un nom composé à l'issue de la nominalisation : « *but when incorporating CPs are nominalized, the N and the V of the CP do not form a possessive construction (...). Instead, they form a compound* » :

Ex. *avdan* 'irrigation' vs. *dayina avê* 'the giving of the water'

⁸⁶ Samsam Bakhtiari (2002 : 56-57) utilise la théorie du prototype qui lui permet de qualifier d'objet non prototypique ou atypique un élément nominal donné N n'ayant pas toutes les propriétés d'un c.o.d. prototypique.

Ex. *dermankirin* ‘treatment’ vs. *kirina derman* ‘the putting of the medicine
(somewhere)’ [Haig, 2002 : 33]

Haig montre également que le verbe composé nominalisé peut avoir un complément du nom. Ce CN correspond au c.o.d. du verbe composé (avant sa nominalisation) :

Ex. *dermankirina birînê* ‘the treating of the wound’ [Haig, 2002 : 33]

Compte tenu du fait que l’élément nominal N ne puisse pas apparaître, à l’issue de la nominalisation de la suite (nom-verbe), dans la même position qu’un c.o.d. prototypique (*a possessive construction*), mais forme un nom composé avec le verbe, Haig en conclut alors que la nominalisation traite le verbe composé comme une **unité lexicale** : « *nominalization (...) treats the N and V as a single unit* ». Il en résulte que l’élément nominal N ne peut pas commuter avec un cod prototypique.

Haig, se plaçant dans une démarche argumentale différente, ne traite toutefois, que du cas des verbes composés transitifs en mettant de côté la nominalisation des verbes composés intransitifs. J’envisagerai pour ma part les deux cas de figure, à savoir tout aussi bien la nominalisation des verbes composés transitifs que celle des verbes composés intransitifs avant de conclure sur les conséquences de la nominalisation dans chacun de ces cas.

« Seller un cheval c'est très difficile »

En outre, cette unité lexicale, fonctionnant désormais comme un nom, peut avoir une expansion, réalisée sous la forme d'un complément du nom introduit par l'ezafe. C'est le c.o.d. du verbe composé (nom-verbe), N_1 , qui, après la nominalisation de la suite (nom-verbe), devient le complément du nom du verbe nominalisé. Ceci va se traduire formellement de la façon suivante :

$[(N-V)]_N - Ez - N_1$

Ex.	<i>nîşan dan-î rê</i>	« montrer le chemin »
	<i>mare kirdin-î Perwîn</i>	« le fait de marier Perwin »
	<i>zindan kirdin-î Sirwan</i>	« l'emprisonnement de Sirwan »

Nous arrivons donc dans ce cas aux mêmes conclusions que Haig 2002 pour les verbes composés transitifs : en effet, la nominalisation traite les suites (nom-verbe) transitives comme s'il s'agissait d'un prédicat verbo-nominal.

3.11.2. La nominalisation des verbes composés intransitifs

Le modèle opératoire suivi pour la nominalisation des verbes composés intransitifs est le même que celui qui est appliquée aux verbes composés transitifs, à savoir : $[N - V]_N$:

« il est facile de parler »

Mais notons toutefois que les chercheurs ont des avis divergents sur la question :

Ex. *?zadan-e harf bâ mosibatxadegân ânân râ delgarm mikonad*

[Samsam Bakhtiari, 2000 : 244]

(frapper-Ez /parole/ avec/ malheureux/ eux /POST/ encouragé/ il fait)

« Parler avec les malheureux les encourage. »

vs.

harf zadan-e mâ

[Samsam Bakhtiari, 2000 : 243]

(parole / frapper-Ez / nous)

« Notre façon de parler »

4. Bilan des manipulations syntaxiques : les différents traitements de N

L'une des questions auxquelles nous nous sommes proposé de répondre était de voir, au moyen de l'analyse, en quoi un verbe composé (nom-verbe) se différenciait, s'opposait à une construction verbale ordinaire [verbe + c.o.d.].

Après avoir établi les caractéristiques des groupes verbaux libres en kurde, nous avons montré de façon contrastive en quoi les éléments nominaux des verbes composés différaient des constituants nominaux en fonction de c.o.d. Dans le but d'apprécier de façon plus fine le traitement syntaxique de N au sein d'un verbe composé donné, la démarche suivie a en outre consisté à mettre en rapport les différentes réalisations syntaxiques de N₁ (argument additionnel d'un verbe composé) avec les différents types de N.

En effet, la réalisation syntaxique de N_1 , parce qu'elle est en rapport étroit avec le traitement syntaxique de N , fournit des éléments pertinents pour l'analyse syntaxique de ce dernier. C'est donc dans cette optique que nous avons systématiquement examiné le traitement syntaxique de N_1 . Il en résulte qu'il n'y a pas un statut syntaxique unique pour N , il y a en fait grosso modo deux cas de figure qui correspondent à deux types de statuts différents pour N :

- 1) Le statut de N dans les verbes composés (nom-verbe) intransitifs.
- 2) Le statut de N dans les verbes composés (nom-verbe) transitifs.

4.1. Le traitement syntaxique de N dans les verbes composés intransitifs

On a montré qu'un verbe composé (nom-verbe) intransitif n'était pas en tous points semblable à une construction libre (la position argumentale de N est contrainte, N n'y a pas toujours toutes les caractéristiques d'un objet authentique etc...) mais N est néanmoins un argument du verbe qui remplit et sature la valence objet du verbe.

En tenant compte du comportement syntaxique de ces constructions, il est possible d'identifier différents sous-types de verbes composés intransitifs dont nous exposons les caractéristiques ci-après.

4.1.1. Caractéristiques des verbes du premier groupe (type *areq kirdin*)

1) Il s'agit dans la plupart des cas de verbes **sémantiquement intransitifs à actant unique**.

2) Ces verbes n'ont donc pas d'argument additionnel N_1 : mis à part N , ils n'autorisent aucun **c.o.d.** Ils ne sélectionnent pas non plus de complément d'objet indirect (ou c.o.i.).

3) De manière générale, ce type n'offre pas de possibilité d'expansion nominale sur N (par un complément du nom, une relative ou un adjectif) :

Ex. **fû-Exp kirdin, *aw-Exp kirdin, *çaw-Exp kirdin* etc...

(**souffle-Exp faire, *eau-Exp faire, *œil-Exp faire*)

Mais on aura en revanche :

Ex. *jin-Exp hênan*

(*femme-Exp emmener*)

Ex. *Karwan jin-êk-î cuwan-î hênawe*

(*Karwan / femme-Indéf-Ez-belle-Clit.3sg / emmener-Parf.-3sg*)

« *Karwan a épousé une belle femme* »

Remarque : Appartenant à ce groupe, le verbe *jin hênan* semble manifester des propriétés assez particulières. En effet, son élément non verbal, *jin* « femme » peut, de façon très ^{c/}exceptionnelle s'effacer et être remplacé par le c.o.d. de la phrase sans pour

et non :

**Cwamêr Perwîn-î kird*

*litt. « Cwamêr Perwin a fait »

Remarque : Cette différence devrait entre autres pouvoir s'expliquer par une différence sémantique entre *hênan* et *kirdin*, la contribution sémantique de *hênan* au sein de *jin hênan* semblant plus importante que la contribution respective de *kirdin* dans *mare kirdin*.

4.1.2. Caractéristiques des verbes du deuxième groupe (type *arezû kirdin*)

1) Ces verbes acceptent un argument additionnel. Cet **argument additionnel N₁ est réalisé comme un dépendant syntaxique du nom et non du verbe**. En effet, l'argument additionnel N₁ qui aurait pour fonction d'être le c.o.d. de la contrepartie pleine du verbe composé, passe alors pour ce groupe de verbes, **sous le domaine syntaxique de N et non du verbe**. Alonso Ramos (1998) qualifie ce phénomène de **rétrogradation** : « *Ce qui serait le complément d'objet direct de la contrepartie pleine (...) reste sous le domaine syntaxique du nom supporté* ». L'argument additionnel N₁ prend la forme d'un complément du nom ayant N pour nom tête et introduit par l'ezafé. **L'argument additionnel N₁ est en fait réalisé comme un dépendant syntaxique de N et non du verbe** : dans ce groupe de verbes, N₁ n'est jamais réalisé comme complément du verbe : ni en tant que c.o.d., ni en tant que c.o.i.

2) Ce type offre donc une possibilité d'expansion nominale de N au moyen d'un complément du nom. De plus, une partie des verbes du deuxième groupe acceptent aussi dans certains cas la relativation de leur élément nominal. S'interrogeant sur ce type de verbes, Haig (2002 : 30) se pose la question de la différence existant entre ces verbes et une construction libre [verbe + SN, où SN = (nom c.o.d.)-Ez-CN] : « *how are they to be systematically distinguished from occasional combinations of direct objects plus genitive attribute ? There is no easy answer to this question ; these constructions vary along a cline of idiomaticization, ...I see little prospect of finding a precise line of demarcation. However, some of the most strongly conventionalized CPs of this type have developed structural properties that distinguish them from occasional combinations* »

3) Nous avons vu que le complément du nom de l'élément nominal peut à son tour faire l'objet d'une expansion nominale, réalisée sous la forme d'une relative. Lorsque N₁ a pour expansion une relative, elle se place généralement après la forme verbale et non pas directement après N₁ (ce qui est d'ailleurs conforme aux conclusions de Bassols (1995 : § 92) :

Ex. *sipas-î ew dost-an-e e-ke-m ke yariye-yan da-w-im* [Edmonds, 1955 : 502]
 (merci-Ez-Dém ami-P1-Dém / tam-faire-Prés.1sg / qui / aide-Clit.3pl. / donner-Parf.-Clit.1sg)
 « je remercie les amis qui m'ont aidé »

4.1.3. Caractéristiques des verbes du troisième groupe (type *hez lê kirdin*)

Les verbes composés du troisième groupe n'acceptent aucun type d'expansion nominale de N (CN, adjectif ou relative). Le kurde étant une langue SOV, le verbe suit généralement le régime prépositionnel mais il peut aussi le précéder :

Ex. *hez le kiç-êk e-ke-m* [pê kenîni geda, 111]

(envie / Prép / fille-Indéf / tam-faire-Prés.1s)

« j'aime une fille »

Ex. *memik-im da be mindal-eke-m*

(sein-Clit.1sg / donner-Prét.3sg / à enfant-le-Poss)

« j'ai allaité mon enfant »

Certains verbes du troisième groupe peuvent aussi se construire sans régime prépositionnel. Cette différence de comportement syntaxique peut d'ailleurs s'accompagner d'une différence sémantique :

Ex. *Şîrîn şû-y kird be Ferhad* [Hilmi, 2000 : 234]

(Chirine / époux-Clit.3sg / faire-Prét.3sg / Prép / Ferhad)

« Chirine a épousé Ferhad »

vs. *Şîrîn şû-y kird* [Hilmi, 2000 : 234]

(Chirine / époux-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

4.2. Le traitement syntaxique de N dans les verbes composés transitifs (verbes du quatrième groupe : type *nîşan dan*)

Lorsque le verbe composé (nom-verbe) est syntaxiquement transitif, nous avons montré que cela se traduisait concrètement par le fait que la suite (nom-verbe) a la possibilité d'accepter un constituant nominal (que l'on nomme N_1) en fonction de complément d'objet direct. Le modèle de construction alors observé suit le modèle opératoire suivant : $[N_0 N_1 N V]$, qui correspond aux constructions du quatrième groupe.

Dans ce cas, deux « objets » sont alors présents dans la même phrase, où du moins deux candidats au statut d'objet : l'élément nominal du verbe composé, N ainsi que le nom N_1 , c.o.d. du groupe (nom-verbe) :

Ex. *Nîgar qij-î kiç-eke şane-y kird*
(Nigar / cheveu-Ez-fille-la / peigne-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)
« Nigar a peigné les cheveux de la fille »

En appliquant dans le même temps les tests classiques applicables aux noms compléments d'objet ordinaires à N et à N_1 , on a ensuite montré que seul le constituant nominal N_1 satisfaisait aux exigences d'un cod ordinaire, tandis que N formait systématiquement un bloc compact avec le verbe.

Dans le cas des constructions (nom-verbe) transitives, compte tenu du fait que N_1 manifeste explicitement les propriétés de c.o.d. de la suite (nom-verbe), la question qui se pose maintenant est de savoir de quelle nature est la relation syntaxique qui lie l'élément nominal N avec le verbe. *Qu'en est-il alors du statut syntaxique de N? N peut-il demeurer dans ce cas un argument du verbe ?*

À ce stade, il est possible d'envisager trois types d'analyse pour répondre à ces questions :

1) Soit on admet la possibilité d'une construction à double objet en kurde soranî. Dans ce cas, on peut alors justifier la cohabitation, dans la même phrase, de deux c.o.d. N et N_1 , dont l'un - N_1 - est toutefois plus prototypique que l'autre.

2) Soit on part du fait que la relation de complément d'objet est une relation qui ne peut pas se répéter en kurde et on postule pour une incorporation syntaxique de N.

3) Soit on part du principe qu'un mot-forme ne peut pas être régi par deux mots-formes (ce qu'implique la position n°1) et on postule pour une relation d'un autre type entre N et le verbe : une relation de *quasi complément d'objet* (Alonso Ramos) tandis que le « vrai » objet est N_1 .

Alonso Ramos (1998) utilise les formules "*complément d'objet direct défectueux*", "*relation de complément d'objet direct phraséologisé*" ou encore "*quasi-complément d'objet direct*" pour étiqueter ce type de relation en espagnol et en persan.

4.2.1. L'analyse en termes de construction à double objet

La première analyse, à savoir le fait que les noms N et N₁ seraient tous les deux compléments d'objet direct manifestant néanmoins entre eux une différence sensible - N₁ serait le c.o.d. « prototypique » de la phrase tandis que N serait un c.o.d. « non-prototypique » ou non régulier -, nous apparaît inappropriée à la description de ce phénomène.

Cette analyse sous-entend en effet que deux c.o.d. peuvent « cohabiter » dans la même phrase, donc que la relation de complément d'objet direct peut se répéter dans une phrase kurde. Or, nous avons vu que **la relation de cod ne peut pas se répéter en kurde : la phrase kurde canonique ne peut accepter qu'un seul constituant en fonction de c.o.d.** C'est pourquoi, nous ne pouvons qu'écarter cette analyse.

4.2.2. L'analyse en termes d'incorporation syntaxique

L'analyse en termes d'incorporation syntaxique, suivant laquelle N₁ est le complément d'objet direct de la phrase et N a perdu tout statut syntaxique dans la phrase du fait de son incorporation syntaxique au verbe, n'est pas non plus adaptée à la description de ce phénomène.

Nous ne pouvons en effet que rejeter l'hypothèse de l'incorporation nominale qui équivaut à considérer que l'élément nominal N est totalement privé dans ce cas de

statut syntaxique. Certes, les suites (nom-verbe) transitives manifestent une forte cohésion (nom-verbe), une sorte de fusion syntaxique entre le nom N et le verbe : l'élément nominal N ne satisfait pas les exigences d'un c.o.d. ordinaire et est adjacent au verbe, dont il est d'ailleurs difficile de le séparer linéairement (**şane ser kirdin* vs. *ser şane kirdin*). En outre, on a montré que dans ce cas et, contrairement aux cod ordinaires, N ne peut être accompagné ni de déterminants, ni de modifieurs nominaux. Cependant, le fait que N puisse être le support d'affixes flexionnels - le pronom personnel enclitique peut en effet s'y affixer - nous semble pourtant constituer un argument suffisant contre l'hypothèse de l'incorporation syntaxique :

Ex. *Nigar qij-î kiç-êke şane-y kird*

(Nigar / cheveu-Ez-fille-la / peigne-Clit.3sg / faire-Prét.3sg)

« Nigar a peigné les cheveux de la fille »

Ex. *bawk-im sönd-î da-m* (a) / *bawk-im sönd-im-î da* (b) [Saeed : 80]

(a) (père-Poss / serment-Clit.3sg / donner-Prét.3sg-Clit.1sg)

(b) (père-Poss / serment-Clit.1sg-Clit.3sg / donner-Prét.3sg)

« mon père m'a fait prêter serment »

Ex. *ewan, jin-ekan-yan maç-yan kird-in* [Hilmi , 2000 : 253]

(eux / femme-les-Poss / baiser- Clit.3pl / faire-Prét.-Clit.3pl)

« eux, leurs femmes les ont embrassés »

Ex. *min sönd-î de-de-m* [Saeed : 82]

(moi / serment-Clit.3sg / tam-donner-Prés.1sg)

« je lui fais prêter serment »

L'analyse en termes d'incorporation syntaxique a notamment été adoptée pour le kurde kurmancî par Haig (2002) dans le cas des constructions à « double complément d'objet ». Mais les exemples suivants semblent aller à l'encontre de cette analyse et montrent qu'on ne peut pas suivre totalement Haig en déclarant que N est syntaxiquement inerte :

Ex. *Dayik zarok-a xwe maç-î di-k-e*⁸⁷

(mère / enfant-Ez.fém-Réfléchi / baiser-OBL.masc. / tam-faire-Prés.3s)

« la mère embrasse son enfant »

Ex. *dest-ê bav-ê xwe maç-(î) bi-k-e*

[Rizgar : 121]

(main- / père-Ez.masc.-Réfléchi / baiser-OBL.masc./tam-faire-Subj.3s)

« embrasse la main de ton père (en guise de respect) »

Dans ces deux exemples, on peut observer que l'élément nominal du verbe composé *maç kirdin*, à savoir le nom *maç* reçoit un marquage casuel. Il porte en effet la marque du cas oblique masculin : *-î*. Ce marquage différentiel de N indique l'existence d'un statut syntaxique pour N, et par la même infirme l'hypothèse d'une incorporation syntaxique.

⁸⁷ Exemple fourni par İbrahim Seydo Aydoğan, cf. bibliographie Aydoğan (2006).

4.2.3. L'analyse en termes de « quasi » incorporation syntaxique

Nous avons vu que nous avons donc affaire à une relation (nom-verbe) d'un autre type : nous avons vu qu'il ne s'agit ni d'une relation (verbe-objet), ni d'une incorporation syntaxique. Cette relation se situe pour ainsi dire à mi-chemin entre une relation (verbe-objet) prototypique et une incorporation syntaxique. Pour définir le statut de N dans ce cas de figure, je parlerai pour ma part non d'incorporation syntaxique proprement dite mais de relation de « **quasi** » incorporation syntaxique.

4.3. Focus sur le traitement syntaxique de N₁

Au cours de notre entreprise, nous avons remarqué que la question de la complémentation des verbes composés (N-V) et du statut syntaxique de N et la question de la réalisation syntaxique de l'argument additionnel N₁ sont étroitement liées. En kurde *sorani*, en regard au traitement de N₁, il est possible de distinguer quatre principaux types de constructions syntaxiques.

Considérons une construction canonique SOV de base avec un objet, N₁ : [N₀ N₁ V]. Dans une construction avec verbe composé, qu'advient-il alors de N et de N₁ ? Signalons d'abord que les classifications changent suivant le point de vue adopté, mais que dans tous les cas, on distingue quatre cas de figure :

1) Absence de N₁

C'est le cas des verbes composés du premier groupe (type *areq kirdin*). Ces verbes, sémantiquement intransitifs, n'admettent pas d'argument additionnel N₁.

2) Rétrogradation de N₁

Dans ce cas, N₁ qui est un dépendant direct du verbe est rétrogradé : il ne reste pas sous le domaine syntaxique du verbe mais **passé sous le domaine syntaxique de l'élément nominal du verbe composé N** dont il devient un dépendant syntaxique, **un complément du nom** suivant le schéma suivant : N₀ N- Ez-N₁ V. C'est le cas des verbes composés du deuxième groupe (type *arezû kirdin*).

3) N₁, nom-tête d'un syntagme prépositionnel [Prép N₁]

Dans ce cas, N₁ reste sous le domaine syntaxique du verbe dont il est un dépendant direct du verbe et se réalise à l'intérieur d'un SP c.o.i. (Prép N₁) tandis que le verbe a pour c.o.d. N suivant le modèle opératoire : N₀ N Prép N₁ V. C'est le cas des verbes composés du troisième groupe (type *hez lê kirdin*).

4) « Cohabitation » de N et N₁

Dans ce cas, N₁ reste sous le domaine syntaxique du verbe comme il est indiqué dans le schéma suivant, dans lequel on peut voir deux objets N et N₁ « cohabiter » au sein de la même phrase : N₀ N₁ N V.

En fait, le verbe composé (N-V) forme un verbe complexe qui se comporte comme une sorte de prédicat verbo-nominal dont le c.o.d. est N₁. Le « vrai » objet de la phrase est N₁ tandis que N a une faible autonomie syntaxique, conséquence de la

phraséologisation due au verbe composé. C'est le cas des verbes composés du quatrième groupe (type *nîşan dan*).

4.4. Le cas des verbes composés à « constructions mixtes »

4.4.1. Variations de structures au sein des verbes composés intransitifs

On peut constater des variations au niveau de la syntaxe des verbes composés intransitifs. Ces différences de construction syntaxique s'accompagnent d'ailleurs généralement d'une différence au niveau du sens du verbe composé. C'est le cas par exemple du verbe composé *bang kirdin* qui connaît fréquemment des variations de constructions :

1) Absence d'argument additionnel. Dans ce cas, la suite (nom-verbe) est construite « absolument », le complexe verbal n'admet pas de complément :

Ex. *mela bang ekat* [Saeed, 1997 : 2]

« le mollah appelle à la prière »

2) (N-V) se construit avec un argument additionnel N₁ dépendant syntaxique de N :

Ex. *bang-î Resû-y kird u gut-î* [*pê kenîni geda* , 150]

(appel-Ez-Resû-Clit.3sg / faire-Prét.3s / et / dire-Prét.3sg)

« il appela Resû et dit »

1) soit l'argument additionnel N_1 est traité comme un dépendant syntaxique de N :

N_1 prend alors la forme d'une expansion de N (un complément du nom relié à N par l'*ézafe*) suivant le schéma N_0 N - Ez N_1 V :

Ex. *Awaz maç-î kiç-eke de-k-at*

(Awaz / baiser-Ez-fille-la / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz embrasse la petite fille »

Ex. *bang-î Resû-y kird u gut-î*

[*pê kenîni geda*, 150]

(appel-Ez-Resû-Clit.3sg / faire-Prét.3s / et / dire-Prét.3sg)

« il appela Resû et dit »

2) soit l'argument additionnel N_1 est traité comme un dépendant syntaxique du verbe :

N_1 prend alors la forme d'un c.o.d. du verbe composé, de la suite (N-V) suivant le schéma suivant : N_0 N_1 N V . Nous avons dans ce cas affaire à un complément d'objet direct que Haig (2002) qualifie quant à lui d'« additional direct object » et que nous noterons « c.o.d. additionnel ». Nous avons démontré en amont qu'il s'agit en fait de l'**authentique** (unique) c.o.d. de la phrase (cf. V, 4.2.) :

Ex. *Awaz kiç-eke maç de-k-at*

(Awaz / fille-la / baiser / tam-faire-Prés.3sg)

« Awaz embrasse la petite fille »

Ex. *çaw-i mindalekan maç de-ke-m*

(œil-Ez-enfants-les / baiser / tam-faire-Prés.1sg)

« j’embrasse les enfants »

Ex. *Paşa beg-ekan-î bang kird-e diwekhan-e* [Mukriyanî, 1986 : 190]

(pacha / beg-les-Clit.3sg / appel / faire-Prét.3sg-Prép / diwakhan-Déf.)

« le pacha a invité les begs au diwakhan »

Ex. *sê çuwar re’yet-îş -î bang kird* [*pê kenîni geda*, 151]

(trois quatre / paysan-aussi-Clit.3sg / appel / faire-Prét.3sg)

« il appela aussi trois quatre paysans »

CONCLUSION GÉNÉRALE

Lorsque nous avons abordé l'étude des verbes composés (nom-verbe), qui représentent un type particulier de complémentation verbale - ou *combinaison verbo-nominale* - les questions posées se situaient dans une double perspective : une **perspectives morphologique** d'un côté et une **perspective syntaxique** de l'autre.

Au niveau morphologique, il s'agissait de savoir si un verbe composé (nom-verbe) formait en kurde une **unité morphologique**. Au niveau syntaxique, outre les questions liées à la nature de la / (les) relation(s) syntaxique(s) entre le nom et le verbe dans une suite (nom-verbe) et à la frontière entre une construction libre [verbe-objet] et un verbe composé (nom-verbe), la question centrale était de savoir si un verbe composé (nom-verbe) forme une **unité syntaxique** ou un **syntagme verbal [verbe-objet]** manifestant néanmoins certains traits phraséologiques dues à la structure même d'un verbe composé.

Il résulte de notre étude morphologique qu'il n'est en aucun cas possible de traiter les verbes composés (nom-verbe) en kurde comme des cas d'**incorporation morphologique**. Même lorsqu'un verbe composé (nom-verbe) manifeste une **très forte cohésion (nom-verbe)**, lorsque la cohésion (nom-verbe) est telle qu'elle empêche toute manipulation syntaxique sur le nom, l'insertion de matériel morphologique entre l'élément nominal et le verbe demeure possible, c'est à dire qu'il sera malgré tout possible d'insérer des éléments morpho-syntaxique tels que préfixes

modo-temporels, morphèmes de négation ainsi que pronoms personnels clitiques entre la partie nominale et la partie verbale d'un verbe composé. En outre, la possibilité de déterminants, modifieurs sur l'élément nominal du verbe sans que cela n'influe sur le sens du verbe composé montre qu'on n'est pas non plus en présence d'une unité lexicale.

De notre étude syntaxique du rapport entre l'élément nominal et le verbe dans les différents types de verbes composés, il résulte qu'on ne peut pas tracer de frontière précise entre les constructions régulières (verbe-objet) et les verbes composés d'une part, ni même entre les différents groupes de verbes composés. Certes, les différents groupes de verbes **manifestent des propriétés divergentes au niveau de leur structure interne**, mais il n'a néanmoins pas été possible de mettre en lumière des traits morphologiques ou syntaxiques communs à chaque type de verbes composés. Il en ressort un certain flou : certains groupes de verbes sont plus perméables que d'autres aux manipulations syntaxiques, mais il n'est pas possible d'établir, pour chaque groupe de verbes, un bilan systématique des réactions aux manipulations syntaxiques. On observe plutôt un crescendo, un continuum syntaxique, du degré le plus faible de cohésion syntaxique entre l'élément nominal et le verbe, proche d'un comportement **régulier**, au degré le plus élevé : on est alors proche d'un figement syntaxique. Quoi qu'il en soit et quel que soit le niveau d'autonomie syntaxique de l'élément nominal du verbe composé, il est bien entendu que la cohésion syntaxique existant entre le nom et le verbe dans un verbe composé est supérieure à celle d'un syntagme libre [verbe + c.o.d.], cela découle de la définition même d'un verbe

composé. Nous avons cependant pu établir que le kurde connaît deux principaux types de relation (nom-verbe) :

(1) La relation (nom-verbe) dans les constructions (nom-verbe) intransitives

Dans ce cas, malgré le comportement phraséologique (propre au verbe composé) de l'élément nominal (possibilités d'adjectivation, de relativation et autres propriétés transformationnelles : variables, restrictions associées à différentes constructions etc...), l'élément nominal du verbe composé n'est pas un cod prototypique – l'élément nominal n'en est pas moins un argument du verbe et le cod phrase, il est donc malgré tout possible de considérer que le nom et le verbe forment un syntagme verbal, tout comme l'évoque Alonso Ramos (1998 : 349) : « *Le fait qu'une séquence donnée soit complètement idiomatisée n'empêche pas de lui trouver une structure syntaxique (...) il est certain qu'il ne présente pas toutes les propriétés des syntagmes libres avec verbe transitif, car il s'agit précisément d'une expression phraséologisée et donc, il peut avoir une perte des propriétés régulières des syntagmes libres.* »

(2) La relation (nom-verbe) dans les constructions (nom-verbe) transitives

Le second type de relation se caractérise par la présence « embarrassante » de « deux » compléments verbaux directs (constructions à « double objet ») dans la phrase. Cette recherche conduit alors dans ce cas à mettre en perspective la notion

même de complément d'objet et par la même à s'interroger sur la notion d'*incorporation syntaxique* mise en avant par certains chercheurs pour définir le type de relation syntaxique en œuvre entre l'élément nominal et le verbe dans les constructions à « double complément d'objet » et notamment en kurde kurmancî (Haig 2002).

J'ai montré, au moyen du fait que l'élément nominal était susceptible d'être support de clitique que cette construction ne pouvait pas être le résultat d'un phénomène d'incorporation syntaxique, mais plutôt d'un phénomène de « quasi - incorporation » syntaxique. En effet, dans ce cas, l'élément nominal n'est pas un argument du verbe, son autonomie syntaxique est pratiquement nulle et, lors des opérations transformationnelles (passivation ...), il tend à s'amalgamer au verbe sans toutefois s'y incorporer. Le verbe composé ne constitue donc pas un syntagme [verbe + c.o.d.], mais on ne peut tout de même pas aller jusqu'à parler de figement syntaxique. Le verbe composé, même dans ce cas extrême, ne constitue pas un **mot-forme**. Comme on a pu le montrer en amont, quelles que soient les configurations syntaxiques considérées, l'analyse consistant à traiter les verbes composés comme un seul nœud syntaxique n'est pas compatible avec le kurde soranî.

À l'examen de notre corpus, il apparaît que seuls les verbes (nom-verbe) formés à partir des verbes *kirdin*, *dan* et *girtin* sont susceptibles d'être affectés par le phénomène de « construction à double objet » tandis que les séquences (nom-verbe) formées à partir des verbes *xuwardin* et *hênan* n'acceptent pas cette construction.

Pour conclure, nous pensons que d'autres facteurs de classification, notamment l'adoption de critères de classifications sémantiques tels qu'évoqués en introduction pourraient être introduits et par là même enrichir l'étude des verbes composés. Il s'agirait d'observer de façon systématique l'influence de la nature sémantique de l'élément nominal sur le comportement syntaxique du verbe composé, à savoir essayer de trouver des régularités sémantico-syntaxiques.

Cette étude, de grande envergure, devrait à mon sens reposer sur un corpus informatisé de la langue kurde et trouver sa place dans le cadre d'une collaboration avec les chercheurs et les universités kurdes car elle exige, à partir d'un corpus considérable, d'observer des régularités et de passer à la formalisation. Plusieurs questions pourraient d'ailleurs être liées à ce projet :

- (1) L'étude des fréquences respectives des différents types de constructions (nom-verbe)
- (2) L'étude de la prosodie (pour marquer l'autonomie d'un objet par rapport à un verbe support)
- (3) L'emploi des clitiques dans les verbes composés : ordre et place des clitiques dans la construction agentielle et hors construction agentielle.
- (4) Enfin, l'observation des évolutions, n'y aurait-il pas une tendance (motivée par l'économie du langage ?) consistant de plus en plus à aller vers des constructions à « double objet »?

BIBLIOGRAPHIE

1. ETUDES GÉNÉRALES ET APPLIQUÉES

ABEILLÉ, Anne & GODARD Danièle, 2001, « Deux types de prédicats complexes dans les langues romanes », *Linx*, 45.

ALONSO RAMOS, Margarita, 1998, *Étude sémantico-syntaxique des constructions à verbe support*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.

ALONSO RAMOS, Margarita, 2001, « Constructions à verbe support dans des langues SOV », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCVI, fasc. 1, pp. 79-106.

ALSINA, Alex, 1993, *Predicate Composition: A Theory of Syntactic Function Alternations*. Thèse de Doctorat, Stanford University.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1982, « Un essai de caractérisation de certaines locutions verbales », *Recherches Linguistiques* 10, Université Paris VIII.

BAKER, M C., 1988, *Incorporation: A Theory of Grammatical Function Changing*, Chicago : Chicago University Press.

BENVENISTE, Emile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris : Gallimard.

BENVENISTE, Emile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris : Gallimard.

BERNARD, G., 1974, « Les locutions verbales françaises », *La Linguistique* 10 : 2, pp. 5-17.

BOONS J. P., GUILLET A., LECLERE C., 1976 a, *La structure des phrases simples en français, I, Constructions intransitives*, Genève : Droz.

BOONS J. P., GUILLET A., LECLERE C., 1976 b, *La structure des phrases simples en français, II, Constructions transitives*, Paris, Rapport de recherche du LADL n°6.

BRESSON, Daniel, 1988, « Classification des verbes supports (Funktionsverben) de l'allemand », *Cahiers d'Etudes Germaniques* 15, Aix-en-Provence, pp. 54-65.

BRESSON, Daniel. 1989. « La distribution du sens dans les locutions à verbe support », *Travaux* 7, Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, pp. 57-72.

BRESSON, Daniel. 1991, « Dérivation et composition verbales, un continuum plutôt qu'une dichotomie », *Actes du colloque des linguistes germanistes*, 5-18, Université de Haute Bretagne.

BUILLES, Jean-Michel, 1998, *Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste*, Paris : Nathan.

- BUTT, Miriam, 1995, *The Structure of Complex Predicates in Urdu*, Stanford : CSLI Publications.
- CATTELL, Ray, 1984, *Composite Predicates in English*, Syntax and Semantics, New York : Academic Press.
- CHAURAND, Jacques, 1991, « Verbes supports et emploi ou absence d'article », *Langages* 102, pp. 7-22.
- CHEVALIER, Jean-Claude, 1999, « La notion d'auxiliaire verbal: origine et développement », *Langages* 135, pp. 22- 32.
- CHOI-JONIN, Injoo & Delhay, Corinne, 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique : application au français contemporain*, Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg.
- CHOMSKY, Noam, 1957, *Syntactic Structures*, London : Mouton.
- COMRIE, B., 1981, *The Languages of The Soviet Union*, Cambridge : Cambridge University Press.
- CREISSELS, Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris : PUF.
- DALADIER, Anne, 1996, « Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français », *Langages* 121, pp. 35-53.
- DANLOS, Laurence, 1981, « La morphosyntaxe des expressions figées », *Langages* 63, pp. 57-84.
- DANLOS, Laurence, 1992, « Support Verb Constructions : linguistic properties, representation, translation », *Journal of French Linguistic Studies* 2 : 1, Cambridge : Cambridge University Press.
- DIXON, Robert, 1994, *Ergativity*, Cambridge : Cambridge University Press.
- DUBINSKY, Stanley, 1994, « Syntactic Underspecification: A Minimalist approach to Light Verbs », *MIT Working Papers in Linguistics* 24, pp. 61-81.
- DUBOIS Jean, 1967, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris : Larousse.
- GIRY, Jacqueline, 1971, « Remarque sur l'emploi du verbe faire comme opérateur », *Langue Française* 11.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline, 1977, « Constructions à verbe opérateur. Notion d'opérateur et notion d'auxiliaire », *Français dans le Monde*, 129, pp. 29-34.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline, 1984, « Jean fait le (généreux + diable). Constructions productives et expressions figées ». *Revue Québécoise de Linguistique*, 13 : 2.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline, 1987, *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*, Genève : Droz.

GRACIA, L., & FULLANA, O., 1999, « On Catalan verbal compounds », *Probus* 11, pp. 239-261.

GROSS, Gaston, 1989, *Les constructions converses en français*, Genève : Droz.

GROSS, Gaston & VALLI, André, 1991, « Verbes supports et déterminant zéro », *Langages* 102, Paris : Larousse.

GROSS Gaston, 1993, « Trois applications de la notion de verbe support », *L'information grammaticale* 59, pp. 16-22.

GROSS, Gaston, 1994, « Classes d'objets et description des verbes », *Langages* 115, Paris : Larousse.

GROSS, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Ophrys.

GROSS, Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du verbe*, Paris : Larousse.

GROSS, Maurice, 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.

GROSS, Maurice, 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, pp. 7-52.

GROSS, Maurice, 1993, « Les phrases figées en français », *L'information grammaticale* 59, pp. 36-41.

GUILLET, Alain & LECLERE Christian, 1992, *La structure des phrases simples en français, vol. 2 : les constructions transitives locatives*, Genève : Droz.

HAGEGE, Claude, 1977, « Incorporation nominale et suffixation lexicale : essai de typologie et cas particulier du comox (langue amérindienne de Colombie Britannique) », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 72, Klincksieck, pp. 319-340.

HAGEGE, Claude, 1990, *La structure des langues*, coll. « Que sais-je? », Paris : PUF.

IBRAHIM Amr Helmy, 2002, « Les verbes supports en arabe », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCVII fasc. 1, pp. 315-352.

KLEIBER, G., 1990, *La sémantique du prototype*, Paris : PUF.

LAZARD, Gilbert, 1994, *L'actance*, Paris : PUF.

LECLERE, Christian, 1990, « Organisation du lexique-grammaire des verbes français », *Langue Française* 87, Paris : Larousse.

LECLERE, Christian, 1993, « Classes de constructions directes sans passif », *Langages* 109, Paris : Larousse, pp. 7-31.

LEMARECHAL, Alain, *Les parties du discours*, Paris : PUF.

- LEMARECHAL, Alain, *Zéro(s)*, Paris : PUF.
- LEVIN, B., 1993, *English Verb Classes and Alternations : A Preliminary Investigation*, Chicago : University of Chicago Press.
- MARTINET, A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Crédif-Didier.
- MARTINET, A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A., 1991, *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin, (3^{ème} éd.).
- MATHIEU, Yvette Yannick, 2000, *Les verbes de sentiment, de l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris : CNRS Editions.
- MEJRI S., 1996, *Le figement lexical*, Thèse d'Etat, Université de Tunis.
- MERLAN F., 1976, « Noun Incorporation and Discourse Reference in Modern Nahuatl », *International Journal of American Linguistics*, vol. 42, n° 3, pp. 177-191.
- MEYDAN, M., 1995, *Transformations des constructions verbales et adjectivales en français - Elaboration du Lexique-Grammaire des adjectifs déverbaux*, Thèse de Doctorat, Université de Paris VII.
- MITHUN, M., 1984, « The evolution of noun incorporation », *Language* 60, pp. 847-894.
- MONTAUT, Annie, 1997, « Les locutions verbales en hindi-ourdou : dérivation ou composition? », *Faits de langues* 10, Ophrys, pp. 221-228.
- MOUNIN, Georges, 1968, *Clefs pour la linguistique*, Paris : Seghers.
- MURUGAIYAN, A., 1997, « Locutions verbales en tamoul », *Faits de langues*, n°10, Ophrys, pp 185-192.
- PIVAUT Laurent, 1994, « Quelques aspects sémantiques d'une construction à verbe support *faire* », *Linguisticae investigationes*, 18 :1.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- ROSEN S., 1989, « Two Types of Noun Incorporation : A Lexical Analysis », *Language*, 65 : 2, pp. 294-317.
- ROUGET, C., 1994, « Comment rendre compte des locutions verbales? Le cas des 'expressions' en PRENDRE », *International Journal of Lexicography*, 7 : 2, pp. 177-196.
- SADOCK, J., 1986, « Some notes on Noun Incorporation », *Languages*, 62 : 1.
- SAPIR, E., 1911, « The problem of noun incorporation in American languages », *American Anthropologist* 13, pp. 250-282.

SOUTET, Oliver, 1993, *La syntaxe du français*, 2^{ème} éd., coll. « Que sais-je? », n° 984, Paris : PUF.

TELLIER, Christine, 1995, *Éléments de syntaxe française. Méthodes d'analyse en grammaire générative*, Les Presses de l'Université de Montréal.

TILIKETE Ourida, 1999, *Les locutions à noyau verbal en kabyle : approche syntaxique, sémantique, pragmatique et rhétorique*, Thèse de doctorat, Inalco.

VIVES, Robert, 1983, « Avoir », « prendre », « perdre » : constructions à verbes supports et extensions aspectuelles, Thèse de doctorat, Université Paris VIII.

VIVES, Robert, 1993, « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports », *L'Information grammaticale* 59, pp. 8-15.

WIERZBICKA, Anna, 1982, « Why Can You Have a Drink When You Can't *have an eat? », *Language* 58 : 4, pp. 753-799.

ZWICKY, Arnold M., 1983, « Clitics and Particles », *Languages* 61, pp. 283-305.

2. LA LANGUE KURDE

AHMAD, Ahmad Hasan, 1976, *Rêziman-î kurdî* [Grammaire kurde], vol. 1, Bagdad : Dar al-Djahiz.

ALANI, Ra'ûf, 1981, *Kêşeyek le rêziman-î kurdî-da, paşgir u nişane-y ewel/we* [Une difficulté de la grammaire kurde, la postposition et le démonstratif ewel/we], Bagdad : Ministère de la Culture et de l'Orientalisation, Département de la culture et des publications kurdes.

AMEDI, Sadiq Baha' al-Din, 1987, *Rêziman a kurdî (kirmanci ya jorî u jêri ya hevberkirî)* [Grammaire kurde comparée entre kurmandjî du nord et kurmandjî du sud], Bagdad.

AMIN, Waria Omar, 2004, *Asoyekî tirî zimanewanî*, [Une richesse linguistique supplémentaire], Erbil : Aras Press and Publishers.

AYDOGAN, Ibrahim, 2006, *Temps, subordination et concordance des temps dans le roman kurde : étude descriptive sur le système verbal et la subordination temporelle en kurde*, Thèse de doctorat, Université de Rouen.

BABAN Sherko, 1997, *Daynamîzm-î cênaw-î likaw le rîstê-da* [Grammaire kurde : Dynamisme des pronoms personnels dans la phrase], Université de Salaheddin, Erbil : Mardin Publication.

BABAN, Sherko & Hussein S., 1995, *Programmable grammar of the kurdish language*, Technical report, ILLC LP-95-02, Universiteit van Amsterdam.

- BAKIR, Omar Ali, 1999, « Karî lêkdiraw u çend serincêk », *Zanco, the scientific journal of Salahaddin University* 4, pp. 186 -201.
- BASSOLS CODINA, Sergi, 1995, *La phrase relative en kurde central, étude syntaxique*, Thèse de doctorat, Université Paris III.
- BASSOLS CODINA, Sergi, 1992, *Les mots composés en kurde central : la composition nominale*, mémoire de D.E.A., Université Paris III.
- BEDIR-KHAN, Emir Djeladet & LESCOT, Roger, 1970, *Grammaire kurde (dialecte kurmandji)*, Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient.
- BLAU DE WANGEN, Joyce, 1989, « Le kurde », *Compendium Linguarum Iranicum*, Wiesbaden, pp. 327-335.
- BLAU, Joyce & BARAK, Veysi, 1999, *Manuel de kurde (kurmanji)* , Paris : L'Harmattan.
- BLAU, Joyce, 1975, *Le kurde de 'Amadiya et de Djabal Sindjar. Analyse linguistique, textes folkloriques, glossaires*, Institut d'Etudes Iraniennes de l'Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris : Klincksieck.
- BLAU, Joyce, 2000, *Méthode de Kurde (sorani)*, Paris : L'Harmattan.
- BYNON, Theodora, 1979, « The Ergative Construction in Kurdish », *BSOAS* 42, pp. 211- 224.
- BYNON, Theodora, 1980, « From Passive to Active in Kurdish via the Ergative Construction », *Papers from the 4th Int. Conf. on Historical Linguistics*, Amsterdam : John Benjamins, pp. 151-163.
- DORLEIJN, Margaret, 1996, *The decay of ergativity in Kurmanci. Language internal or contact induced?*, Tilburg : Tilburg University Press.
- DORLEIJN, Margaret & LEEZENBERG, Michiel, 2000, « New registers in modern Kurmanjî : syntactic structures and interference », *Paper held at the First International Conference on Kurdish Linguistics*, Kiel.
- EDMONDS, Cecil J., 1955, « Prepositions and Personal affixes in Southern Kurdish », *BSOAS*, XVII/3, pp. 490-502.
- EMIN, Nûrî 'Elî, 1956, *Qewa'îd-î ziman-î kurdî* [Grammaire de la langue kurde], vol. 1, Bagdad.
- EMIN, Nûrî 'Elî, 1958, *Qewa'îd-î ziman-î kurdî* [Grammaire de la langue kurde], vol. 2, Bagdad.
- EMIN, Nûrî 'Elî, 1960, *Rêziman-î kurdî* [Grammaire kurde], Suleimani.
- EMIN, Nûrî 'Elî, 1986, *Erk u şön-î ranaw-e-kesîyekan le axawtin-î-kurdî-da* [La fonction et la place des pronoms personnels enclitiques en kurde], Bagdad : Ministère de la Culture et de l'Orientation, Département de la culture et des publications kurdes.

- EYYUBI, K.R. & SMIRNOVA, I.A., 1968, *Kurdskij Dialekt Mukrî*, Leningrad : Nauka.
- EYYUBI, K.R. & SMIRNOVA, I.A., 1999, *Istoriko-dialektologičeskaya grammatika kurdsogoazyka* [Grammaire historico-dialectologique de la langue kurde].
- FATTAH, Ismaïl Kamandar, 1988, *Dialectes kurdes du sud : étude linguistique du dialecte Kirmânshahi-Fayli (Kalhori, Kirmanshah, Khanaqini, Bayray-Shirwani, Malikshay-Arkowazi)*, Thèse de Doctorat, Université de Paris VII.
- FATTAH, Ismaïl Kamandar, 2000, *Les dialectes kurdes méridionaux : étude linguistique et dialectologique*, Acta Iranica, Louvain : Peeters.
- FRIEND, Robyn Christine, 1985, *Some Syntactic and Morphological Features of Suleimaniye Kurdish*, PhD thesis, UCLA.
- FRIEND, Robyn Christine, 1988, « Bound Clitic Objects of Independent Adpositions in Suleimanye Kurdish », MESA Conference.
- HAKIM, Halkawt, 2006, « Un aperçu sur l'enseignement du kurde en Irak (1919 - 2005) », *Studia Iranica*, Vol. 35, n°2, pp. 263-275.
- HAIG, Geoffrey, 1998, « On the interaction of morphological and syntactic ergativity : Lessons from Kurdish », *Lingua* 105, pp. 149-173.
- HAIG, Geoffrey, 2002, « Noun-plus-verb complex predicates in Kurmanjî Kurdish : Argument sharing, argument incorporation, or what? », *Sprachtypologie und Universalienforschung / Language typology and universals*, 55 : 1, pp. 15-48.
- HAIG, Geoffrey & MATRAS, Yaron, 2002, « Kurdish linguistics : a brief overview », *Sprachtypologie und Universalienforschung / Language typology and universals*, 55 : 1, pp. 3-14.
- HASAN, Ahmed, 1981, *Le système verbal dans la langue kurde (dialecte kurmancî sero)*, Thèse de Doctorat, Université de Paris VII.
- HASANPUR J., 1999, *A study of European, Persian and Arabic loans in standard Sorani*, Uppsala : Uppsala University.
- HASSANPOUR, A., 1989, *The language factor in national development : The standardization of the Kurdish language, 1918-1985*, PhD thesis, University of Illinois at Urbana-Champaign.
- HASSANPOUR, A., 1992, *Nationalism and language in Kurdistan, 1918-1985*, San Francisco : Mellen Research University Press.
- HEWRAMANI, Mihemed Emîn, 1973, *Seretayêk le filoloji-y ziman-î kurdî* [Principes de philologie de la langue kurde], Bagdad.
- HEWRAMANI, Mihemed Emîn, 1981, *Zarî zimanî kurdî le terazû-y berawurd-da* [Étude comparative des dialectes kurdes], Bagdad.

HILMI, Fereyduñ Rafiq, 2000, *Sorany Kurdish Kurdî soranî for English speakers*, Londres : New Hope.

ISMÂ'ÎL, Zubayr Bilâl, , 1977, *Târîh al-lughat al-kurdiyya* [Histoire de la langue kurde], Bagdad : Matba'at al-Hawâdit

KALBASI, Iran, 1994, « Essai de comparaison du système verbal des dialectes kurdes de Mehabad, Sanandadj et Kermanschah », *Acta Kurdica* 1, Londres : Curzor Press, pp. 125-137.

KURDOEV, K.K., 1957, *Grammatika kurdsogo jazyka (kurmandji). Fonetika, Morfologia*. [Grammaire de la langue kurde-kurmandji. Phonétique, Morphologie] Moscou-Leningrad.

KURDOEV, K.K., 1978, *Grammatika kurdsogo jazyka, na materiale dialektov kurdmanzi i sorani* [Grammaire de la langue kurde, à partir du matériel dans les dialectes kurmançî et soranî], Moscou : Nauka, 295p.

KURDOEV, K.K., 1984, *Rêziman-î kurdî be kereste-y diyalêkt-î kirmancî w soranî*, [version kurde (soranî) de KURDOEV, 1978], traduit par K. Mukriyanî, Bagdad.

KURDOEV, K.K., 1991, *Gramera ziman-ê kurdi (kurmanci - sorani)*, [version kurde (kurmançî) de KURDOEV, 1978], Istanbul : Koral, (2ème éd.).

LECOQ, Pierre, 1997, « La grammaire historique du kurde », *The Journal of Kurdish Studies* 2, Louvain : Peeters, pp. 31-36.

LEEZENBERG, Michiel, 1993, « Gorani Influence on Central Kurdish : Substratum or Prestige Borrowing? », *ILLC Prepublications Series*, X-93-03, Universiteit van Amsterdam.

LIJNE-Y ZIMAN U ZANISTEKANI, 1976, [Commission pour la langue et les sciences linguistiques], *Rêziman-î axawtin-î kurdî be pê-y lêkolînewe-y lijne-y ziman u zanistekani* [Grammaire de la langue kurde d'après les recherches de la Commission pour la langue et les sciences linguistiques], Académie Scientifique Kurde, Bagdad.

LIJNE-Y ZIMAN U ZANISTEKANI, 1983, [Commission pour la langue et les sciences linguistiques], « Berawurdkarî le nêwan zar-e kurdiyekan-da » [Travaux de comparaison entre les parlars kurdes], *Bulletin de l'Académie Scientifique Kurde*, 10, Bagdad, pp. 277-337.

MAC CARUS, Ernest, 1958, *A Kurdish grammar, descriptive analysis of the Kurdish of Sulaimaniya, Iraq*, American Council of Learned Societies, New York.

MACKENZIE, David N., 1961a, *Kurdish dialect studies*, vol. 1, London : Oxford University Press.

MACKENZIE, David N., 1961b, « The Origins of Kurdish », *Transactions of the Philological Society*, Hestford, pp. 68-86.

MACKENZIE, David N, 1962, *Kurdish dialect studies*, vol. 2, London : Oxford University Press.

MARIF, Ewrehman Hacî, 1977, *Wuşe ronan le ziman-î kurdî-da* [La formation des mots dans la langue kurde], Bagdad : ASK.

MARIF, Ewrehman Hacî, 1979, *Rêziman-î kurdî, berg-î yekem (Morfolojî), beş-î yekem « Naw »* [Grammaire kurde, Tome I « Morphologie », vol. 1 « Le nom »], Bagdad : ASK.

MARIF, Ewrehman Hacî, 1987, *Rêziman-î kurdî, berg-î yekem (Wuşesazî), beş-î duwem « Cênaw »* [Grammaire kurde, Tome I « Morphologie », vol. 2. « Le pronom »], Ministère de la Culture et de l'Orientation, Département de la culture et des publications kurdes, Bagdad.

MARIF, Ewrehman Hacî, 1992, *Rêziman-î kurdî, berg-î yekem (Wuşesazî), beş-î sêyem « Awelnew »* [Grammaire kurde, Tome I « Morphologie », vol. 3 « L'adjectif »], Ministère de la Culture et de l'Orientation, Département de la culture et des publications kurdes, Bagdad. ✓

MARIF, Ewrehman Hacî, 1998, *Rêziman-î kurdî, berg-î yekem (Wuşesazî), berg-î çuwarem « Jimare w awelkirdar »* [Grammaire kurde, Tome I, « Morphologie », vol. 4 « Le nombre et l'adverbe »]. Ministère de la Culture et de l'Orientation, Département de la culture et des publications kurdes, Bagdad.

MAROUF Fatah, M., 1980, « On the stress system of Kurdish », *Zanco, the scientific journal of Sulaimaniyah University, Series (B) Humanities*, 6 : 2, pp. 177- 199.

MAROUF, Fattah, M., 1997, *A generative grammar of Kurdish*, Universiteit van Amsterdam.

MIHEMED, Mes'ûd, 1974, « Sûrêk-î xame be dewr-î ranaw-da » [Un tour approximatif autour du pronom], *Bulletin de l'ASK*, 2 : 1, Bagdad, pp. 9 -147.

MOKRI, Mohammad, 2003, *Grammaire et lexique comparés des dialectes kurdes*, Paris : Karthala.

MUKRIYANI, Kurdistan, 1976, *Diyarxer u şêwekan-î der birîn-î pêwendî-ye diyarxeriyekan le ziman-î kurdî-da - soranî* [Le déterminant et les systèmes pour exprimer les rapports de détermination dans la langue kurde - soranî], Moscou.

MUKRIYANI, Kurdistan, 1980, « Corekan-î rîste le ziman-î kurdî-da », [Types de phrases dans la langue kurde], *Zanco*, 6 : 1, Suleimani, pp. 111-140.

MUKRIYANI, Kurdistan, 1980, « Corekan-î cênaw u dewryan le rîste-y kurdî-da » [Types de pronoms et leurs rôles dans la phrase kurde], *Bulletin de l'ASIK* 7, Bagdad, pp. 229-254.

MUKRIYANI, Kurdistan, 1986, *Sîntaks-î rîste-y sade le ziman-î kurdî-da* [La syntaxe de la phrase simple en kurde], Bagdad.

MUKRIYANI, Kurdistan, 1989, *Qawā'id al-lugha al-kurdiyya* [Grammaire de la langue kurde], Bagdad : Ministère de la Culture et de l'Orientation.

REZAEI, Siamak, « Mobile Clitics and Complex Predication », [article en ligne]. Disponible sur <http://www.cogsci.ed.ac.uk/siamakr/Kurdish/KURDICA/2003/1/CompPredKurdish.pdf>].

RITTER, H., 1971, « Kurmânci-Texte aus dem Tûr'abdîn », *Oriens* 21-22, pp. 1-135.

SCHROEDER, C., 2002, « Zur Nominalphrasenstruktur des Kurmancî » *Philologie, Typologie und Sprachstruktur*, Peter Lang, pp. 191-210.

TRAÏDIA, Sandrine, 1993, *Les prépositions absolues en kurde central (dialecte mukrî)*, Mémoire de D.R.E.A, Inalco.

VOSSOUGH, Afzal, 1977, *Description du dialecte kurde de Sagheze (Iran). Phonologie, Morphologie, Syntaxe*, Thèse de Doctorat, Université Paris VII.

WAHBY, Tawfiq, 1929, *Destûr-î ziman-î kurdî* [Grammaire de la langue kurde], Bagdad.

SAEED, Yousif Sharef, 1997, *Karî lêkdiraw le kurdî u farsî-da. Lêkolîneweyek-î berawurdkarî*, [Les verbes composés en kurde et en persan. Étude comparative], Thèse de Doctorat, Université Salaheddin d'Erbil (Hawlêr).

YUSUPOVA, Zaré A., 1985, *Sulejmanijskij dialekt kurdsckogo jazyka* [Le dialecte kurde de suleimani], Moscou : Nauka.

3. LE PERSAN ET AUTRES LANGUES IRANIENNES

AHADI, Shahram, 2000, *Verbergänzungen und zusammengesetzte Verben im Persischen. Eine valenztheoretische Analyse*, Thèse de doctorat, Université de Bamberg.

AHADI, Shahram, 2000, « Nominalinkorporation im Persischen », *Göttinger Beiträge zur Sprachwissenschaft*, 4, pp. 7-35.

AHADI, Shahram, 2002, *New Persian language and linguistics : a selected bibliography up to 2001*, Wiesbaden : Harrassowitz.

BARJASTEH, Darab, 1983, *Morphology, Syntax and Semantics of Persian Compound Verbs : A Lexicalist Approach*, PhD thesis, University of Illinois, Urbana.

BATENI M.-R., 1991, *Tosif-e sâxtemân-e dasturi-ye zabân-e fârsi* [Description de la structure grammaticale de la langue persane], Téhéran : Amir Kabir.

DABIR-MOGHAADAM, Mohammad, 1995, « Fe'el-e morakkab dar zabân-e fârsi » [Les verbes composés en persan], *Majjala-ye zabânšenâsi* [Revue iranienne de linguistique], 12, pp. 2-46.

FAMILY, Niloufar, 2006, *L'analyse cognitive du sens des expressions composées : le cas des verbes composés en persan*, Thèse de Doctorat, EHESS.

FARSHIVARD, K., 1994, « Fe'1-e morakkab va sâxtemân-e ân » [Le verbe composé et sa structure], *Âsenâ*, 19, Téhéran : Bonyad Andiše Eslami, pp. 22-32.

GOLDBERG, Adele E., 2003, « Words by Default : the Persian Complex Predicate Construction », *Mismatch*, Center for the Study of Language and Information, Francis, E.J., Michaelis, L.A. (Eds.), Stanford, pp. 117-146.

KARIMI, Simin, 1987, « Compound Verbs in Persian », *Linguistic Working Papers*, University of Washington, pp. 11-25.

KARIMI, Simin, 1997, « Persian Complex Verbs : Idiomatic or Compositional? », *Lexicology*, 3 : 1, pp. 273-318.

KARIMI-DOOSTAN, M.-R. Gh., 1997, *Light Verb Constructions in Persian and Kurdish*, Thèse de Doctorat, University of Essex.

LAMBTON, A. K. S., 1984, *Persian Grammar*, Cambridge University Press.

LAZARD, Gilbert, 1957, *Grammaire du persan contemporain*, Paris : Klincksieck.

LAZARD, Gilbert, 1982, « Le morphème *râ* en persan et les relations actancielles », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. LXXVII, fasc. 1, Paris, pp. 177-208.

LECOQ, Pierre, 2002, *Recherches sur les dialectes kermaniens, Iran central : grammaire, textes, traductions et glossaires*, Louvain ; Paris : Peeters.

MOÏNFAR, Mohammad Djafar, 1995, « L'expression du mariage en persan », *Cahier de Sciences Humaines* 31 : 1, pp. 145-148.

ORANSKIJ, I.M., 1977, *Les Langues Iraniennes*, Institut d'Études Iraniennes de l'Université de la Sorbonne Nouvelle, Documents et Ouvrages de Références, n°1, Paris : Klincksieck.

SAFA, Parivash, 1994, « La fonction aspectuelle du verbe support en persan », *Supports, Opérateurs, Durées*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 516, Série Linguistique et Sémiotique vol. 26, Paris : Les Belles Lettres, pp. 207-218.

SAMSAM BAKHTIARI, Fatemeh, 1994, *Les verbes composés du persan*, Mémoire de D.E.A., Université Stendhal, Grenoble 3.

SAMSAM BAKHTIARI, Fatemeh, 2000, *La composition dans la relation verbe-objet : problématique générale et application au persan*, Thèse de doctorat, Université Lumière, Lyon 2.

- SAMVELIAN, Pollet, [sous presse] « Le sujet, l'objet et l'inaccusativité dans les prédicats complexes nom-verbe en persan », *Cahiers de linguistique de l'Inalco*, n° 5.
- SAMVELIAN, Pollet, 2001, « Le statut syntaxique des objets « nus » en persan », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCVI, fasc. 1, pp. 349-388.
- SAYAR, Hamideh, 1988, *Etude sur les locutions verbales en persan contemporain : locutions composées du verbe kardan (faire)*, Thèse de Doctorat, Université Paris III.
- SEPTFONDS, Daniel, 1985, « Classement morphosyntaxique des verbes, coalescence et transitivité en pashto », *Actances* 1, pp. 175-198.
- TELEGDI, S., 1951, « Nature et fonction des périphrases verbales dites "verbes composés" en persan », *Acta orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae*, Budapest, Tome I, fasc. 2-3, pp. 315-334.
- XANLARI, Parviz Natel, 1973, *Târix-e zabân-e fârsi* [Histoire de la langue persane], Tome II, Téhéran : Zar.
- XANLARI, Parviz Natel, 1994, *Dastur-e tarixi-ye zabân-e fârsî*, [Grammaire historique de la langue persane], avec l'assistance de E. Mostashar Nia, Téhéran : Tus.

4. DICTIONNAIRES DE KURDE

- CHYET, Michael, 2003, *Kurdish-English dictionary of the Kurmanci dialect*, Yale University Press, 847 p.
- HAKIM, Halkawt & GAUTIER, Gérard, 1993, *Dictionnaire français-kurde*, Paris : Klincksieck, 247 p.
- HAKIM, Halkawt, 1996, *Dictionnaire kurde-français*, Paris : L'asiathèque, 317 p.
- HEJAR, 1991, *Farhang-e kordi-fârsi* [Dictionnaire kurde-persan] Téhéran : Surush Press, 1035 p. (kurde-kurde-persan)
- KARADAGHI, Heme Rashid, 2006, *Ferheng-î Azadî*, Ehsan Publishing House, 1240 p. (dictionnaire anglais-kurde)
- QAZZAZ, Shafiq, 2000, *The Sharezoor Kurdish-English Dictionary*, Erbil : Aras Press and Publishers, 601 p. (dictionnaire kurde-anglais).
- MUKRIYANI Gîwî, 1999, *Ferheng-î Kurdistan*, Erbil : Aras Press and Publishers, 940p. (dictionnaire unilingue kurde).
- RIZGAR, Baran, 1993, *Kurdish-English / English-Kurdish Dictionary*, 400 p.
- NAWKHOSH, Salam, 2006, *Ferheng-î Oxford*, Erbil, 5^{ème} édit., 418 p. (dictionnaire

anglais-kurde).

WAHBY, Taufiq & EDMONDS, Cecil John, 1966, *A Kurdish-English Dictionary*, London : Oxford University Press, 179 p.

XAL, Mihmed-î Shaykh, *Ferheng-î Xal* [Le dictionnaire de Xal], 3 vol. : vol. 1 Hamzê-cîm, 1959, 380 p. ; vol. 2 Cîm-fa, 1964, 355 p. ; vol. 3 Qaf-ya, 1976, 511 p., Suleimani : Imprimerie Kameran. (dictionnaire unilingue kurde).

5. BIBLIOGRAPHIES SUR LES ÉTUDES KURDES

BLAU, Joyce, 1989, *Les Kurdes et le Kurdistan, Bibliographie critique 1977-1986*, Abstracta Iranica, n°5, Téhéran - Paris : IFRI (Institut Français de Recherche en Iran).

IBRAHIM, Ibrahîm ‘Ezîz, 1976, « Dêrbare-y lêkolînewe-y sîntaksi-y ziman-î kurdî » [À propos des recherches syntaxiques sur la langue kurde], *Roshinbîr-î nû*, 25, Bagdad, pp. 70-74.

MARIF, Ewrehman Hacı, 1989, *Raber-î serçawe le bare-y ziman-î kurdi-yewe* [Guide des sources à propos de la langue kurde], Bagdad, (Bibliographie de 346 p. : la plus complète sur la langue kurde jusqu’à 1985 : elle inclut 1107 références bibliographiques).

VERBES (N-V)		(NOM) (Glose)	VERBE (V)	(N-V) (Glose)	(1) N ₀ N V	(2) N ₀ N-Ez. N ₁ V	(2) b) N ₀ N-Ez. N ₁ Prép N ₂ V	(3) } N ₀ N Prép N ₁ V N ₀ N V Prép N ₁	(4) N ₀ N ₁ N V	(4) b) N ₀ N ₁ Prép N ₂ N V
<i>aga dan</i>	(information)	<i>dan</i>	Informer (qqn, + <i>be</i>).	+	.	.
<i>agir dan</i>	(feu)	<i>dan</i>	Tirer.	+	.
<i>agir girin</i>	(feu)	<i>girin</i>	Prendre feu.	+
<i>agirbaran kiridin</i>	(bombardement)	<i>kiridin</i>	Bombarder.	+	.
<i>amojgarî kiridin</i>	(conseil)	<i>kiridin</i>	Conseiller, éduquer.	.	.	+	.	.	+	.
<i>aram girin</i>	(quiétude)	<i>girin</i>	Se reposer.	+	+
<i>areq kiridin</i>	(sueur)	<i>kiridin</i>	Suer, transpirer, être désappointé.	+
<i>arezi kiridin</i>	(désir)	<i>kiridin</i>	Désirer.	.	.	+
<i>aw dan</i>	(eau)	<i>dan</i>	Arroser, abreuver (animaux), trempier (acier).	+	.
<i>aw girin</i>	(eau)	<i>girin</i>	Exprimer (jus), suinter.	+

<i>ba kirđin</i>	(vent)	<i>kirđin</i>	Avoir des gaz.	+	-	-	-	-	-	-
<i>baġ ġirġin</i>	(aile)	<i>ġirġin</i>	S'envoler, avoir envie de voler (de bonheur).	+	-	-	-	-	-	-
<i>bang dan</i>	(appel)	<i>dan</i>	Appeler à la prière.	+	-	-	-	-	-	-
<i>bang le kirđin</i>	(appel)	<i>kirđin</i>	Crier (sur, + <i>le</i>).	-	-	-	+	(<i>le / le</i>)	-	-
<i>bas kirđin</i>	(mention)	<i>kirđin</i>	Mentionner, parler (de qch à qqn).	-	+	+	+	(<i>le / le</i>)	-	-
<i>bar kirđin</i>	(charge)	<i>kirđin</i>	Charger.	+	-	-	-	-	-	-
<i>bawer kirđin</i>	(croiance)	<i>kirđin</i>	Croire.	+	-	-	-	-	-	-
<i>bawer pè kirđin</i>	(croiance)	<i>kirđin</i>	Se fier à qqn.	-	-	-	+	(<i>be / pè</i>)	-	-
<i>baz dan</i>	(saut)	<i>dan</i>	Sauter.	+	-	-	-	-	-	-
<i>bazdi kirđin</i>	(révision)	<i>kirđin</i>	Réviser.	-	-	-	-	-	+	-
<i>bend kirđin</i>	(cordon, lien)	<i>kirđin</i>	Attacher, ligoter (prisonnier), relier (livre).	-	-	-	-	-	+	-
<i>bend pè kirđin</i>	(cordon, lien)	<i>kirđin</i>	Harceler, tenir tête.	-	-	-	+	(<i>be / pè</i>)	-	-
<i>berbang kirđin</i>	(pendant la période du ramadan, repas de rupture du jeûne au coucher du soleil)	<i>kirđin</i>	Rompre le jeûne du ramadan au coucher du soleil.	+	-	-	-	-	-	-
<i>berge ġirġin</i>	résistance	<i>ġirġin</i>	Résister.	+	-	-	-	-	-	-
<i>bes kirđin</i>	(part)	<i>kirđin</i>	Partager, répartir (entre).	-	-	-	+	(<i>le / le</i>)	-	-

<i>bes xurwardin</i>	(part)	<i>xurwardin</i>	Voler la part de qqn, priver qqn de son dû.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>bezâ kir'din</i>	(désir ardent)	<i>kir'din</i>	Désirer ardemment qch, avoir une forte envie de qch (femme enceinte).	-	-	-	+	-	-	-	-
<i>biławe kir'din</i>	(dispersion, diffusion)	<i>kir'din</i>	Disperser, diffuser.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>biławe lê kir'din</i>	(dispersion, diffusion)	<i>kir'din</i>	Disperser, diffuser.	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-
<i>biławe pê kir'din</i>	(dispersion, diffusion)	<i>kir'din</i>	Congédir, démobiliser.	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-
<i>biŋwad kir'din</i>	(construction)	<i>kir'din</i>	Établir, fonder.	-	+	-	-	-	+	-	-
<i>biŋwa kir'din</i>	(croiance)	<i>kir'din</i>	Croire.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>biŋwa pê kir'din</i>	(croiance)	<i>kir'din</i>	Faire confiance (à qqn, + Prép).	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-
<i>biŋwar dan</i>	(décision)	<i>dan</i>	Décider.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>biŋwanâ gir'in</i>	(prétexte)	<i>gir'in</i>	S'excuser.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>biŋwanâ pê gir'in</i>	(prétexte)	<i>gir'in</i>	Chercher noise, importuner (qqn, + Prép).	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-
<i>bîr kir'din</i>	(pensée, mémoire)	<i>kir'din</i>	Se rappeler.	+	+	-	+	(le / lê)	-	-	-
<i>bon kir'din</i>	(odeur)	<i>kir'din</i>	Sentir (mauvais), avoir une forte odeur de qch (+ Prép).	+	-	-	+	(le / lê)	-	-	-
<i>buxtan pê kir'din</i>	(accusation, charge)	<i>kir'din</i>	Accuser, soupçonner.	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-

<i>côt girîm</i>	(paire d'animaux utilisés pour labourer)	<i>girîm</i>	Grouper par paires (animaux).	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>côt kirîm</i>	(paire d'animaux utilisés pour labourer)	<i>kirîm</i>	Labourer.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>çap kirîm</i>	(impression, édition)	<i>kirîm</i>	Imprimer.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>çare kirîm</i>	(solution)	<i>kirîm</i>	Résoudre.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>çaw kirîm</i>	(œil)	<i>kirîm</i>	Regarder.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>çaw lê kirîm</i>	(œil)	<i>kirîm</i>	Imiter.	-	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>çerx xuwardîm</i>	(cercle, roue)	<i>xuwardîm</i>	Tourner, pivoter.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>çîng lê dan</i>	(prise, poignée)	<i>dan</i>	Saisir.	-	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>çîng lê girîm</i>	(prise, poignée)	<i>girîm</i>	Saisir, empoigner.	-	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>darî kirîm</i>	(dépilatoire)	<i>kirîm</i>	Appliquer un dépilatoire.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dawa kirîm</i>	(demande)	<i>kirîm</i>	Demander (qch à qqn).	-	-	+	+	+	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dawet kirîm</i>	(invitation)	<i>kirîm</i>	Inviter.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dax kirîm</i>	(marque au fer rouge, cautérisation)	<i>kirîm</i>	Marquer (au fer chaud).	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dax xuwardîm</i>	(marque au fer rouge, cautérisation)	<i>xuwardîm</i>	Avoir du chagrin.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dem dan</i>	(souffle)	<i>dan</i>	Infuser (thé).	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>dem girtin</i>	(bouche)	<i>girtin</i>	Réduire qqn au silence, faire taire.	-	+	-	-	-	-	-	-
<i>deng dan</i>	(voix)	<i>dan</i>	Voter (donner sa voix dans une élection).	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>deng kirđin</i>	(voix)	<i>kirđin</i>	Parler, dire.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>deng lê kirđin</i>	(voix)	<i>kirđin</i>	Crier sur.	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>derd girtin</i>	(douleur, mal, maladie)	<i>girtin</i>	Tomber malade.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>derman kirđin</i>	(médicament, remède)	<i>kirđin</i>	Soigner (avec médicaments).	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>derman xuwardin</i>	(médicament, remède)	<i>xuwardin</i>	Prendre des médicaments.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>ders dan</i>	(leçon)	<i>dan</i>	Enseigner.	+	+	-	-	-	-	+	-
<i>dest dan</i>	(main)	<i>dan</i>	Convenir.	-	-	-	-	+	(bo)	-	-
<i>dest girtin</i>	(main)	<i>girtin</i>	Aider, danser.	-	+	-	-	-	-	-	-
<i>dest pê kirđin</i>	(main)	<i>kirđin</i>	Commencer à (+ Prép).	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-
<i>dewr girtin</i>	(environs)	<i>girtin</i>	Entourer, encercler.	-	+	-	-	-	-	-	-
<i>dil girtin</i>	(cœur)	<i>girtin</i>	Attirer, plaire.	-	+	-	-	-	-	-	-
<i>diro kirđin</i>	(mensonge)	<i>kirđin</i>	Mentir.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>dizi kirđin</i>	(vol)	<i>kirđin</i>	Voler.	+	-	-	-	-	-	-	-

<i>du'a lê kirđin</i>	(prière)	<i>kirđin</i>	Maudire (qqn, qch) (+ Prép).	-	-	-	-	+	-	-	-	-
<i>dakel kirđin</i>	(fumée)	<i>kirđin</i>	Fumer.	+	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>emir pê kirđin</i>	(ordre)	<i>kirđin</i>	Ordonner.	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-
<i>emir-i Xawwa</i>	(ordre de Dieu)	<i>kirđin</i>	Mourir.	+	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>encam pê dan</i>	(fin, conclusion)	<i>dan</i>	Mener qch à son terme, conclure qch (+ Prép).	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-
<i>encam pê hênan</i>	(fin, conclusion)	<i>hênan</i>	Mener qch à son terme, conclure qch (+ Prép).	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-
<i>encumen girđin</i>	(conseil, assemblée)	<i>girđin</i>	Se réunir, se rassembler.	+	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>endaze girđin</i>	(mesure)	<i>girđin</i>	Mesurer.	-	+	-	-	-	-	-	+	-
<i>eqil girđin</i>	(sagacité, bon sens)	<i>girđin</i>	Commencer à montrer de la compréhension, de l'intelligence (enfant).	+	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>eşkence kirđin</i>	(torture)	<i>kirđin</i>	Torturer.	-	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>êş kirđin</i>	(douleur)	<i>kirđin</i>	Avoir mal.	+	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>êşik girđin</i>	(garde, surveillance)	<i>girđin</i>	Surveiller.	-	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>fehîm kirđin</i>	(compréhension)	<i>kirđin</i>	Comprendre.	+	+	-	-	-	-	-	+	-
<i>fe girđin</i>	(crise épileptique)	<i>girđin</i>	Avoir une crise d'épilepsie.	+	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>fike kirđin</i>	(sifflement)	<i>kirđin</i>	Siffler.	+	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>fir'w dan</i>	(fraude)	<i>dan</i>	Tromper.	-	-	-	+	(be / pè)	+	-
<i>fir'w xwardin</i>	(fraude)	<i>xwardin</i>	Se tromper.	+	+	-	-	-	-	-
<i>f'u dan</i>	(souffle)	<i>dan</i>	Gonfler, faire exploser, flatter.	-	-	-	-	-	+	-
<i>f'u kir'din</i>	(souffle)	<i>kir'din</i>	Souffler.	-	-	-	+	(be / pè)	+	-
<i>f'u lê kir'din</i>	(souffle)	<i>kir'din</i>	Gonfler.	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>gal'e kir'din</i>	(plaisanterie)	<i>kir'din</i>	Plaisanter.	+	-	-	-	-	-	-
<i>gal'e pè kir'din</i>	(plaisanterie)	<i>kir'din</i>	Se moquer de.	-	-	-	+	(be / pè)	-	-
<i>gaz lê gir'tin</i>	(morsure)	<i>gir'tin</i>	Mordre.	+	-	-	+	(le / lê)	+	-
<i>gaz kir'din</i>	(cri, appel)	<i>kir'din</i>	Appeler.	-	+	-	+	(le / lê)	-	-
<i>ge'la kir'din</i>	(feuille, feuillage)	<i>kir'din</i>	Bourgeonner.	+	-	-	-	-	-	-
<i>g'eme kir'din</i>	(jeu, plaisanterie)	<i>kir'din</i>	Jouer, plaisanter.	+	-	-	-	-	-	-
<i>ges'ik lê dan</i>	(balai)	<i>dan</i>	Balayer.	+	+	-	+	(le / lê)	+	-
<i>ges'ke gir'tin</i>	(crise d'épilepsie, vive excitation)	<i>gir'tin</i>	Avoir une crise d'épilepsie, éclater en sanglots (enfant).	+	-	-	-	-	-	-
<i>g'if dan</i>	(promesse)	<i>dan</i>	Promettre.	+	-	-	-	-	-	-

<i>gileji kirîdin</i>	(plainte, grief)	<i>kirîdin</i>	Faire des reproches (à qqn, + Prép).	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-
<i>gir xuwardin</i>	(mouvement circulaire)	<i>xuwardin</i>	Tourner, pivoter, errer.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>gir girîtin</i>	(flamme)	<i>girîtin</i>	S'enflammer.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>goşt girîtin</i>	(viande)	<i>girîtin</i>	Prendre du poids (bétail).	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>gò dan</i>	(oreille)	<i>dan</i>	Écouter.	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-
<i>gò girîtin</i>	(oreille)	<i>girîtin</i>	Entendre.	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
<i>gò lê girîtin</i>	(oreille)	<i>girîtin</i>	Écouter avec attention.	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-
<i>gò lê kirîdin</i>	(oreille)	<i>kirîdin</i>	Obéir, suivre l'avis de.	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-
<i>gul girîtin</i>	(fleur)	<i>girîtin</i>	Bourgeonner.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>gul kirîdin</i>	(fleur)	<i>kirîdin</i>	Fleurir.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>gunah kirîdin</i>	(péché)	<i>kirîdin</i>	Pécher.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>hana kirîdin</i>	(appel à l'aide)	<i>kirîdin</i>	Crier pour appeler à l'aide.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>hawar kirîdin</i>	(cri, spécial. appel à l'aide)	<i>kirîdin</i>	Crier, appeler au secours.	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>helamet girîtin</i>	(rhume)	<i>girîtin</i>	S' enrhummer.	+	-	-	-	-	-	-
<i>hepis kirîdin</i>	(prison, emprisonnement)	<i>kirîdin</i>	Emprisonner.	-	-	-	-	-	+	-
<i>hest pê kirîdin</i>	(sentiment, sensation)	<i>kirîdin</i>	Sentir intuitivement, pressentir.	-	-	-	+	(be / pê)	-	-
<i>hez lê kirîdin</i>	(désir)	<i>kirîdin</i>	Aimer (qçch) (+ Prép).	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>îş kirîdin</i>	(travail)	<i>kirîdin</i>	Travailler.	+	-	-	-	-	-	-
<i>jan girîtin</i>	(douleur)	<i>girîtin</i>	Travailler, peiner.	+	-	-	-	-	-	-
<i>jan kirîdin</i>	(douleur)	<i>kirîdin</i>	Blesser, faire mal.	+	-	-	-	-	-	-
<i>jin hênan</i>	(femme)	<i>hênan</i>	Se marier (prendre une femme pour épouse).	+	-	-	-	-	-	-
<i>kam kirîdin</i>	(goût, désir, souhait)	<i>kirîdin</i>	Avoir très envie de, languir.	+	+	-	+	(bo)	-	-
<i>kar kirîdin</i>	(travail)	<i>kirîdin</i>	Travailler.	+	-	-	-	-	-	-
<i>kar tê kirîdin</i>	(travail)	<i>kirîdin</i>	Impressionner, produire un effet, avoir une influence sur (+ Prép).	-	-	-	+	(-esser ou le / tê)	-	-
<i>keyf kirîdin</i>	(joie)	<i>kirîdin</i>	S' amuser.	+	-	-	+	(be / pê)	-	-
<i>kyfin kirîdin</i>	(linceul)	<i>kirîdin</i>	Envelopper dans un linceul.	-	-	-	-	-	+	-

<i>koç kiridin</i>	(transhumance)	<i>kiridin</i>	Transhumer.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>koç-i dawayî kiridin</i>	(ultime transhumance)	<i>kiridin</i>	Mourir (faire son ultime transhumance).	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>komek kiridin</i>	(aide)	<i>kiridin</i>	Aider.	-	+	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-
<i>komek kiridin</i>															
<i>komek kiridin</i>	(groupe, foule, société)	<i>kiridin</i>	Accumuler.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>kotayî pê dan</i>	(fin)	<i>dan</i>	Mener à terme, conclure.	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-
<i>kotayî pê hênan</i>	(fin)	<i>hênan</i>	Mener à terme, conclure.	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-
<i>kul dan</i>	(ébullition)	<i>dan</i>	Bouillir.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>kul pê dan</i>	(ébullition)	<i>dan</i>	Faire bouillir.	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-
<i>kul kiridin</i>	(ébullition)	<i>kiridin</i>	Faire la lessive.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>kul xuwardin</i>	(ébullition)	<i>xuwardin</i>	Frémir.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>kun kiridin</i>	(trou)	<i>kiridin</i>	Percer, déflorer (jeune fille).	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>lenger girtin</i>	(équilibre, balance)	<i>girtin</i>	Accoster, s'établir.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>lerz girtin</i>	(tremblement, frisson)	<i>girtin</i>	Trembler.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>maq kiridin</i>	(baiser)	<i>kiridin</i>	Embrasser.	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>nan girîin</i>	(grève)	<i>girîin</i>	Faire grève.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>mare kirîin</i>	(mariage)	<i>kirîin</i>	Marier.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>mele kirîin</i>	(natation)	<i>kirîin</i>	Nager.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>memik dan</i>	(sein)	<i>dan</i>	Allaiter (un nourrisson, + Prép).	+	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>memik kirîin</i>	(sein)	<i>kirîin</i>	Commencer à se développer, devenir pubère (jeune fille).	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>merc kirîin</i>	(pari)	<i>kirîin</i>	Pariër (+ Prép).	-	-	-	-	-	+	(leser)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>mêrd kirîin</i>	(mari)	<i>kirîin</i>	Se marier (prendre un mari).	+	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>mil dan</i>	(cou)	<i>dan</i>	Se soumettre à, s'efforcer de.	+	-	-	-	-	+	(bo)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>mîz kirîin</i>	(urine)	<i>kirîin</i>	Uriner.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>nan xuwardin</i>	(pain)	<i>xuwardin</i>	Manger, déjeuner.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>naw hênan</i>	(nom)	<i>hênan</i>	Mentionner.	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>nîyaz girîin</i>	(intention, désir, souhait)	<i>girîin</i>	Souhaiter.	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>nîyaz kirîin</i>	(intention, désir, souhait)	<i>kirîin</i>	Avoir l'intention de.	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>nîgar girîin</i>	(dessin, peinture)	<i>girîin</i>	Photographier.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>nîşan dan</i>	(signe)	<i>dan</i>	Montrer.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>pał dan</i>	(dos, épaule)	<i>dan</i>	S'appuyer contre qqch.	+	-	-	-	+	(<i>bel pê</i>)	-	-
<i>parşew kirîdin</i>	(dernier repas avant l'aube pendant le Ramadan)	<i>kirîdin</i>	Prendre le « <i>parşew</i> ».	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>pas kirîdin</i>	(garde, surveillance)	<i>kirîdin</i>	Surveiller, monter la garde.	-	+	-	-	+	(<i>bel pê</i>)	+	-
<i>pel girîtin</i>	(bras)	<i>girîtin</i>	Prendre par le bras, aider.	-	+	-	-	-	-	-	-
<i>pelamar dan</i>	(attaque)	<i>dan</i>	Attaquer, assiéger.	-	+	-	-	-	-	+	-
<i>pele dan</i>	(effort, hâte)	<i>dan</i>	Faire des efforts.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>pele kirîdin</i>	(effort, hâte)	<i>kirîdin</i>	Se hâter.	+	-	-	-	+	(<i>bel pê</i>)	-	-
<i>pena dan</i>	(refuge)	<i>dan</i>	Donner refuge à qqn.	-	-	-	-	+	(<i>bel pê</i>)	+	-
<i>pena girîtin</i>	(refuge)	<i>girîtin</i>	Décroître (lune).	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>pena hênan</i>	(refuge)	<i>hênan</i>	Se réfugier.	+	-	-	-	+	(<i>ho</i>)	-	-
<i>pepke dan</i>	(disque)	<i>dan</i>	S'enrouler.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>pepke xurwardin</i>	(disque)	<i>xurwardin</i>	S'enrouler.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>perwerde kirîdin</i>	(éducation)	<i>kirîdin</i>	Éduquer.	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>pesend kirîdin</i>	(approbation)	<i>kirîdin</i>	Approuver, admirer.	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>peywendî kirîdin</i>	(relation)	<i>kirîdin</i>	Se joindre à, greffer.	-	-	-	-	+	(<i>bel pê</i>)	-	-

<i>pêşwazi kirînin</i>	(accueil)	<i>kirînin</i>	Accueillir.	-	+	-	+	(le / lê)	-	-
<i>pişî dan</i>	(bouffée)	<i>dan</i>	Souffler.	+	-	-	-	-	-	-
<i>pirs kirînin</i>	(question)	<i>kirînin</i>	Demander.	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>pirs pê kirînin</i>	(question)	<i>kirînin</i>	Consulter.	-	-	-	+	(be / pê)	-	-
<i>pirsyar kirînin</i>	(question)	<i>kirînin</i>	Demander.	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>piştî dan</i>	(dos)	<i>dan</i>	S'enfuir.	+	-	-	-	-	-	-
<i>piştî girîtin</i>	(dos)	<i>girîtin</i>	Supporter, soutenir.	-	+	-	-	-	-	-
<i>piştî tê kirînin</i>	(dos)	<i>kirînin</i>	Tourner le dos à, ignorer.	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>pişî dan</i>	(pause)	<i>dan</i>	Faire une pause.	+	-	-	-	-	-	-
<i>piyase kirînin</i>	(allées et venues)	<i>kirînin</i>	Se promener, faire les cent pas.	+	-	-	-	-	-	-
<i>pirozbavî lê kirînin</i>	(félicitations)	<i>kirînin</i>	Féliciter.	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>qang dan</i>	(fumigation)	<i>dan</i>	Fumiger.	-	-	-	-	-	+	-

<i>qedeqhe kiridin</i>	(interdiction)	<i>kiridin</i>	Interdire.	-	-	+	+	(le / lè) (bel / pè)	+	-	-
<i>qedir giritin</i>	(respect)	<i>giritin</i>	Témoigner du respect envers qqn.	-	+	-	+	(le / lè)	-	-	-
<i>qise kiridin</i>	(parole)	<i>kiridin</i>	Parler, converser.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>qise lè kiridin</i>	(parole)	<i>kiridin</i>	Causer, dénigrer.	-	-	-	+	(le / lè)	-	-	-
<i>qise xuwardin</i>	(parole)	<i>xuwardin</i>	Être abusé, ne rien dire (être effacé).	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>qubûl kiridin</i>	(accord, approbation)	<i>kiridin</i>	Accepter.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>qûlî dan</i>	(fait d'avalier)	<i>dan</i>	Avaler.	-	-	-	-	-	+	-	-
<i>raw kiridin</i>	(chasse)	<i>kiridin</i>	Chasser.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>reng kiridin</i>	(couleur)	<i>kiridin</i>	Colorier, peindre.	+	-	-	-	-	+	-	-
<i>rê pè dan</i>	(chemin, route)	<i>dan</i>	Permettre.	-	-	-	+	(bel / pè)	-	-	-
<i>rê giritin</i>	(chemin, route)	<i>giritin</i>	Barrer la route.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>riq giritin</i>	(rancune, obstination)	<i>giritin</i>	S'obstiner.	-	-	-	+	(le / lè)	-	-	-
<i>rîz kiridin</i>	(rang)	<i>kiridin</i>	Ranger, aligner.	+	-	-	-	-	-	+	-
<i>rojû giritin</i>	(jeûne du ramadan)	<i>giritin</i>	Jeûner (pendant le mois de ramadan).	+	-	-	-	-	-	-	-

<i>rî girîtin</i>	(visage)	<i>girîtin</i>	Se couvrir le visage.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>rî dan</i>	(visage)	<i>dan</i>	Arriver, se produire.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>rî pê dan</i>	(visage)	<i>dan</i>	Se conduire de façon cavalière (avec qqn).	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>rî tê kirîdin</i>	(visage)	<i>kirîdin</i>	Se tourner (vers qqn), être aimable (envers qqn).	-	-	-	-	+	(-e, le / tê)	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>saxte lê kirîdin</i>	(ruse)	<i>kirîdin</i>	Tromper (qqn).	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>sefer</i>	(voyage)	<i>kirîdin</i>	Voyager.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>sehû kirîdin</i>	(erreur)	<i>kirîdin</i>	Se tromper.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>selam kirîdin</i>	(salut, paix)	<i>kirîdin</i>	Saluer.	+	+	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>sema kirîdin</i>	(danse)	<i>kirîdin</i>	Danser.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>ser dan</i>	(tête)	<i>dan</i>	Frapper la tête (contre).	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>ser dan</i>	(tête)	<i>dan</i>	Visiter.	-	+	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>ser girîtin</i>	(tête)	<i>girîtin</i>	Réussir, se réaliser.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>ser xîwardîn</i>	(tête)	<i>xîwardîn</i>	Entraîner une calamité (sur).	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>serxoşi kirîdin</i>	(condolances)	<i>kirîdin</i>	Exprimer ses condolances à qqn.	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>seyr kirîdin</i>	(regard)	<i>kirîdin</i>	Regarder, se moquer (+ Prép).	+	+	-	-	+	(be / pê)	-	-
<i>seyran kirîdin</i>	(pique-nique)	<i>kirîdin</i>	Pique-niquer.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>sik dan</i>	(vente)	<i>dan</i>	Être gonflé.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>sik kirîdin</i>	(vente)	<i>kirîdin</i>	Être enceinte.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>silaw kirîdin</i>	(salutation)	<i>kirîdin</i>	Saluer.	+	+	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>sipas kirîdin</i>	(merci)	<i>kirîdin</i>	Remercier.	+	+	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>siwal kirîdin</i>	(mendicité)	<i>kirîdin</i>	Mendier.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>siza dan</i>	(punition)	<i>dan</i>	Punir.	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>siza xawardin</i>	(punition)	<i>xawardin</i>	Recevoir une punition.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>sönd dan</i>	(serment)	<i>dan</i>	Faire prêter serment.	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>sönd xawardin</i>	(serment)	<i>xawardin</i>	Jurer, prêter serment.	+	-	-	-	+	(be / pê)	-	-

<i>şane kirdin</i>	(peigne)	<i>kirdin</i>	Peigner.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>şekir xuwardin</i>	(sucre)	<i>xuwardin</i>	Converser agréablement, casser du sucre sur le dos de qqn.	+	-	-	-	+	(sebarek be)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>şerm kirdin</i>	(timidité)	<i>kirdin</i>	Manquer de confiance ou d'assurance (avec, en présence de).	+	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>şêw kirdin</i>	(dîner)	<i>kirdin</i>	Dîner.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>şêw xuwardin</i>	(dîner)	<i>xuwardin</i>	Dîner.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>şîn kirdin</i>	(affliction, deuil)	<i>kirdin</i>	Pleurer (deuil).	+	-	-	-	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-
<i>şîr dan</i>	(lait)	<i>dan</i>	Allaiter.	+	-	-	-	-	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-
<i>şîr xuwardin</i>	(lait)	<i>xuwardin</i>	Téter (nourrison).	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>şîa kirdin</i>	(époux)	<i>kirdin</i>	Se marier (pour une femme).	+	-	-	-	+	(be / pê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>talan kirdin</i>	(pillage)	<i>kirdin</i>	Piller.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>tam kirdin</i>	(goût)	<i>kirdin</i>	Goûter.	-	+	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>taget girtin</i>	(endurance)	<i>girtin</i>	Prendre patience.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>taget kirdin</i>	(endurance)	<i>kirdin</i>	Envelopper, emballer.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>tefê dan</i>	(déception)	<i>dan</i>	Tromper, décevoir.	-	-	-	-	+	(be / pè)	-	-
<i>tefê xuwardin</i>	(déception)	<i>xuwardin</i>	Être déçu.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>tekan dan</i>	(secousse)	<i>dan</i>	Tressaillir, secouer, pousser.	+	-	-	-	+	(bo) (be / pè)	-	-
<i>tekan xuwardin</i>	(secousse)	<i>xuwardin</i>	Tressauter.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>te laq dan</i>	(divorce)	<i>dan</i>	Divorcer.	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>telefon kirdin</i>	(téléphone)	<i>kirdin</i>	Téléphoner.	+	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>tema kirdin</i>	(cupidité, convoitise)	<i>kirdin</i>	Convoiter.	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>temaşa kirdin</i>	(regard)	<i>kirdin</i>	Regarder.	+	+	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>tenge dan</i>	(carnisole de force)	<i>dan</i>	Mettre sous pression.	-	-	-	-	+	(le / lê) (be / pè)	-	-
<i>tif kirdin</i>	(crachat)	<i>kirdin</i>	Cracher sur.	+	-	-	-	+	(le / lê)	+	-
<i>tika kirdin</i>	(requête, demande)	<i>kirdin</i>	Supplier.	+	-	-	-	+	(le / lê)	-	-
<i>tobe kirdin</i>	(repentir)	<i>kirdin</i>	Se repentir.	+	-	-	-	+	(le / lê)	-	-

<i>toz kirđin</i>	(poussière)	<i>kirđin</i>	Faire de la poussière, courir vite.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>töj girđin</i>	(fine couche, voile)	<i>girđin</i>	Former une pellicule, une fine couche (sur le lait ou sur une blessure)	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>töj kirđin</i>	(fine couche, voile)	<i>kirđin</i>	Peter.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>uméd kirđin</i>	(espoir)	<i>kirđin</i>	Espérer, souhaiter.	-	-	-	-	+	(be / pé)	-	-	-	-	-	-
<i>waz hénan</i>	(le mot <i>waz</i> n'a pas d'existence propre en dehors du verbe composé <i>waz hénan</i>)	<i>hénan</i>	Abandonner.	+	-	-	-	+	(le / lé)	-	-	-	-	-	-
<i>wuçan dan</i>	(pause)	<i>dan</i>	Faire une pause.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>wuçan girđin</i>	(pause)	<i>girđin</i>	Faire une pause.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>wurđi lê dan</i>	(fer à repasser)	<i>dan</i>	Repasser.	-	-	-	-	+	(le / lê)	-	-	-	-	-	-
<i>wurđi kirđin</i>	(fer à repasser)	<i>kirđin</i>	Repasser.	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
<i>xatir girđin</i>	(égard)	<i>girđin</i>	Avoir des égards pour qqn.	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>xebat kirđin</i>	(lutte)	<i>kirđin</i>	Lutter, se battre.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>xejet xurwardin</i>	(tristesse)	<i>xurwardin</i>	Avoir du chagrin.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>xelene kirđin</i>	(circoncision)	<i>kirđin</i>	Circoncire.	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-
<i>xeyal kirđin</i>	(imagination, rêve)	<i>kirđin</i>	Rêver.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>xeyal girđin</i>	(imagination, rêve)	<i>girđin</i>	Se griser.	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>xõn girtin</i>	(sang)	<i>girtin</i>	Faire un prélèvement sanguin.	-	-	-	-	+	-	-	-
<i>xõn kirdin</i>	(sang)	<i>kirdin</i>	Commencer un meurtre.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>xul dan</i>	(rotation)	<i>dan</i>	Faire tourner.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>xul xwardin</i>	(rotation)	<i>xwardin</i>	Tourner.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>xwazbenî kirdin</i>	(demande en mariage)	<i>kirdin</i>	Demander une fille en mariage à ses parents.	+	+	-	-	+	-	-	-
<i>yad kirdin</i>	(souvenir, mémoire)	<i>kirdin</i>	Remémorer, se souvenir de.	-	+	-	-	+	-	-	-
<i>yari kirdin</i>	(jeu)	<i>kirdin</i>	Jouer.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>yarve dan</i>	(aide)	<i>dan</i>	Aider.	-	+	-	-	-	-	-	-
<i>yexe girtin</i>	(col)	<i>girtin</i>	Attraper qqn par le col de la chemise.	-	+	-	-	-	-	-	-
<i>zat kirdin</i>	(courage)	<i>kirdin</i>	Oser.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>zerer kirdin</i>	(perte)	<i>kirdin</i>	Perdre.	+	-	-	-	+	-	-	-
<i>zewî kirdin</i>	(usurpation)	<i>kirdin</i>	Saisir, s'emparer de, usurper.	-	-	-	-	+	+	-	-
<i>ziman girtin</i>	(langue)	<i>girtin</i>	Bégayer.	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>zincîr kirdin</i>	(chaîne)	<i>kirdin</i>	Enchaîner.	-	-	-	-	-	-	+	-

<i>ziyan kiridin</i>	(perte)	<i>kiridin</i>	Perdre.	+	-	-	+	(le / le)	-	-
<i>zin kiridin</i>	(selle)	<i>kiridin</i>	Seller.	-	-	-	-	-	+	-
<i>zor le kiridin</i>	(force)	<i>kiridin</i>	Faire pression au moyen de la force.	-	-	-	+	(le / le)	-	-

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adresseront tout d'abord à mon compagnon Sergi Bassols, ainsi qu'à mes amis kurdes ou *kurdisés* pour leur encouragement et leur soutien : Chirine Mohseni, Ismaïl Kamandar Fattah, Aileen Philips, Gérard Gautier, Shwan Jaffar, Vehbi Aydin, Soheila Mameli, Bakhtyar Amin, Bakhtyar Raouf et Mickael Chyet.

Merci aussi à Khalid Khayati, Awaz, Hîwa, Shwan et Khaman, locuteurs natifs du kurde soranî, pour leurs « acceptabilités », et un remerciement tout particulier à Soheila Mameli pour sa générosité et l'aide précieuse qu'elle m'a apportée dans l'élaboration du tableau récapitulatif des propriétés distributionnelles des verbes composés du corpus.

Un grand merci à Amer Ahmed et à Gérard Gautier qui ont eu la gentillesse de me rapporter des documents fort utiles du Kurdistan d'Irak, merci à Ibrahim Seydo Aydogan pour ses informations sur le kurde kurmancî, merci à Salih Yillik et Mohamad Hassan de l'Institut kurde de Paris pour leur aide, leur générosité et leur disponibilité sans faille.

Je tiens aussi spécialement à remercier Messieurs les Professeurs de linguistique Wirya Omar Amin et Feraidun Abdul Barziny. Ce dernier, professeur de linguistique à l'université de Suleimani (région autonome du Kurdistan d'Irak) a bien voulu revoir et corriger une partie de mes données. Ma gratitude s'adresse également à Monsieur Yousif Sharef Saeed, professeur assistant à l'université d'Erbil et auteur d'une thèse en kurde offrant un comparatif entre les verbes composés en kurde et en persan, qui a pris le temps de répondre à mes questions et de revoir en partie mes données.

Je tiens également à remercier ici Monsieur le Professeur Pierre Lecoq, qui a bien voulu diriger cette recherche ainsi que Madame le Professeur Joyce Blau et

Résumé en français

Ce travail est une analyse descriptive des verbes composés (nom-verbe) en kurde central (ou *soranî*), dialecte majoritaire des Kurdes d'Irak et d'Iran. Cette recherche s'inscrit dans une perspective à la fois morphologique et syntaxique. Après un état des lieux portant sur les verbes composés en général, l'étude s'applique à observer ce phénomène en kurde. La nature morphologique des deux éléments (nom et verbe) entrant dans la formation de verbes composés est analysée et la question de l'unité lexicale d'un verbe composé (nom-verbe) est alors posée. Ensuite, après un exposé sur les caractéristiques syntaxiques de l'objet en kurde, une analyse syntaxique appliquée aux différents types de verbes composés dégagés est proposée. La question de la frontière entre un syntagme [verbe -objet] libre et un verbe composé (nom-verbe) est abordée ainsi que les questions ayant trait à l'unité syntaxique des verbes composés et au phénomène d'incorporation syntaxique qui s'y trouve lié. Le travail se conclut sur la réfutation du concept d'incorporation syntaxique, qui apparaît inadapté à l'analyse des verbes composés en kurde soranî.

Titre en anglais : A morpho-syntactic study of kurdish (noun-verb) compound verbs (soranî dialect).

Résumé en anglais

This work is a descriptive analysis of (noun-verb) compound verbs in central kurdish (soranî dialect), the major dialect of Iraqi and Irani Kurds. This study is comprised of both a morphological and a syntactic perspective. After an inventory about compound verbs in general, the study focuses on this phenomenon in kurdish. The morphological nature of both elements (noun and verb) which form compound verbs is analysed and the question of lexical unity of a (noun-verb) compound verb is tackled. Then, after the presentation of syntactic characteristics of *the direct objet* in kurdish, I propose a syntactic analysis of different types of compound verbs that I found. The question of the frontier between a free VP [verb-object] and a compound verb is considered as well as the questions about syntactic unity of compound verbs and the incorporation phenomenon that is led with it. The work concludes with the refutation of the syntactic incorporation concept that seems inapt for the analysis of soranî kurdish compound verbs.

Discipline : Linguistique iranienne

Mots clés en français : verbes composés, constructions à verbe support, composition verbale, incorporation nominale, kurde, persan.

Mots clés en anglais : compound verbs, light verb constructions, verbal composition, nominal incorporation, kurdish, persian.

Université Paris 3, 13 rue Santeuil, 75005 Paris